

A photograph of the Fort de Chambly at night, illuminated by warm lights against a dark, cloudy sky. The fort's stone walls and towers are visible, with a small lantern hanging from one of the towers. The image is framed by a blue, stylized border.

Fort de Chambly



Vision à travers
les âges

MARTIN CHAPUT



Table des matières

Remerciements.....	9
Présentation.....	11
Avant-propos • Les sources premières.....	15
Chapitre I • Chambly, Champlain et les Iroquois	21
Chapitre II • Le régiment de Carignan et le fort St-Louis	26
Chapitre III • Guerre et colonisation.....	31
Chapitre IV • De l’abandon à la première ligne de front	36
Chapitre V • Raid et reconstruction	44
Chapitre VI • Le fort de pierre	51
Chapitre VII • Paix et contrebande	58
Chapitre VIII • La guerre de la conquête	63
Chapitre IX • Un fort américain.....	71
Chapitre X • Le camp militaire	80
Chapitre XI • Les rébellions : Le fort à son dernier acte.....	87
Chapitre XII • Ruine et abandon.....	93
Chapitre XIII • Renaissance.....	99
Épilogue	107
Annexe I • Commandants du fort	112
Annexe II • Termes de reddition du fort de Chambly rédigé par le major britannique Joseph Stopford le 18 octobre 1775.	114
Annexe III • Les régiments ayant séjourné au fort	115
Annexe IV • Plan 1815	120
Annexe V • Le fort de Chambly, chant patriotique.....	121
Annexe VI • Photo du fort-Chambly, début du 20 ^e siècle.....	124
Annexe VII • Hommage à J.O. Dion	125
Notes infrapaginales.....	127
Bibliographie.....	144

Le Fort de Chambly

Vision à travers les âges

MARTIN CHAPUT



Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Le fort de Chambly : vision à travers les âges / Martin Chaput.

Noms : Chaput, Martin, 1969- auteur.

Description : Comprend des références bibliographiques.

Identifiants : Canadiana (livre imprimé) 20220019584 | Canadiana (livre numérique)

20220019592 | ISBN 9782925178620 | ISBN 9782925178637 (PDF) | ISBN 9782925178644 (EPUB)

Vedettes-matière : RVM : Fort Chambly (Chambly, Québec : Fort)—Histoire. | RVM : Fortifications—Québec (Province)—Chambly—Histoire. | RVM : Nouvelle-France—Histoire militaire.

Classification : LCC FC2914.F59 C53 2022 | CDD 971.4/365—dc23

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) ainsi que celle de la SODEC pour nos activités d'édition.



Conception graphique de la couverture : Nathalie Daigle

Direction rédaction : Marie-Louise Legault

© Martin Chaput, 2022

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés. Toute reproduction d'un extrait de ce livre, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Imprimé et relié au Canada

1^{re} impression, octobre 2022

En hommage à ma grand-mère maternelle, Liliane Lacharité-Blanchet
qui, avec ses merveilleuses histoires, a su susciter mon intérêt pour
ce vieux et noble monument qu'est le Fort-Chambly.

Remerciements

Le livre que vous tenez entre vos mains est le fruit de près de 30 ans de recherche, de réécriture et de rêverie. Au cours de ces années, j'ai pu bénéficier de l'aide d'un bon nombre de personnes. D'abord, je tiens à remercier tout ce personnel anonyme, dont celui de la BanQ, qui a guidé mes pas lors de mes recherches. Merci aussi aux préposés de Parcs Canada qui œuvrent au Fort-Chambly. Lors de mes multiples visites qui se sont échelonnées sur plusieurs décennies, ils ont su répondre patiemment à mes nombreuses questions. Ayant commencé cet ouvrage à l'aube de mes vingt ans, j'ai eu la chance de profiter, à ce moment-là, du soutien de mon ex-fiancée, Pascale Chenoix, ainsi que de celui des frères Moutier, Maxime et Sylvain. Leur support au moment où ce livre n'était qu'une ébauche aura mené à ce qu'il est devenu aujourd'hui. Je voudrais aussi mentionner l'excellent travail de Nathalie Daigle, qui a brillamment conçu la couverture. Enfin, je tiens également à remercier mon bon ami Cédric Filiatrault et ma copine que j'adore, Isabelle Tétrault, pour leur encouragement alors que j'en étais à la toute fin de ce projet.

Présentation



Figure 1 - Grand-mère Lacharité avec arrière-arrière-grand-mère Labrecque. 1921, fort de Chambly. (coll. de l'auteur)

Depuis ma plus tendre enfance, le fort de Chambly est présent dans ma mémoire. Il a agi un peu comme un éducateur de ma conscience historique tout en marquant mon imaginaire. Mes lointains souvenirs semblent se définir à partir des récits de ma grand-mère, Liliane Lacharité-Blanchet, qui me parlait souvent de son enfance, notamment de ces années où elle a grandi à l'ombre des murs de la vieille enceinte. Née en 1921, elle a été élevée dans la maison du fort, construite par Joseph-Octave Dion, le premier curateur du site. Avec sa sœur Lucille, elle passait son temps à jouer dans l'escalier du bâtiment adjacent aux vieux murs. Mon aïeul a donc grandi au sein de ces murs, sous l'égide de son oncle Louis-Joseph-Napoléon Blanchet, qui à l'époque, agissait en tant que conservateur du fort. Il avait pris la relève de Dion, son ami et mentor.

Des décennies plus tard, ma grand-mère me fit part de la passion de son oncle pour l'histoire de la patrie, des efforts qu'il consacrait à la conservation de l'enceinte et du combat qu'il menait pour que soit reconnu l'*Ô Canada* de Calixa Lavallée¹ comme hymne national. Elle se souvenait aussi du petit côté mercantile de l'homme, qui offrait ses services de guide à de riches Américains moyennant d'onéreuses rémunérations. Louis-Joseph-Napoléon avait aussi pris l'habitude de célébrer la fête américaine du 4 juillet dans un fort illuminé d'une centaine de lanternes, où nos voisins du Sud prenaient plaisir à se rassembler. La fête était bien évidemment agrémentée de boissons alcoolisées vendues par la grand-mère Labrecque. La petite entreprise de cette dernière s'avérait lucrative, d'autant plus que les États-Unis étaient alors sous la loi de la prohibition.

Certains des souvenirs de ma grand-mère étaient toutefois plus tristes, comme la mort de la matriarche Labrecque et la veillée funèbre qui avait suivi dans la maison du fort. Par la suite, son cortège funéraire s'était ébranlé devant les vieux murs de l'enceinte, sous un froid hivernal typique du mois de janvier québécois. Le groupe en deuil avait porté le cercueil, puis traversé l'eau gelée du bassin gelé pour gagner l'église Saint-Joseph, sise à l'autre extrémité.

Toutes ses bribes de souvenirs sont devenues, par procuration, un peu les miens. Grâce aux nombreuses photos de famille, j'ai vu le fort à travers toutes ses époques, sur un papier vétuste en noir et blanc, ce qui m'a permis de goûter à cette mélancolie qui poussait les membres de la famille, en particulier ma grand-mère, à revenir auprès des murs de l'enceinte, un peu comme un pèlerinage dans ce lieu qui s'apparentait au berceau familial. Ces visites se sont étalées du début du 20^e siècle jusqu'à aujourd'hui, et se sont perpétuées de génération en génération.

Pour ma part, je me suis rendu au fort pour la première fois avec mes parents et ma sœur. C'était au début des années 70. Je me souviens que devant la courtine nord qui à l'époque était en ruine, j'ai eu droit aux explications de mon père sur le rôle de l'artillerie. Ce souvenir clair m'a marqué de forte manière, puisque depuis lors, mon intérêt pour cet endroit est allé en grandissant. Les années ont passé et, au gré de mes visites, c'est toujours avec la même fascination que je retrouve ce monument dans son cadre enchanteur aux pieds des rapides. Ce n'est sûrement pas un hasard que ce lieu ait agi comme un véritable instigateur de mon intérêt pour l'histoire, tout comme l'ont été les récits

de ma grand-mère. Le fort demeure pour moi un héritage bien vivant, préservé jusqu'à nous à travers les générations. Avec lui, ce sont plus de 300 ans d'histoire qui nous interpellent. Au-delà des siècles, ce fort est toujours en mission. Il occupe un rôle non plus militaire, mais bien contemporain et tout aussi important, puisqu'il est devenu le gardien de la mémoire d'un peuple.



Figure 2 - Mes grands-Parents avec tante Lucille, 1941 (coll. de l'auteur)



Figure 3 - Visite au fort avec mes parents et ma sœur Brigitte, 1976 (coll. de l'auteur)

Avant-propos

Les sources premières

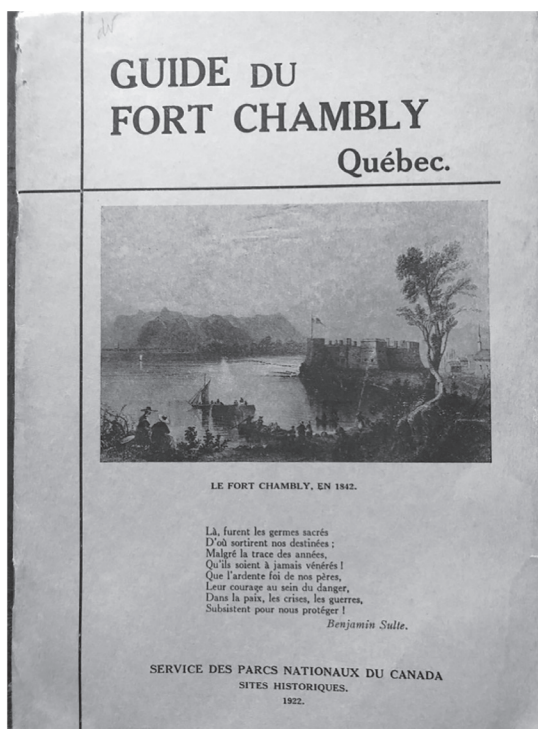


Figure 4 - Guide du fort, 1922 (coll. de l'auteur)

Le fort de Chambly est sans contredit l'un des endroits privilégiés où le temps semble avoir perdu toute son emprise. Ses vieux murs craquelés se sont tenus, au fil du temps, au carrefour de notre histoire nationale, d'où son indéniable importance. Sous l'égide de Parcs Canada, ce lieu de souvenirs et d'interprétation historique a pu, malgré le ravage des siècles, être gardé bien vivant. De nos jours, la saison estivale est égayée d'expositions et de rassemblements de toutes sortes. Les visiteurs peuvent profiter d'une multitude d'activités, allant d'exposition de voitures anciennes jusqu'à diverses reconstitutions historiques qui ont pour but de faire revivre, entre autres, la vie des soldats et des artisans de la Nouvelle-France.

Sur le parterre du fort, les effluves des grillades du festival des Bières et Saveurs se mélangent à l'odeur de poudre à fusil causée par les tirs des soldats des Compagnies franches de la Marine, version 21^e siècle. Ces activités aussi intéressantes que diversifiées et présentées tout autant au fort que dans ses environs, font de Chambly l'un des endroits les plus achalandés de la Montérégie. En plus d'être un attrait touristique incontournable, le fort est un vestige unique d'une architecture issue d'un autre âge, ce qui lui procure une grande richesse historique. Le premier fort bâti au milieu du 17^e siècle et les autres constructions subséquentes ont été les témoins et les acteurs d'événements d'importance ayant forgé le visage de notre nation. De ce fait, relater l'histoire du fort de Chambly, c'est ni plus ni moins raconter l'histoire du pays. Cette enceinte a laissé son empreinte sur toutes les époques, tant par les mots que par les images. C'est pourquoi il nous est possible de dépeindre son histoire de manière cohérente.

Les premières informations au sujet du fort de Chambly remontent bien évidemment à l'année de sa construction. *Les Relations des jésuites*, recueils de la correspondance entre des missionnaires et leur supérieur basé à Paris, font état des mesures militaires entreprises par le régiment de Carignan-Salières lors de son arrivée au Canada. L'érection du fort, qui constituait l'un des premiers jalons visant à assurer la défense du territoire, est donc bien documentée. Les rapports des autorités coloniales transmis aux ministres du roi tout au long de la période de la Nouvelle-France demeurent des sources de premier ordre, au même titre que les comptes rendus des ecclésiastiques alors établis dans la colonie. De manière plus sporadique sont venus s'ajouter les journaux personnels d'officiers ou de voyageurs français lors de leur passage au pays².

Les événements de l'ère britannique ont été révélés un peu de la même manière que ceux qui ont marqué la période précédente, soit à travers les documents officiels. Mais en ce qui concerne les rapports officiels où il est question du siège tenu au fort en 1760, lors de la guerre de la Conquête, on n'y trouve que peu de détails, tant du côté français qu'anglais. En fait, la plupart des documents relatant cet épisode proviennent des mémoires des officiers de la Nouvelle-Angleterre, ceux-là mêmes qui ont conquis les lieux.

La période de l'invasion des Américains, en 1776, a aussi été révélée de la même manière, soit à partir des récits narrés par les révolutionnaires. Il semble bien que nos voisins du Sud aient su mieux

conserver le souvenir de leurs exploits militaires, et ce, pour notre plus grande satisfaction, sans quoi une partie de l'histoire au sujet de ces deux événements nous aurait échappé à jamais. La transformation du fort en camp militaire pendant la guerre de 1812 et son rôle durant les rébellions de 1837 constituent cependant des périodes relativement bien documentées.

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, l'abandon du fort par les autorités militaires, qui a mené à son dépérissement, a été suivi d'une période axée sur la sauvegarde et la restauration des vieux murs. C'est dans ce contexte que furent publiées, en 1875, les *Notes archéologiques* par Joseph-Octave Dion, conservateur de l'enceinte. Dans ce document, l'histoire du fort nous est racontée pour la première fois. Même s'il a été rédigé en dehors de la rigueur scientifique des recherches historiques contemporaines, il a toutefois posé les bases d'un nouveau type de document, qui se verrait continuellement renouvelé.

C'est dans cette même mouvance qu'un certain nombre d'articles traitant de l'histoire du fort et de sa sauvegarde ont été publiés au cours de cette décennie caractérisée par un renouveau de l'intérêt pour les monuments anciens³.

L'organisme gouvernemental Parcs Canada a pris le relais au début du 20^e siècle, notamment sous la plume de l'historien Benjamin Sulte⁴. En 1922, on publia le premier guide officiel dans lequel on relatait, à l'instar de l'ouvrage de Dion, l'ensemble de l'histoire du fort de Chambly. Cette brochure, traduite dans les deux langues officielles, a été réutilisée pendant plusieurs années. L'institution gouvernementale responsable du monument a fait publier, au fil du temps, plusieurs versions de ce guide, vendu aux visiteurs de l'endroit⁵. De manière plus littéraire, Benjamin Sulte a produit, dans sa série *Mélanges historiques*, un ouvrage plus étoffé que son guide du fort, aussi publié en 1922. Par la suite, l'histoire de la forteresse allait reprendre vie sous la plume de Philomène Labrecque⁶, qui publia, en 1926, le livre *Dans l'intimité des vieux murs historiques du fort de Chambly*. D'un style plus poétique qu'académique, l'auteure, épouse de Louis-Joseph-Napoléon Blanchet, conservateur du fort ayant succédé à Joseph-Octave Dion, décrivait son existence au fort.

Cette production d'ouvrages littéraires, plutôt modeste en ce début du vingtième siècle, finit par s'éteindre. Aussi, fallut-il attendre pas moins d'un demi-siècle avant qu'un certain intérêt ne renaisse. Ce renouveau débuta au milieu des années soixante, à la suite d'un

léger éveil culturel engendré par la production d'études historiques sous l'égide du gouvernement fédéral⁷. De même, des fouilles archéologiques entreprises au fort à la fin des années soixante-dix menèrent à une large création d'ouvrages traitant de sujets spécifiques, allant de l'architecture de la fortification aux items trouvés lors des fouilles⁸. Enfin, en 2007, l'historien Réal Fortin publia un ouvrage qui abondait dans le même sens que celui de Sulte. À partir de recherches rigoureuses, il y raconte une partie de l'histoire du fort. Sauf qu'à l'instar de plusieurs de ses prédécesseurs, il s'est surtout concentré sur la période française. Ainsi, la multitude de ses ouvrages démontre comment le fort a laissé son empreinte au sein de notre littérature.

Au-delà des mots, le fort a aussi su marquer notre mémoire culturelle grâce à l'image. Cette richesse iconographique prit son origine à l'époque même où furent érigés les premiers murs. Dans *Les Relations des Jésuites 1664-1665*, l'ecclésiastique François-Joseph Le Mercier dressa le plan de la configuration des forts du richelieu, dont celui de Saint Louis (Chambly), ce qui devint la première représentation graphique de monument. Du même coup, une image semblable fut reprise dans une carte dressée pour la campagne militaire du régiment de Carignan-Salières en 1665. Au début du 18^e siècle, l'érection d'une forteresse en pierre qui remplacerait le vieux fort de pieux conduisit à la création de nombreux dessins techniques exécutés par les ingénieurs du roi⁹. Tous les projets d'amélioration des lieux, réalisés ou pas, ont été conservés pour la postérité aux archives nationales. Ces documents iconographiques, qui constituaient des plans de travail officiels, servaient de norme, autant pour la période française que britannique.

Malgré cela, au cours du 19^e siècle, il s'est développé un mouvement artistique qui allait supplanter les représentations officielles du fort et son aspect essentiellement militaire. Ainsi, pendant que le fort, après plus d'un siècle d'existence, perdait lentement son utilité, des artistes, devant la vague du courant romantique, s'inspireraient des vieux murs et de leurs alentours champêtres. Étonnamment, ce mouvement a pris naissance grâce à l'apport de militaires. En 1814, le lieutenant-colonel Joseph Bouchette, aussi arpenteur général du Bas-Canada, fit un dessin du fort qui fut par la suite transformé en gravure¹⁰. En 1838, Philip John Bainbrigge, un militaire britannique venu au pays pour dresser un rapport des fortifications de la colonie, fut à ce point inspiré par le fort de Chambly, qu'il en fit une aquarelle. S'ensuivirent des représentations réalisées par des artistes réputés.

En 1840, le graveur britannique William Henry Bartlett (1809-1854) immortalisa l'enceinte à l'aide de deux versions d'estampes à la suite d'un voyage en Amérique du Nord qui l'avait mené jusqu'à Chambly, tel que représenté sur le dosseret de cet ouvrage. Cornelius Krieghoff (1815-1878), l'un des peintres canadiens les plus populaires du 19^e siècle, fit de même en 1858, avec une œuvre représentant le fort dans une scène hivernale¹¹. Puis après dessins et peintures, l'avènement de la photographie amena les artistes à user de cette nouvelle technologie pour capter le fort sur pellicule. Le premier cliché connu de l'endroit daterait de 1863¹². À la fin du 19^e siècle, au déclin du mouvement romantique, le fort finit par être délaissé. La dernière représentation graphique remontant à cette période fut celle du peintre canadien John Henry Sandham, qui illustra l'abandon et la décrépitude des lieux de brillante façon. Son œuvre orne aujourd'hui les murs du Musée national des beaux-arts du Québec¹³.

Ainsi, par l'entremise des mots ou des images, le fort a laissé une empreinte indélébile sur le pays qu'il protégeait, tant militairement que culturellement. Son passage à travers le temps ne s'est pas fait sans heurts et ce présent ouvrage reste, à l'instar d'une biographie d'ancien combattant, le récit d'un combat pour la survie, survie d'un bâtiment militaire, survie de vieux murs en ruine, et aussi, survie d'un peuple. Cette survivance s'est réalisée à l'encontre du feu de la mousqueterie et de la canonnade, de même qu'à l'encontre de l'oubli.

Depuis plus de trois siècles, le monument est là, au pied des rapides, comme un vieux soldat au garde-à-vous. D'un lointain passé où il agissait en tant que sentinelle de nos frontières jusqu'à notre époque contemporaine où il est devenu le symbole irréfutable de notre patrimoine, son histoire nous parle. Une multitude de récits émane des murs de la vieille forteresse, à travers la pierre et les vestiges de ses premières formes qui marquent encore son paysage.

Du passage de Champlain sur la berge des rapides jusqu'à l'érection des premiers murs et de ceux subséquents, en passant par les tribulations des multiples guerres, le fort de Chambly s'est retrouvé au carrefour des événements qui ont forgé le visage de notre pays. Il a été une composante essentielle du dispositif défensif des régimes français et britanniques. Il a résisté aux destructions causées par les conflits armés, ainsi qu'aux ravages du temps et de l'oubli. Dans son rôle plus contemporain d'attrait touristique, Fort-Chambly peut être considéré comme étant l'un des plus formidables joyaux du

patrimoine militaire canadien. Ses murailles, au même titre que ses environs, sont riches en fantômes qui errent au-delà de son site et qui s'expriment à travers la brume des années en fragments d'anecdotes. À la lecture du présent ouvrage, vous serez à même de réentendre leurs voix.



Figure 5 - Peinture de Cornelius Krieghoff, vers 1858. Archives nationales du Canada, C-10699

Chapitre I

Chambly, Champlain et les Iroquois



Figure 6 - Défaite des Iroquois au lac Champlain dans Voyages de Champlain tome III

L'établissement de société humaine est directement influencé par le contexte géographique. En ce sens, le développement de la Nouvelle-France fut grandement favorisé par son réseau fluvial permettant l'accès aux régions les plus éloignées. Si de l'est à l'ouest, le fleuve Saint-Laurent constituait la voie principale menant à l'intérieur du continent, et ce, jusqu'aux Grands Lacs, du sud au nord, l'axe composé du fleuve Hudson, du lac Champlain et de la rivière Richelieu était une autre voie naturelle de pénétration fréquentée depuis longtemps.

Des traces d'implantation humaine ont été répertoriées en haut des rapides de Chambly à une date aussi reculée que 4000 avant notre ère¹⁴. Il n'est pas étonnant que ce secteur particulier ait été choisi comme lieu de résidence, puisque l'intensité du courant obligeait les voyageurs à interrompre leur navigation à cet endroit, et les embarcations devaient être portées plus en amont. Ce réseau fluvial était une voie de déplacement privilégiée, et en cas de conflit entre populations, il pouvait devenir une allée naturelle d'invasion. La première

présence européenne sur le Richelieu fut justement la conséquence de ce contexte conflictuelle. Ainsi, au début du 17^e siècle, Samuel de Champlain disait sur le site où serait érigé le fort :

« L'entrée du saut est une manière de lac ou l'eau descend, qui contient quelque trois de circuit et y a quelque prairies où il n'y habite aucun sauvage pour le subject des guerres, il y a fort peu d'eau au saut qui court d'une grande vitesse et quantité de rochers et cailloux, qui font que les sauvages ne les peuvent surmonter par eau ; mais au retour ils les descendent fort bien, tout ce dict pays est fort uny, rempli de forest vignes et noyers. Aucun chrétien n'était encore parvenu jusqu'en ce dict lieu, que nous, qui eûmes assez de peine à monter la rivière à la rame¹⁵ ».

Voici ce qu'écrivait l'explorateur français dans ces récits de voyage pour décrire bassin et les rapides de Chambly. Parti de Québec quelques jours auparavant, soit le 28 juin 1607, Champlain s'était lancé sur le sentier de la guerre en compagnie d'un groupe d'Amérindiens composé d'Algonquins et de Hurons. Au-delà de son objectif d'exploration, il avait entrepris ce périple vers le sud dans le but de raffermir les liens avec ses nouveaux alliés en leur prêtant main-forte dans leur affrontement contre les tribus iroquoises.

Les premiers rapides de la rivière à faire obstacle, ceux de Saint-Ours, furent vaincus sans trop de peine, tandis que ceux de Chambly, rencontrés peu après, s'avérèrent infranchissables. Après les avoir contournés, les français et leurs alliés amérindiens continuèrent leur chemin, jusqu'à ce qu'ils aboutissent, le 12 juillet, sur une énorme étendue d'eau que l'on nommera par la suite lac Champlain en honneur de l'explorateur.

Au matin du 30 juillet, sur les rives du lac, ils livrèrent bataille à un groupe d'Iroquois. Aussitôt, Champlain prit l'initiative de l'engagement et se plaça à la tête de ses alliés amérindiens.

« Comme je les vis s'ébranler pour tirer sur nous, je couchai mon arquebuse en joue et visai droit un des trois chefs et de ce coup, il en tomba deux par terre et un de leur compagnon qui fut blessé, quelque temps après mourut, j'avais mis quatre balles dans mon arquebuse »¹⁶.

Si le succès de cette altercation scellait les liens entre les Français et les tribus de la région du Saint-Laurent, Champlain

venait aussi, par ce seul coup d'arquebuse, d'hériter d'un ennemi aussi redoutable qu'acharné. Les tribus iroquoises, que l'on nommait aussi les cinq nations, étaient un regroupement composé de plusieurs communautés, dont les Agniers, les Tsonontouans, les Onontagués, les Goyogouins, et les Onneiouts. Formant une fédération, ils occupaient la région actuelle de New York et représentaient l'une des forces dominantes parmi les nations amérindiennes installées à l'est du Mississippi¹⁷. Cette démonstration de force à l'européenne survenue au lac Champlain semblait avoir suscité un effet pacificateur sur les nations iroquoises, qui durant près de trois décennies, firent preuve d'une relative tranquillité.

Bien que l'intervention de Champlain eût envenimé les relations franco-iroquoises, ce fut vraisemblablement l'émergence d'une rivalité commerciale qui mena les cinq nations à s'en prendre à la colonie française. Dès 1640, le commerce de fourrure et son contrôle devinrent un enjeu géopolitique d'importance. C'est pourquoi les Iroquois, exclus du circuit économique laurentien développé par les Français, décidèrent de s'imposer par les armes¹⁸. Équipées de mousquets par les Hollandais d'Albany, leurs alliés commerciaux, les cinq nations attaquèrent tour à tour la Huronie et la Nouvelle-France.

Les établissements de Ville-Marie (Montréal) et de Trois-Rivières constituèrent des cibles de choix et de nombreux colons furent victimes du tomahawk iroquois. Les raids entrepris par les cinq nations furent d'une telle efficacité, qu'un peu plus d'une décennie plus tard, les principaux partenaires commerciaux des Français (Hurons, Pétuns, Ériés et Neutres) étaient pratiquement tous anéantis¹⁹. Dès lors, l'existence même de la colonie se voyait menacée.

En 1642, le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, y alla tout de même de mesures défensives pour freiner la menace iroquoise. Il ordonna la construction d'un fort à l'embouchure de la rivière Richelieu et envoya là-bas une troupe de soldats pour réaliser cette tâche. Arrivés sur les lieux le 13 août de la même année, les hommes furent stupéfaits de voir que les Iroquois avaient eu la même idée que leur gouverneur. En effet, ces derniers érigeaient eux aussi un fortin, et ce, à proximité de l'endroit où les Français entendaient construire le leur.

Quelques jours plus tard, les Amérindiens prirent l'initiative et attaquèrent le fort Richelieu, alors qu'il venait à peine d'être terminé.

Si les Français perdirent un homme au cours de cette bataille, ils parvinrent tout de même à faire avorter l'assaut. Cette victoire, bien que modeste, redonna un peu d'espoir à la colonie, comme l'écrivit dans une de ces lettres la mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec :

« Par la bonne conduite de Monsieur notre gouverneur (Montmagny), ils furent mis en déroute... Sans la rencontre de ce fort, on dit que les Iroquois se seraient jetés sur ceux de Montréal et des Trois-Rivières »²⁰.

Or, les guerriers des cinq nations, loin d'être abattus par ce revers, continuèrent leur raid, cette fois en contournant la fortification. Ils s'arrêtèrent un peu en amont du fort, pour ensuite couper à travers les terres et rejoindre le St-Laurent, d'où il leur était permis de poursuivre leur guérilla. Le fait qu'ils évitaient le fort français démontrait l'utilité de ce genre de mesures défensives adoptées par les colons. Mais la faible garnison de ces derniers empêchait la fortification de remplir efficacement son rôle stratégique, vu l'absence d'une patrouille pour contrer l'envahisseur. Devant la mobilité de l'ennemi et le manque de soldats en garnison, le fort Richelieu devenait en quelque sorte inutile. L'endroit fut finalement abandonné en 1646 et incendié l'année suivante par les Iroquois²¹. Ce feu de joie exprimait sans contredit leur ravissement d'avoir maintenant un accès direct au fleuve. Même si elle s'était soldée en échec, cette tentative des Français de fortifier le Richelieu allait tout de même lancer les élites militaires de la colonie sur une piste de réflexion quant à la manière de contrôler cet axe d'invasion. Ceci ouvrit la voie à la stratégie défensive qui serait préconisée dans les années 1660.

Entretemps, les attaques incessantes des Iroquois eurent un effet dévastateur sur la Nouvelle-France et ses alliés amérindiens. Déjà en 1649, la nation huronne, principal partenaire commercial de la colonie, avait été en partie détruite. Dans les années 1650, malgré un rapprochement entre les Français et les Onontagués, l'une des cinq tribus de la confédération iroquoienne, les Agniers redoublèrent de férocité en massacrant de nombreux colons. En 1660, la Nouvelle-France bénéficia d'un certain répit avec le combat de Dollard des Ormeaux à Long-Sault, mais année après année, la guerre contre la nation iroquoise amenait irrémédiablement la colonie au bord de l'anéantissement.

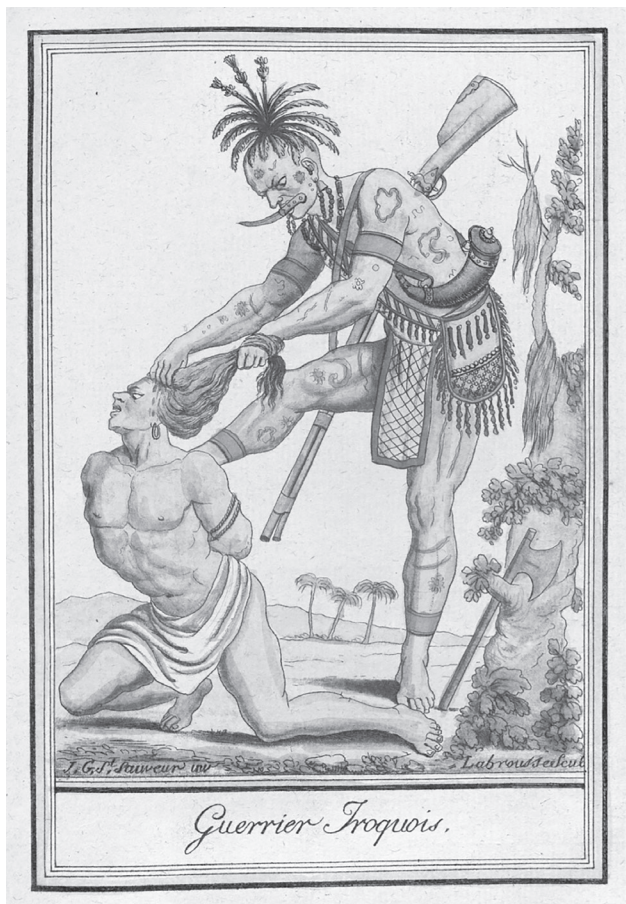


Figure 7 - Gravure de Jacques Grasset de Saint-Sauveur, circa, 1797

Chapitre II

Le régiment de Carignan et le fort St-Louis

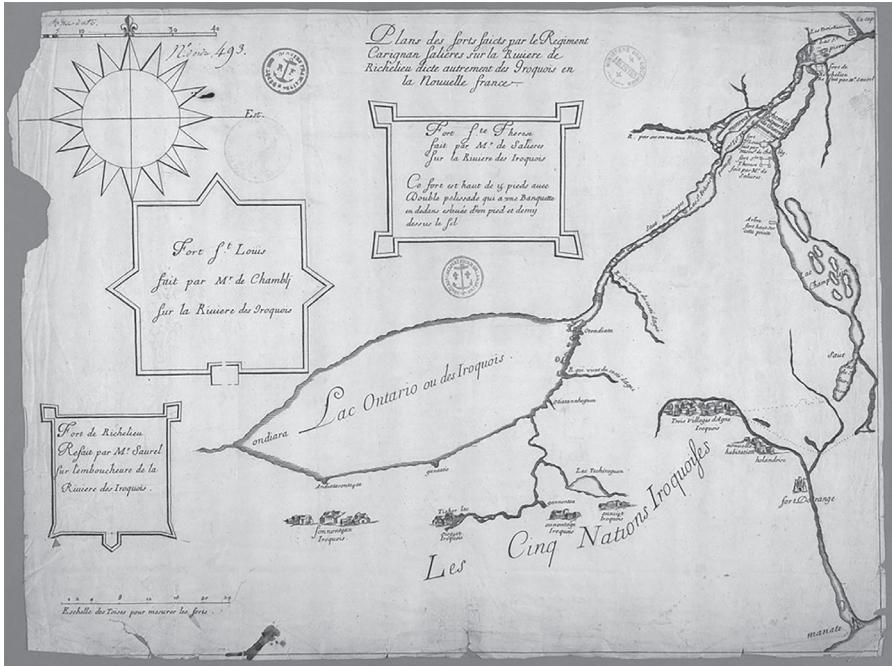


Figure 8 - Carte des forts du Richelieu, François Le Mercier,
Relations des Jésuites, 1664-1665

La menace iroquoise qui mettait en péril l'existence même de la Nouvelle-France amena ses dirigeants à implorer l'aide de la métropole. En 1662, le nouveau gouverneur Pierre Dubois Davaugour envoya un émissaire en France, soit Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, avec un mémoire décrivant le triste état de la colonie. Il réclamait, entre autres, l'envoi de pas moins de 3000 soldats pour une période de trois ans, afin de rétablir l'équilibre des forces²². Bien que le porte-parole de M. Davaugour eut l'honneur d'être reçu par le roi à qui il put exposer l'ensemble des problèmes, les mesures militaires demandées ne furent point accordées. Le souverain, sans faire la sourde oreille aux besoins de sa colonie, décida d'envoyer une centaine de soldats²³, ce qui était nettement insuffisant.

Mais les appels répétés à la mère patrie finirent par être entendus. Ainsi, en décembre 1664, c'est-à-dire deux ans après la visite de Pierre Boucher en France, le roi Louis XIV ordonna au marquis Alexandre de Prouville de Tracy, qui était stationné avec quatre compagnies aux Antilles, de se rendre au Canada pour y rejoindre le régiment de Carignan-Salières, qui en garnison en France, avait aussi reçu le même ordre de mission. Quelques-unes des unités de ce régiment se voyaient composées de soldats vétérans ayant pris part à la guerre contre les Turcs, ainsi qu'à la bataille de Saint-Gothard²⁴, ce qui leur avait valu une certaine renommée.

Avant le départ, tous les soldats reçurent de nouveaux uniformes, en plus de recevoir des armes à la fine pointe de la technologique, dont le fusil à platine, alors même que la majorité des troupes métropolitaines devaient encore se contenter de la pique²⁵. Dans un effort pour sauver la colonie, c'est une véritable troupe d'élite que le roi avait envoyée là-bas. Le 19 avril 1665, un premier détachement de deux cents hommes quitta le port de La Rochelle²⁶, tandis que d'autres compagnies se préparaient à rejoindre leurs frères d'armes pour s'acquitter de leur mission au Nouveau-Monde.

Après 61 jours en mer, les soldats eurent droit à un accueil chaleureux. Les habitants de Québec étaient plus qu'heureux de voir leurs prières enfin exaucées. Ce renfort inespéré ramenait l'espoir au sein de la colonie. Marie de l'Incarnation, inspirée par ces nouvelles troupes et l'élan d'enthousiasme qu'elles provoquaient, écrivit :

« Le régiment est résolu à rendre leur foie et leur courage notables. Les soldats ont été amenés à comprendre qu'ils doivent mener une guerre sainte, où seuls comptent la gloire de Dieu et le salut des âmes²⁷. »

Avant la fin de l'été 1665, la colonie avait accueilli plus de 1200 nouveaux soldats²⁸. Sachant cela, Tracy, qui était arrivé le 30 juin, s'empressa d'élaborer un plan d'action. Prenant en compte que les Agniers étaient la seule des cinq nations à faire acte de présence sur le sentier de la guerre, il jugea qu'ils devaient être mis hors d'état de nuire. Mais avant de mettre en branle une expédition d'envergure, il devait établir des bases d'opérations à proximité du territoire ennemi.

La rivière Richelieu étant leur voie naturelle d'invasion, le marquis décida de fortifier ce cours d'eau. Par là, il ne faisait que répéter la

tactique tentée par le gouverneur Montmagny en 1640. Sauf que cette fois, la colonie avait un nombre suffisant de soldats pour assurer le succès de cette stratégie. À cette fin, les forts auraient à remplir de multiples fonctions. Sur le plan défensif, ils bloqueraient l'accès de la rivière, en plus de servir de bases d'opérations pour la patrouille du territoire, question d'empêcher toute invasion. Côté offensif, ils permettraient le déploiement des troupes à proximité du territoire ennemi, ce qui en ferait un poste avancé lors des expéditions dans les bourgades iroquoises²⁹.

Le 23 juillet, Tracy décida d'envoyer le capitaine Jacques de Chambly en avant-garde et de le placer à la tête d'une petite armée de 300 soldats, soit 4 compagnies du régiment, auxquelles s'ajoutait un groupe d'une centaine d'hommes composé de colons et d'Amérindiens. Issu d'une illustre famille de la vieille noblesse d'épée française, Chambly était un vétéran aguerri, lui qui avait participé, entre autres, à la guerre contre les Turcs³⁰. Le marquis lui avait confié la difficile mission de bâtir le premier fort de la chaîne de fortification qu'il voulait établir sur le Richelieu. Ce fort devait être érigé au pied même du deuxième rapide de la rivière sur laquelle Champlain avait circulé une soixantaine d'années auparavant.

Le 25 août, après trois semaines de navigation, Chambly et ses hommes arrivèrent à destination. Mais loin d'avoir l'expertise d'un Vauban, qui au 17^e siècle était le maître de la poliorcétique, l'officier dut s'en remettre à ses connaissances assurément limitées sur l'art de la fortification. De plus, sa tâche s'avérait plus ardue en raison de l'absence d'ouvriers spécialisés, de la pauvreté des matériaux mis à sa disposition et des difficultés reliées à l'éloignement du site.

La première étape du travail consistait à défricher la partie du terrain qui se trouvait au pied des rapides et qui était adjacente au large bassin d'eau. Des pieux de bois furent taillés et mis dans un fossé aussitôt remblayé pour tenir les billots en place pour former les murs du fort. La palissade, d'une hauteur de quatre à cinq mètres, devrait avoir plus ou moins la forme d'une étoile, avec un espace d'une cinquantaine de mètres entre les murs³¹. Néanmoins les documents historiques de l'époque qualifient la construction de fort à redan³² (Figure 9). Ce type d'enceinte comportait des murs à angles saillants avec une porte centrale protégée par un tambour³³. Bien évidemment, les murs comportaient de nombreuses meurtrières pour accentuer la

protection des lieux. Des habitations furent également érigées dans la cour pour abriter les soldats. L'on avait aussi prévu de construire une chapelle devant servir de résidence à un éventuel missionnaire³⁴. Une fois le fort terminé, on le baptisa Saint-Louis, pour souligner le fait que les travaux avaient débuté le jour où les Français célébraient la fête de ce roi canonisé au Moyen âge³⁵.

Dans les semaines qui suivirent, deux autres fortifications furent érigées sur différents points de la rivière. L'une par le capitaine de Sorel à l'embouchure du plan d'eau, sur les ruines mêmes du fort qui avait été bâti par le gouverneur Montmagny, et l'autre par le marquis de Salières, juste en haut des rapides où trônait le fort St-Louis. La construction du marquis s'étant terminée le 15 octobre, soit le jour de la fête de sainte Thérèse, on lui donna le nom de cette patronne. Une fois les fortifications terminées, les soldats durent effectuer différentes tâches, dont celle de construire un chemin de portage entre le fort Saint-Louis et celui de Sainte-Thérèse. Mais une besogne beaucoup plus harassante attendait les soldats; celle d'ouvrir une route de 12 kilomètres allant du fort Saint-Louis jusqu'en face de l'île de Montréal³⁶. Franchissant bois et marais, ce passage serait le premier à relier deux endroits éloignés de la colonie. De là une expression populaire vit le jour: *Vieux comme le chemin de Chambly*³⁷.

À la fin de l'automne 1665, un nombre impressionnant de soldats tenaient garnison dans les différentes fortifications du Richelieu. En fait, pas moins de 400 hommes en armes protégeaient cette voie d'invasion, dont un peu plus d'une centaine au fort Saint-Louis, occupé par les compagnies des capitaines Chambly et Petit³⁸.

Comme la température s'était déjà passablement dégradée, le marquis de Salières, qui à la fin octobre était toujours en garnison sur le Richelieu, se plaignit au gouverneur de l'état lamentable de ses hommes, dont une bonne partie était minée par la maladie³⁹. Ceci nous permet de croire que les logements des soldats, au même titre que leur équipement, étaient très mal adaptés au rude climat canadien. À la mi-novembre, le chapelain François Dupéron rendit l'âme au fort Saint-Louis⁴⁰, ce qui est susceptible de confirmer la difficulté d'adaptation des soldats face à leur nouvel environnement. Comme si cela ne suffisait pas, à la veille de l'année 1666, les gardiens de l'extrême frontière du monde civilisé s'apprêtaient, sans encore le savoir, à affronter une épreuve encore plus dangereuse, soit une expédition militaire au milieu d'une contrée inconnue et hostile, au cœur même de l'hiver.

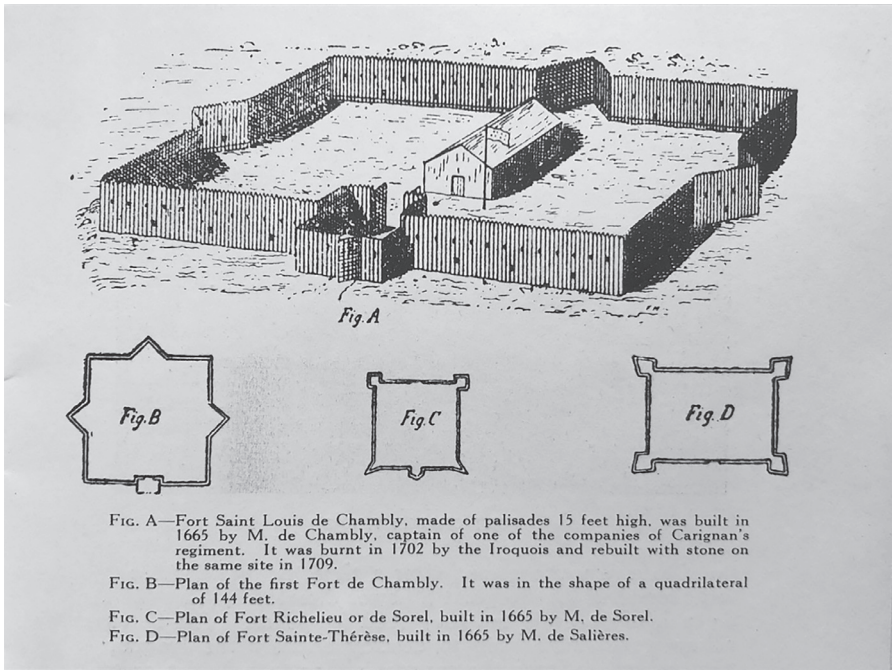


Figure 9 - Illustration du guide du fort de Chambly de 1938

Chapitre III

Guerre et colonisation



Figure 10 - Représentation des soldats du régiment Carignan-Salières.

Pour le nouveau gouverneur de la colonie Daniel de Rémy de Courcelles, l'année 1666 commençait sous le signe de l'ambition. Il décida de faire une chose jusqu'alors jamais tentée, soit d'aller faire la guerre en territoire ennemi, et ce, en pleine saison froide. Pourtant, l'installation des forts sur le Richelieu avait déjà porté ses fruits, puisqu'en décembre, une députation composée d'Iroquois alertés par la présence d'un poste militaire près de leur territoire s'était rendue à Québec pour discuter les termes d'un cessez-le-feu. Ils avaient emmené de nombreux prisonniers français, qu'ils libérèrent en guise de bonne foi. Or, les pourparlers s'étaient étirés en interminables tergiversations, du fait que

ce groupe d'ambassadeurs ne comptait aucun membre de la tribu des Agniers ni de celle des Onneiouts, sans contredit les plus belliqueux⁴¹. Voyant que les rencontres n'aboutissaient à rien de concret, les Français avaient donc pris la décision de poursuivre leur démonstration de force.

En janvier 1666, le gouverneur de Courcelles mit les troupes du régiment sur un pied d'alerte, en vue d'une attaque contre les Agniers à l'autre bout du lac Champlain. Le 9 du même mois, avec le gouverneur à sa tête, une armée composée de 300 hommes du régiment et de 200 volontaires du pays quitta Québec⁴², pour arriver au fort Saint-Louis quelques semaines plus tard, avec des soldats en très mauvais états. Les rigueurs de l'hiver canadien avaient déjà décimé les rangs et de nombreux combattants n'arrivaient plus à avancer tant ils étaient minés par l'épuisement, les engelures et la maladie.

Voyant cela, de Courcelles fit remplacer ses effectifs invalides par des hommes évoluant pour les compagnies de Chambly et Petit, en garnison au fort⁴³. Puis sans attendre les Algonquins censés guider son groupe, retardés, semblait-il, par les vapeurs de quelques bouteilles d'eau-de-vie, le gouverneur mena ses troupes vers le territoire ennemi⁴⁴. N'ayant personne pour les aider sur ces terres inconnues, ils perdirent rapidement leur chemin. Enfin, après avoir erré à l'aveuglette pendant un certain nombre de jours, ils aboutirent par hasard dans le village hollandais appelé Corlaer (maintenant ville de Schenectady, New York).

Constatant que son armée était à bout de force, Courcelles annula l'expédition et rebroussa chemin. Malheureusement, les Iroquois, qui avaient eu vent de cette incursion sur leur territoire, harcelèrent les troupes durant tout voyage de retour, qui prit des allures de déroute.

Ce fut donc une armée en très piteux état et passablement réduite qui arriva, début mars, au fort Saint-Louis. Les survivants, malades, affamés et épuisés, ressentirent assurément un grand soulagement à l'idée de pouvoir enfin se réfugier derrière la protection de la palissade, bien à l'abri du vent hivernal et des embuscades. Sur les 500 hommes ayant pris part à l'expédition au cœur de cet enfer de glace près de deux mois auparavant, 400 avaient succombé. Si certains avaient été victimes du tomahawk agnier, plusieurs étaient morts de famine et de froid⁴⁵.

Cet échec n'empêcha toutefois pas le marquis de Tracy de poursuivre son plan de défense du Richelieu. Aussi, au printemps 1666, fit-il construire deux autres fortifications sur le cours d'eau. D'abord le fort Saint-Jean, élevé à quelques kilomètres de celui de

Sainte-Thérèse, puis le fort Sainte-Anne, érigé sur le lac Champlain, aux frontières du territoire iroquois.

À la suite de tout un été de négociations inutiles avec ces derniers, Tracy prit les choses en main et tenta une autre expédition. Le 6 octobre, une armée de pas moins de 1300 hommes prit la route dans l'intention d'envahir le territoire ennemi⁴⁶. Le capitaine de Chambly, toujours en garnison au fort Saint-Louis, prit part au projet et fut mis en charge de l'arrière-garde. Contrairement à celle de Courcelles, l'expédition atteignit son but sans encombre. Ce fut au son des tambours du régiment, un peu comme lors d'une parade, que les soldats investirent les bourgades désertées des Agniers, qui devant l'ampleur du danger qui les guettait, avaient préféré abandonner leur village.

Les soldats brûlèrent les habitations ainsi que toutes les réserves de nourriture accumulées en prévision de l'hiver⁴⁷. Cette expédition, qui fut davantage une démonstration de force qu'une confrontation armée, eut tout de même un effet considérable sur les Iroquois. Le tort qu'elle causa, jumelé à la proximité des forts français et à la crainte d'autres représailles, amena les tribus récalcitrantes à réclamer la paix dès l'été 1667⁴⁸.

Sa mission terminée, Tracy quitta la Nouvelle-France en août de la même année en compagnie d'une partie du régiment. Sur l'ensemble des soldats, un peu plus de 400 décidèrent de rester dans la colonie pour s'y établir⁴⁹. De nombreux officiers firent de même et des seigneuries leur furent accordées. Ces officiers étaient au nombre de 30 et bon nombre des possessions qui leur avaient été cédées portent encore leur nom aujourd'hui, dont les villes de Berthier, Contrecoeur, Boisbriand, Saint-Ours, Sorel et bien d'autres⁵⁰.

Après un séjour en France, le capitaine de Chambly finit par profiter lui aussi de ce privilège, en recevant les terres sises dans la périphérie du fort dont il avait eu la responsabilité de construire et de commander⁵¹. En 1672, il fut nommé commandant de la rive sud du fleuve et du même coup, prit officiellement possession de sa seigneurie. L'officier octroya 26 concessions à des colons qui s'établirent autour du fort. Parmi eux, plusieurs étaient d'anciens soldats du régiment et même, de la compagnie de Chambly⁵². Tous avaient choisi de troquer le mousquet pour la charrue.

Si certains abandonnèrent leur terre après quelques années à la suite de la reprise des hostilités avec les Iroquois, d'autres, comme

Jean Besset, s'y établirent de façon permanente⁵³. Pour ce qui est du capitaine de Chambly, son séjour dans sa seigneurie ne fut pas de tout repos. Il eut maille à partir avec l'un des nouveaux censitaires nommé Jean Dupuy, un homme à qui il avait interdit l'entrée du fort. Après une altercation verbale au cours de laquelle Dupuy parla en mal du roi, Chambly le fit arrêter. L'homme fut par la suite accusé de lèse-majesté, encarcané publiquement et marqué au fer rouge d'une fleur de lys sur la joue.

Le zèle de Chambly fut sans aucun doute remarqué puisqu'en 1673, il fut nommé gouverneur de l'Acadie, avant d'obtenir, plus tard, le même poste en Martinique, où il mourut en 1677. À la suite de son décès, sa seigneurie fut léguée à sa fiancée, mademoiselle de Thavenet. Comme la sœur de cette dernière était mariée à un membre de la famille Hertel, la seigneurie de Chambly devint par la suite leur propriété⁵⁴. Pour ce qui est du fort, il est évident qu'il eut un effet civilisateur pour la colonisation de l'endroit.

Déjà en 1666, les soldats avaient défriché la forêt tout autour de l'enceinte pour en faire des terres de culture et ainsi, varier le menu monotone de la garnison⁵⁵. De plus, la protection des murs offrait une sécurité, bien que fragile, aux habitants désireux de s'installer autour du bassin. Maintenant que le problème iroquois était en partie réglé, la colonie pouvait se concentrer sur le peuplement. À l'instar des autres fortifications du Richelieu, le fort Saint-Louis devenait un point d'ancrage pour cette mission civilisatrice.

Malgré cet effort de colonisation, les dirigeants de la Nouvelle-France n'entretenaient qu'un espoir limité face à la durabilité de la paix, d'où la raison pour laquelle le fort conserva son rôle militaire. Avec une partie des soldats restés en Nouvelle-France, les autorités formèrent 4 compagnies : 2 d'entre elles furent laissées à Montréal et les deux autres furent réparties entre le fort Saint-Louis et les autres forts du Richelieu.

En 1669, le gouverneur de Courcelles, par ordre du roi, créa la milice canadienne. Ainsi, chaque homme de 16 à 60 ans en état de porter les armes se voyait incorporé à l'unité de sa paroisse⁵⁶, ce qui contribua à ajouter quelques milliers d'hommes à la puissance militaire de la colonie. Cette augmentation des effectifs coïncidait avec une période de paix relative aux frontières, ce qui entraîna lentement une réduction du nombre de soldats dans les forts du Richelieu. C'est pourquoi en 1671, il ne restait pas plus que 70 hommes dans l'enceinte de Saint-Louis.

Le dernier indice de la présence militaire au fort remonterait en 1677, alors que le capitaine Jean Deleau, sieur de la Motte, y assurait le commandement⁵⁷.

Quelques années plus tard, soit en 1679, l'endroit semble avoir été complètement déserté⁵⁸. Malgré le départ des soldats, la région de Chambly connaissait à cette époque une importante augmentation démographique. D'abord, une tribu amérindienne, des Abénakis ou des Loups, y établit un village qu'elle habita jusqu'à 1685⁵⁹. Incidemment le nombre des colons allait en se multipliant. Lors du recensement de 1681, on peut noter qu'il n'y avait pas moins de 17 familles établies autour du fort, pour une population de quelque 70 personnes⁶⁰. Si à la fin des années 1670, l'enceinte se vidait lentement de ses soldats, les terres tout autour, elles, faisaient le plein d'habitants.



Figure 11 - Portrait fantaisiste de Jacques de Chambly qui était auparavant exposé au Fort-Chambly.

Chapitre IV

De l'abandon à la première ligne de front



Figure 12 - Soldat et officier des compagnies franches de la marine.

La sécurité relative de la colonie, bien qu'ayant mené à une augmentation démographique, engendrait aussi certains problèmes. Durant cette nouvelle période de paix, la surveillance du Richelieu était passablement allégée, ce qui favorisa la montée de la contrebande avec les colonies anglaises. Bon nombre d'Amérindiens et de marchands français empruntaient la rivière pour aller faire du commerce au comptoir d'Albany, dans l'État actuel de New York. Là-bas, les marchandises troquées contre les fourrures étaient moins onéreuses et de meilleure qualité⁶¹. Incapable de régler le problème à sa source, soit

en rendant les échanges plus compétitifs, le gouverneur Frontenac décida, en 1679, d'instaurer un contrôle sur la voie fluviale pour enrayer ce trafic. Il fit du fort Saint-Louis, devenu depuis lors le fort de Chambly⁶², le principal poste de surveillance. Le gouverneur confia la responsabilité des lieux à Pierre de Saint-Ours Deschaillons, ancien capitaine du régiment de Carignan. Ce dernier aurait été aidé dans sa tâche par un quelques sentinelles engagées par les personnes chargées de la traite des fourrures⁶³.

Il semblerait toutefois que cette mesure fut temporaire, puisqu'on trouve peu de détails sur cette époque de la vie de Saint-Ours. Nous savons tout de même qu'il a été accusé d'avoir lui-même pris part au commerce illicite de la traite des fourrures⁶⁴, en plus d'être blâmé pour n'avoir fait *qu'observer sans intervenir*⁶⁵ ». Malgré une réputation quelque peu entachée, Saint-Ours est resté dans les bonnes grâces de Frontenac, qui le proposa pour occuper le poste de gouverneur de Chambly, après avoir suggéré que le village devienne un district, au même titre que Québec, Montréal et Trois-Rivières⁶⁶. Pourtant, la population, même si grandissante, ne justifiait pas un tel changement administratif, d'où la raison pour laquelle les autorités de la colonie s'opposèrent à ce projet.

En 1681, le fort aurait encore une fois été déserté⁶⁷ et le baron de Lahontan, qui en 1684 était passé par Chambly, ne fit que confirmer la futilité des mesures prises par les autorités de la colonie.

Le petit fort qui est situé au pied du saut sur le bord du bassin de Chambly n'étant que de simples palissades, ne saurait empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyage qui donne tant de profit (soit le commerce illicite avec le poste d'Albany⁶⁸).

En plus de favoriser la contrebande, l'abandon des forts et l'absence de garnison avaient éveillé la témérité de l'ancien ennemi iroquois. Devant ce qui pouvait être interprété comme un affaiblissement de la force militaire de la colonie, les Amérindiens tentèrent de reprendre le contrôle de la traite des fourrures⁶⁹. Ils attaquèrent d'abord les tribus de l'Outaouais, principaux partenaires commerciaux de la Nouvelle-France. Devant ce début d'hostilité, les autorités coloniales voulurent négocier avec les cinq nations, mais essuyèrent un insolent refus.

En 1683, pour contrer cette nouvelle menace, la métropole envoya 150 soldats des Compagnies franches de la Marine⁷⁰. Ces unités d'infanterie, rattachées à la marine royale, servaient autant sur terre que

sur mer et constituaient la principale force militaire à servir hors du territoire de la France. D'abord employées pour renforcer les garnisons des forts, elles prirent également part à diverses expéditions. En 1684, puis en 1687, elles furent amenées à lutter pour réduire l'influence iroquoise dans l'ouest. Leurs efforts se soldèrent toutefois en échec et les autorités durent prendre la décision de se replier sur la défensive⁷¹. À ce moment, Sorel (anciennement fort Richelieu) et Chambly étaient les seuls forts qui servaient encore à la colonie ou du moins, qui étaient en état de servir. Celui de Chambly aurait donc été occupé dès 1683 par une garnison des Compagnies franches de la Marine⁷². À la suite du retour des hostilités avec les Iroquois, le nombre des troupes aurait augmenté considérablement. Ainsi, tandis que les tribus des cinq nations profilaient encore une fois leur ombre menaçante sur la colonie, les autorités s'en remettaient à leur stratégie défensive axée sur leur réseau de fortifications.

La forteresse de Chambly se tenait au pied des rapides depuis près d'un quart de siècle et les ravages causés par le temps étaient considérables. Avec la menace iroquoise omniprésente, le fort retrouvait toute son importance dans sa fonction d'avant-poste de la frontière sud. C'est pourquoi des mesures furent mises en place en 1687 pour assurer sa reconstruction.

Cette tâche s'amorça par le transport, jusqu'à l'enceinte, de 400 poteaux taillés devant servir à refaire la muraille, qui prit la forme étoilée d'un fort bastion. Les bastions avaient ici la même fonction que les saillants du fort à redans, c'est-à-dire qu'ils devaient protéger les murailles transversales à l'aide de tirs de mousquet.

Pas moins de 200 hommes furent mobilisés pour effectuer le travail⁷³. Quelques mois plus tard, soit en août, une tour de guet fut construite à l'intérieur des murs. Ce dispositif de défense, semblable au donjon des châteaux forts médiévaux, facilitait la surveillance des digues, des bateaux et, évidemment, des environs, tout en servant d'entrepôt et de poudrière⁷⁴.

Les travaux terminés, le commandement du fort de Chambly fut confié au capitaine François Lefebvre, qui se retrouvait alors à la tête d'un peu plus de 50 hommes⁷⁵.

Le 4 octobre, soit peu de temps après avoir hérité de ses nouvelles fonctions, le commandant dut faire face à une attaque-surprise entreprise par une armée iroquoise. Le sieur Lefebvre, qui quelques années plus tard était en quête d'une gratification, fit une description assurément quelque peu exagérée de son périlleux commandement :

*Il fut envoyé en 1687 en Canada, et la mesme année défendit le fort de Chambly, poste le plus exposé à L'enemy : où Il avoit l'honneur de commander; de l'Attaque de plus de 300 Iroquois, qui n'en remportèrent que la confusion d'y avoir bien perdu de leurs gens un desquels Il fit Laisser à leur Veu dans Le fort heure de Midy au plus chaud de l'Attaque.*⁷⁶

Durant l'assaut, un Iroquois fait prisonnier fut ligoté, et le capitaine Lefebvre le fit exposer au-dessus des murailles, à la vue de ses compagnons d'armes. Ce geste aurait semé une telle panique au sein de l'ennemi, que celui-ci battit en retraite⁷⁷. Les Iroquois se seraient par la suite lancés à la conquête de proies plus faciles, soit les habitants qui n'avaient pas eu le temps de se réfugier dans la forteresse. Ils auraient fait quelques prisonniers et brûlé des demeures avant de retourner dans leur bourgade⁷⁸.

D'autres sources parlent du siège en relatant les événements de manière quelque peu différente. Le père sulpicien François Vachon de Belmont racontait que 150 guerriers auraient attaqué l'enceinte, pour ensuite capturer un soldat et sa famille⁷⁹. Le fort aurait subi un nouvel assaut quelques semaines plus tard, et encore une fois, l'air froid d'automne se remplit de l'effluve âcre de la poudre à fusil. Comme lors de la première attaque, les assaillants n'avaient pu pénétrer la muraille. Ils s'en prirent donc à nouveau à la population environnante en incendiant les maisons et en faisant des prisonniers⁸⁰. Si les chroniqueurs s'embrouillent sur certains détails liés aux événements tragiques de l'automne 1687, il reste que tous s'entendent sur une chose : le fort venait de traverser avec brio les premiers sièges de son histoire. Malheureusement, cette réussite n'eut pas l'effet dissuasif escompté. Aussi, l'année suivante, les seigneuries de Contrecoeur, Sorel, Saint-Ours et Saint-François eurent à subir à leur tour les attaques des Iroquois⁸¹. Le nombre réduit de soldats à Chambly empêchait toute interception.

En cette période de conflit, le quotidien des habitants, comme celui des soldats, n'était évidemment pas de tout repos. Dans le cas de ces derniers, c'était encore pire, puisqu'ils se voyaient constamment confrontés à la crainte de mourir aux mains d'un ennemi invisible, tapi au-delà des murs, ce qui devait peser sur leur moral. À l'intérieur du fort, ces dangers, jumelés à l'isolement dû à l'éloignement des grands centres qu'étaient Montréal, Trois-Rivières et Québec, rendaient les conditions de vie plutôt difficiles. Ceci a pu avoir une incidence sur

la santé soldats, comme le rapporte le gouverneur Denonville au plus fort du conflit.

Les difficultés de soutenir des postes éloignés dans les pays environnés de bois autour des ennemis sont si grandes et s'accompagnent de misères du scorbut que cela ne se peut concevoir; à moins de l'avoir éprouvé comme nous avons fait cette année: car quand les gens n'ont pas la liberté de s'écarter plus loin que la demie portée de fusil sans courir le risque d'être assassinés par un sauvage caché derrière un arbre, cela chagrine tellement le soldat, qui tombe aussitôt malade. Nous croyons que c'est la principale raison de la mortalité arrivée dans les forts...⁸² »

La tension dans les postes exposés, dont celui de Chambly, était au plus fort. Les soldats, au même titre que les officiers, en subirent les effets pernicioseux. Ainsi, le 15 juillet 1689, lors du transfert de commandement entre le capitaine François Lefebvre et le capitaine Raymond Blaise des Bergères, une altercation vint troubler la vie déjà tendue au sein de la garnison. Lefebvre, qui deux ans auparavant avait brillamment défendu le fort et qui n'avait pas encore reçu de gratification pour ce fait d'armes, aurait, semble-t-il, été peu empressé de quitter ses fonctions. Cette conduite déplut à des Bergères et le tout se termina par un duel en règle. Ce dernier fut légèrement blessé et, aussitôt après, les deux duellistes furent arrêtés avant d'être jugés dès le lendemain à Montréal. L'affaire se rendit jusqu'au conseil souverain et en novembre, les deux hommes furent absous des charges portées contre eux. Néanmoins, pendant que des Bergères conservait le commandement du fort, Lefebvre se voyait condamné à payer les frais de cour et à dédommager son opposant d'une somme de 600 livres⁸³.

Raymond Blaise des Bergères héritait donc du commandement du fort dans une conjecture plus qu'hostile. Il était toujours aussi hasardeux de circuler dans les environs du Richelieu, où les Iroquois se promenaient à leur guise. De ce fait, la communication entre Chambly et Montréal était assez sporadique. Les soldats du fort finirent toutefois par trouver une manière aussi efficace qu'originale d'envoyer leur message à la grande ville. Celle-ci consistait à confier l'acheminement du courrier à un chien que le capitaine des Bergères avait ramené du poste de garnison de Niagara en 1688.

Initialement, l'animal fut attiré par une femelle de son espèce qu'on gardait au fort de Laprairie. Comme cette enceinte se situait

juste en face de l'île de Montréal, le canin avait pris l'habitude de s'y rendre régulièrement pour combler ses besoins naturels. Ayant remarqué son manège, les soldats eurent l'idée de se servir de lui pour assurer la communication entre les deux forts. C'est ainsi que la bête devint le *courrier du roi*. En plus de livrer les messages pour les deux forts cités plus haut, le chien faisait de même avec celui de Boucherville. Son efficacité était telle, qu'on lui accorda une ration. De même, son nom, monsieur de Niagara, fut ajouté à la liste des soldats. Il servit ainsi de 1688 à 1696. Après sa mort, survenue vers 1700, la garnison, sûrement par mélancolie, prétendait qu'il était toujours vivant et qu'il était parti en course ou en chasse lors de l'appel journalier⁸⁴.

La situation conflictuelle, déjà difficile, finit par s'aggraver en 1689, lorsque la guerre fut déclarée entre la France et l'Angleterre. Ce dernier pays s'allia aux Iroquois, qui au mois d'août, s'attaquèrent à nouveau à la colonie, mais cette fois, de manière fort brutale. C'est ce que l'on appela par la suite le massacre de Lachine, au cours duquel près d'une centaine d'habitants furent tués. La riposte des Français survint à l'hiver 1690. Tenue responsable de ce carnage, la Nouvelle-Angleterre vit ses colonies attaquées par trois troupes de soldats. L'une d'elles, forte de 500 hommes, passa par le fort de Chambly, qui servit de poste avancé pendant l'attaque du village de Corlaer, près d'Albany. Ce raid, qui causa la mort d'une soixantaine d'Anglais, fut considéré comme un grand succès, au même titre que les deux autres qui ont été lancés simultanément.

Au printemps, les Anglais tentèrent de reprendre l'avantage en envoyant une petite troupe à Chambly, mandatée pour y tendre une embuscade. Résultat : deux morts et un prisonnier⁸⁵. Malgré le faible impact de cette réplique, les autorités françaises craignaient d'autres représailles. C'est pourquoi, à l'été 1691, le gouverneur Frontenac décida de porter la garnison de Chambly à 200 hommes⁸⁶, qu'il plaça sous les ordres du capitaine de Valrennes et du commandant des Bergères, alors toujours responsable des lieux. Cette armée était la plus grande à occuper le fort depuis le régiment de Carignan en 1666-67.

Cette décision ne pouvait mieux tomber, puisque le 11 août, une armée anglaise constituée de 400 hommes, dont 80 Agniers, partit d'Albany pour remonter le Richelieu et attaquer sournoisement le fort Laprairie, non sans infliger de grosses pertes aux Français⁸⁷. Ayant eu vent de l'attaque, des soldats cantonnés à Chambly quittèrent leur fort pour intercepter l'ennemi alors même qu'il s'en retournait.

*Ils avoient à peine fait deux lieues qu'un de leur découvreur se fit voir à la troupe de Mr de Varennes qui suivoit à grand pas leur piste, il eust à peine le temps de mettre le peu de gens qu'il avoit en estat de se bien deffendre, n'ayant en tout que cent quatre vingts hommes en sorte que les anglois estoient plus que deux contre un, il se rencontra dans le chemin deux grands arbres renversez par terre qui luy servirent de retranchement. Il avoit rengé ses gens derrière à trois de hauteur qui devoient tirer rang par rang ce qui fut bien exécuté. Les ennemis marchoient avec précipitation et croyant par leur cris nous etonner ils vinrent donner jusqu'à la portée du pistolet du retranchement et de la decharge du premier rang, il leur tomba plus de trente hommes...*⁸⁸

Le violent combat qui s'ensuivit fut tout à l'avantage des soldats de Valrennes. Lors de cette bataille, les envahisseurs laissèrent 130 hommes sur le terrain, soit le tiers de leur troupe. Ce dur affrontement fut par la suite nommé la deuxième bataille de Laprairie⁸⁹. La stratégie offensive instaurée par Tracy visant à empêcher les incursions ennemies venait ici, grâce à une garnison nombreuse, de prouver son efficacité. Frontenac, qui passa au fort l'année suivante, ne tarit pas d'éloges à l'égard du commandant des Bergères, qui avait envoyé ses troupes au moment opportun lors du passage des Anglais. Cela ne l'a pas empêché d'être critiqué par l'intendant Bochart, qui lui reprocha sa trop grande consommation de vivres et de munitions⁹⁰. Peut-être le soupçonnait-on de fraude envers le trésor royal ? Si tel était le cas, des Bergères jouissait d'un appui de taille en la personne du gouverneur Frontenac, qui lui rendit un hommage des plus vibrants dans son rapport adressé au ministre.

*Mais ce que je vous puis dire pour ne pas trahir la vérité est qu'il n'y a point ici de commandant dans aucun fort qui y tienne les choses en si bonne état qu'il fait, qui soit plus vigilant et sur qui on doive plus s'assurer. (...) Son poste est le plus jaloué et le plus exposé de tous. C'est une clef du pays et les ennemis sont presque à tous les jours au pied de ses palissades, de sorte qu'il faut être aussi alerte que je sais qu'il est pour diminuer les inquiétudes que j'en aurais, si un autre moins soigneux que lui était à sa place. Je ne m'attendais pas, dans le voyage que j'y ait fait, cet été, d'y trouver toutes choses en aussi bon ordre.*⁹¹

Frontenac avait de bonnes raisons de féliciter ses subordonnés, car même si la pression des Iroquois gardait la colonie sur un pied d'alerte, la défaite des Anglais pendant l'été 1691 leur avait coûté énormément cher. En plus d'avoir perdu un nombre élevé de soldats, ils avaient perdu l'envie de faire la guerre près des murs de Chambly.⁹²



Figure 13 - Plaque marquant l'emplacement de la 2^e bataille de Laprairie.

Chapitre V

Raid et reconstruction

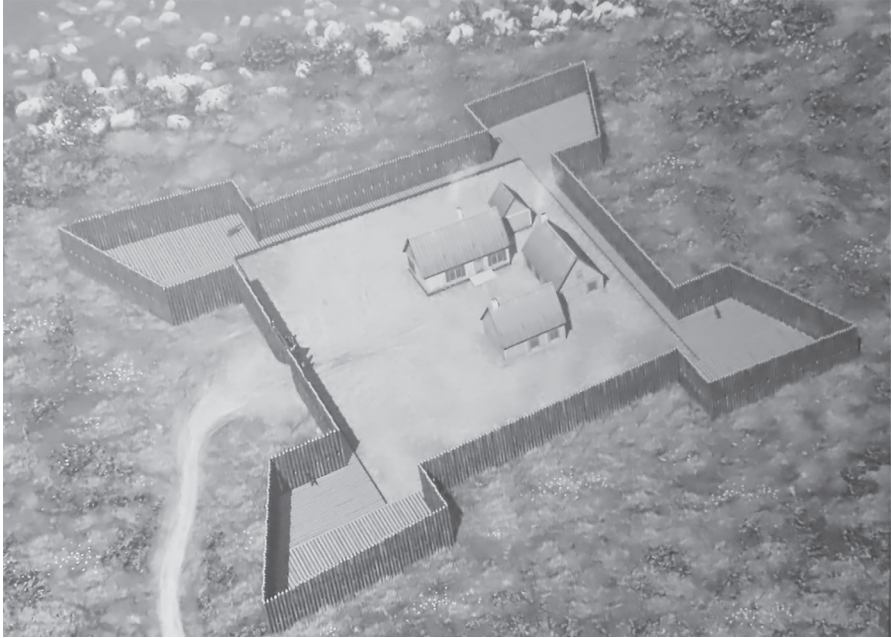


Figure 14 - 2^e fort de bois. (Illustration : Parcs Canada).

Suite à la déconfiture de Laprairie, les Anglais restèrent hors du territoire de la Nouvelle-France jusqu'à la fin du conflit qui se termina en Europe en 1697. Par cette inaction, ils se trouvaient à abandonner leurs alliés amérindiens, ce qui entraîna une certaine détérioration de leur relation⁹³. Les autorités françaises comptaient bien profiter de ce contexte pour régler une fois pour toutes le problème iroquois. Cependant, si les Anglais avaient été intimidés lors de la bataille de Laprairie, il n'en fut pas de même pour les tribus des cinq nations, qui elles, avaient poursuivi leurs attaques contre la Nouvelle-France⁹⁴. C'est ainsi qu'en janvier 1693, Frontenac lança une offensive en organisant une expédition pour contrer les Iroquois. Il s'agissait d'une activité militaire dans laquelle les soldats et les miliciens canadiens s'étaient rendus maîtres. Ce fut une armée de 625 hommes, composée de soldats des Compagnies franches de la Marine, de miliciens et d'Amérindiens

qui quitta le fort de Chambly le 27 janvier. Tous étaient bien résolus à *passer tout le monde au fil de l'épée*⁹⁵. En ce sens, il semblerait que l'expédition fut une réussite. L'armée était effectivement parvenue à ravager de nombreuses bourgades iroquoises, en plus de ramener 300 prisonniers⁹⁶. Le retour au pays fut néanmoins périlleux. En cause, les Iroquois à leurs trousses et une pluie soudaine qui rendit la marche difficile, tout en gâchant la nourriture. Comme pour l'expédition manquée de Courcelles en 1666, l'avant-poste, qu'était encore le fort de Chambly, sauva les troupes in extremis⁹⁷.

L'utilité du fort avait encore été prouvée lors de cette intervention militaire. Le gouverneur Frontenac profita donc de cette conjoncture favorable pour réclamer des fonds à la métropole, afin de rénover l'enceinte. Sa demande fut acceptée et le rapport qu'il fit à cette date laisse une idée assez surprenante de l'état déplorable de la forteresse, alors même que la guerre était à son plus fort, et que la reconstruction du fort remontait à seulement sept ans.

*Le fort de Chambly es celui de Sorel ont esté (refaits) de pieux neufs, les vieux estant pouri et separez les uns des autres suffisammens pour y entrer plusieurs endroits.*⁹⁸

Le capitaine Des Bergères, qui dirigeait toujours le fort, fut nommé responsable des travaux de réaménagement, qu'il aurait en partie financés de sa propre bourse. Encore une fois, Frontenac fut hautement satisfait de son travail, comme il le confirme lui-même au ministre de Louis XIV.

*Celui (de Chambly) a esté refait de nouveau par le Sr des Bergeres qui y commande depuis quatre ans et il est dans l'estat de la meilleure deffense qu'on puisse attendre d'un fort de pieux.*⁹⁹

Cette fois le gouverneur ne se contenta pas seulement de belles paroles à l'endroit de Des Bergères, à qui il accorda à une gratification de 500 livres¹⁰⁰.

Ces travaux étaient loin d'être superflus puisque la menace était toujours présente. À preuve, en 1695, lorsque l'efficacité offensive de l'enceinte fut mise à l'épreuve lors de l'incursion d'un groupe de guerriers iroquois. Ces derniers évitèrent le fort et sa garnison de 200 hommes, pour plutôt se rendre à Boucherville, où ils furent tout de même interceptés par les troupes de Chambly.

Dans la bataille qui s'ensuivit, les Amérindiens perdirent de nombreux hommes et ne purent que regagner précipitamment leur bourgade¹⁰¹. À la suite de cette défaite, la pression exercée par les tribus des cinq nations s'amenuisa énormément, plus particulièrement à partir de 1697, lorsque la paix fut signée entre la France et l'Angleterre. Comme la guerre avait cessé de jeter son ombre menaçante sur la colonie, on réduisit la garnison de Chambly¹⁰². Incidemment, la table était mise pour une véritable réconciliation. S'ensuivirent de longues négociations entre la Nouvelle-France et les Iroquois, négociations qui finirent par aboutir en 1701 avec le traité de la Grande Paix de Montréal et qui mirent fin à presque un siècle de conflits.

Pourtant, la Nouvelle-France n'en avait pas encore terminé avec la guerre puisqu'à peine un mois après cette réconciliation, un autre conflit éclatait encore entre les deux métropoles coloniales, dans ce qu'on appela la guerre de Succession d'Autriche. Cette fois, les Iroquois entendaient rester neutres, même à quelques reprises, ils seraient amenés à prendre le parti des Français.

Malgré tout, cet affrontement comporterait son lot de nouvelles menaces, notamment avec l'avènement de l'artillerie de campagne, qu'on avait grandement développée au cours du 18^e siècle. À cette époque, cette forme d'attaque se devait d'être prise en compte pour bien planifier la défense ou l'attaque d'une place forte. Si le fort de Chambly avait tenu le coup face aux assauts des guerriers iroquois, légèrement armés, il risquait d'en être tout autrement devant des troupes anglaises équipées de canons. Devant les boulets ennemis, les murs de pieux devenaient aussi inutiles qu'une feuille de papier. L'intendant Champigny informa donc le ministre de la pauvre disposition du fort face à l'ennemi et demanda, comme l'avait fait Frontenac huit ans auparavant, des fonds pour rénover le fort. Cette fois-ci, la réponse du ministre fut assez équivoque quant à la manière dont ce dernier tenait à ménager le trésor royal en temps de guerre.

*Pour le second des 3000 destinés pour le fort de Chambly sa majesté veut savoir si l'entretien de ce fort est absolument necessere en cas qu'on n'ayt point de guerre avec les Iroquois et s'il faut absolument qu'il subsiste, il n'y faudra laisser que le nombre d'hommes absolument necessere afin de réduire de même au plus petit pied qu'il se pourra la depense du transport de ce qu'on aura envoyer...*¹⁰³

Finalement, c'est l'intervention de la providence qui força la main des autorités coloniales, puisque le fort fut détruit par un incendie au début de l'année 1702. Le sieur de Muy, qui commandait alors l'endroit, fut blâmé pour ce drame, comme en fait état une lettre anonyme adressée au ministre.

*Un beau jour (le sieur de Muy) étant à jouer avec le nommé Périgny (...) le feu prit dans le fort et il est sûr que s'il y avait eut une sentinelle, le dit fort de Chambly n'aurait pas brûlé et si ça n'avait pas été un des soldat qui sortit pour quelques nécessité, tout le monde aurait été brûlé (...) Le père récollet étant à son premier somme a été surpris par le feu...*¹⁰⁴

Si l'imprudence de de Muy était ici mise en cause, d'autres sources avancèrent que le feu aurait été allumé accidentellement par l'aumônier, seule victime de la tragédie¹⁰⁵. Enfin, selon d'autres personnes, le fort aurait été brûlé par les Iroquois. Cette hypothèse est cependant difficilement envisageable pour la simple raison que la paix avait été signée l'année précédente¹⁰⁶.

Puisque l'importance stratégique du fort, qui permettait le contrôle militaire et commercial de la rivière, avait mainte fois été prouvée, il n'y eut donc aucune autre alternative que de le reconstruire. Ce fut au début de l'été que les troupes régulières, sous les ordres de l'ingénieur du roi Levasseur de Néré, érigèrent une nouvelle fortification. Restrictions monétaires obligent, elle fut reconstruite avec des pieux en bois et ses dimensions furent beaucoup plus modestes que la précédente. En fait, le budget aurait été limité à tel point, qu'on dut utiliser le bois et la quincaillerie trouvés à même les décombres de l'ancien fort¹⁰⁷. Le lieutenant François Hertel de la Fresnière, garde-magasin des lieux, se vit octroyer la responsabilité d'ériger l'habitation des soldats. Aussi, dut-il trouver les ouvriers et les matériaux pour accomplir le travail¹⁰⁸.

Pour assurer la défense de l'enceinte, on pouvait compter, à cette date, sur six canons et pierriers. Ceci est la première mention faisant allusion à la présence d'artillerie au fort. Une poudrière fut donc aussi construite¹⁰⁹.

Les faiblesses du nouveau fort devaient être assez évidentes pour un stratège averti. En effet, ses faiblesses face à l'artillerie de campagne et à tout éventuel incendie, comme l'avait démontré le dernier incident, étaient flagrantes. Conscient de ce problème, l'ingénieur de

Néré proposa donc différentes solutions pour augmenter le potentiel défensif des lieux. De même, opportuniste et jamais à court d'idées, il proposa sa personne, à l'instar de Frontenac dans le cas de Saint-Ours, pour occuper le poste de gouverneur de Chambly, après que l'endroit ait été désigné comme bourg royal¹¹⁰. Ces demandes furent toutes rejetées et le fort, bien que réduit, se vit confier le même rôle que l'ancien. Il continua donc à servir de base avancée pour les expéditions en Nouvelle-Angleterre.

La première attaque survint en mars 1704. 250 miliciens allèrent attaquer le village de Deerfield dans le Massachusetts. Les troupes françaises, sous le commandement d'Hertel de Rouville, un officier aguerri habitué dès son plus jeune âge à la guerre de raid, massacrèrent pas moins de 50 personnes. Quant à eux, les Amérindiens qui les accompagnaient firent une centaine de prisonniers, qu'ils ramenèrent dans la colonie. Lors de leur passage au fort de Chambly, certains des prisonniers anglais soulignèrent l'accueil chaleureux des soldats. Ceux-ci leur offrirent de la nourriture, en plus de leur donner l'assurance que le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre serait prévenu de leur capture. Des membres de la famille Hertel auraient même tenté de racheter certains des captifs aux Amérindiens¹¹¹.

Une autre attaque fut conduite en 1708. Ainsi, les troupes, encore sous les ordres d'Hertel de Rouville, quittèrent le fort pour aller attaquer le village de Haverhill. Hertel de Chambly, (appelé de la sorte parce qu'il était propriétaire de la seigneurie de Chambly depuis 1689¹¹²), frère de Rouville, fut tué au retour de l'expédition qui eut un succès mitigé, malgré la destruction de Haverhill et la mort d'une quarantaine de personnes¹¹³.

Face à l'ampleur des pertes subies lors de ces expéditions, les colonies anglaises décidèrent d'organiser une puissante contre-attaque afin de reprendre l'initiative de l'affrontement. En 1709, une armée fut envoyée dans les environs du lac Champlain. Les autorités françaises réagirent aussitôt en déplaçant à leur tour des troupes sur le Richelieu. Cet été-là, ce fut donc plus de 1500 hommes qui établirent leur bivouac au fort¹¹⁴. On peut se demander si tout ce beau monde n'en oublia pas quelque peu les affres de la guerre, puisque le commandant du fort, le sieur Mariauchau d'Esgly, était un personnage haut en couleur qui adorait faire la fête. Devant ses hommes, il aimait bien, effectivement, interpréter des chansons humoristiques de son cru. Plutôt satiriques, ses compositions prenaient souvent à partie les hommes importants

de la colonie. Aimés de tous, ses chants étaient entonnés autant par les hommes de la garnison que par les citoyens des grandes villes. La popularité de ses chansons était telle, que l'intendant Raudot, à qui cela ne plaisait guère, en vint à émettre une ordonnance d'interdiction pour quiconque de les interpréter¹¹⁵. On peut donc se demander si les troupes qui avaient quitté Chambly pour aller intercepter l'ennemi sur le lac Champlain scandaient l'une de ses amusantes œuvres lyriques. Cependant l'armée anglaise s'était retirée et les soldats français en furent quittes pour une démonstration de force.

Malgré l'absence de combat sur le front sud, les autorités de la colonie s'alarmèrent face à cette volonté belliqueuse de l'ennemie. De ce fait, les chansons ironiques d'Esgly devinrent bien secondaires. Aussi, la faiblesse du fort de Chambly, notamment face aux incendies, demeurait pour eux une source d'inquiétude.

Différentes solutions furent donc envisagées, dont celle d'abandonner le poste au profit des forts de La Prairie et de Montréal¹¹⁶. Ainsi en 1708, Chambly n'avait plus que 16 hommes dans sa garnison¹¹⁷. Malgré tout, les dirigeants de la colonie demeuraient conscients de l'importance stratégique de cette fortification. C'est pourquoi on en vint à la conclusion que l'on devait en faire un obstacle infranchissable en lui donnant, entre autres, la capacité d'arrêter l'ennemi aux pieds des rapides. Dès lors, le visage de Chambly changerait pour toujours et le fort toucherait du même coup à l'immortalité.



*Figure 15 - Jean Baptiste Hertel de Rouville, tableau du 18^e siècle,
Musée McCord.*

Chapitre VI

Le fort de pierre

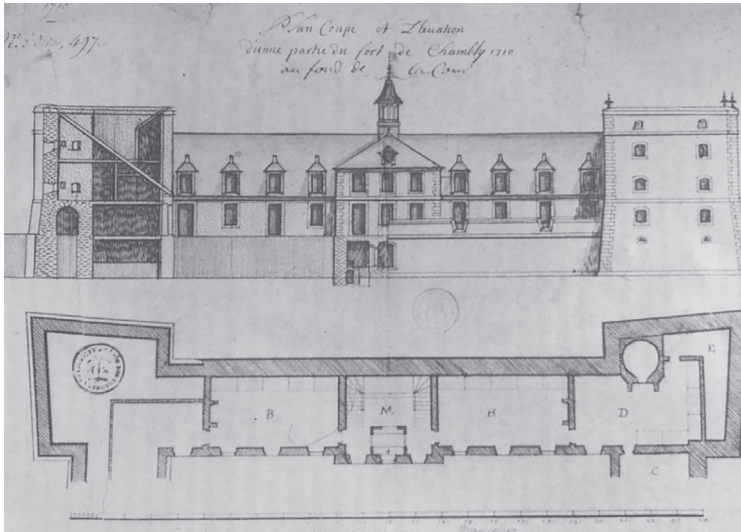


Figure 16 - 1710, plan Beaujours.

L'invasion anglaise de 1709, bien que ratée, avait tout de même forcé les autorités de la colonie à revoir leur politique de défense. Les rapports de force étant à deux contre un en faveur de l'ennemi¹¹⁸, le gouverneur Vaudreuil se devait de trouver la meilleure stratégie pour protéger les frontières de la Nouvelle-France. Doté d'une force militaire comptant un total de 3350 hommes, il muta le gros de ses effectifs à Québec, soit 2350 soldats, et garda les 1000 autres à Montréal. Ce dernier bourg, loin de jouir des mêmes défenses naturelles et fortifiées de Québec, demeurait donc passablement vulnérable¹¹⁹. Le fort de Chambly constituait le seul rempart susceptible d'arrêter tout ennemi désireux d'attaquer Montréal, d'où l'importance d'améliorer les murs de l'endroit.

Or, avant d'entreprendre de quelconques travaux, le gouverneur se devait de bien analyser les particularités de la menace, afin de pouvoir la contrer de manière efficace. Vaudreuil, qui avait envoyé des soldats en reconnaissance pour se rendre compte des effectifs de l'ennemi, obtint de précieux renseignements sur l'équipement dont

jouissait l'armée de la Nouvelle-Angleterre. C'est ainsi qu'il apprit que leur train d'artillerie se composait exclusivement d'armes légères, à cause de la difficulté de transport sur la rivière.¹²⁰ Après l'évaluation des rapports qui lui avaient été soumis, Vaudreuil en vint à la conclusion que le fort devait être fait de pierre. De cette manière, il pourrait résister à la puissance de feu de petits canons de quatre livres. Ces *petits canons* avaient tout de même une longueur d'un mètre quatre-vingt et pesaient pas moins de 450 kilos¹²¹. Ce calibre restait cependant le moins encombrant et constituait, de l'avis du gouverneur, la seule artillerie que l'ennemi pouvait transporter près des murs, à cause de cette barrière naturelle qu'étaient les rapides¹²².

Une autre considération tactique à retenir était que les Anglais étaient dans l'impossibilité de tenir un siège, puisque pour ce type d'attaque, l'artillerie lourde s'avérait une arme essentielle. Vaudreuil en tira donc une autre conclusion. La fortification de Chambly ne pouvait, dès lors, être investie que par l'assaut de troupes¹²³. Ainsi, à défaut d'avoir des remparts en épaisses masses de terre revêtue, comme préconisé par Vauban¹²⁴ pour les places fortes devant contrer les canons de haut calibre¹²⁵, le nouveau fort devrait être muni de hauts murs maçonnés, à l'instar des forteresses du Moyen Âge. La défense serait assurée en hauteur plutôt qu'en profondeur.

Cette particularité rendait les lieux plus difficiles à occuper lors d'une attaque directe. Leurs hautes murailles en pierre devenaient un obstacle presque impossible à escalader, en plus d'offrir un étagement de tirs appréciable susceptible de nuire à l'approche de l'ennemi et, ultimement, empêcher tout assaut.

Dans un même ordre d'idée, cet étagement rendrait le tir de flanquement plus efficace. Toutefois, pour être certain que tous les murs soient bien défendus, il fallait s'assurer que les bastions ne soient pas trop éloignés l'un de l'autre, vu la portée réduite des mousquets¹²⁶, d'où une certaine restriction sur la longueur des murailles.

Les principales caractéristiques du nouveau fort ayant été établies en accord avec l'ensemble des considérations tactiques, il ne restait plus qu'à demander l'autorisation du ministre. En effet, si le gouverneur de la colonie pouvait ordonner de lui-même la construction d'un fort de pieux, seul l'accord royal lui donnait le droit d'en élever un en pierre¹²⁷.

Les Sr Vaudreuil et Raudot ne pouvions s'empescher de vous marquer la consequence dons es le poste de Chambly. Ils en sons plus

*persuadés cette année qu'ils ne l'ont jamais esté, C'est le seul endroit par où les Anglois peuvent venir en gros partis en cette colonies es y amener du canon es de petits mortiers, il leurs paroistrois absolument nécessaire d'y faire un fort de pierre qui serois par ce moyen hors de l'insulte parce que celuy qu'ils peuvent amener ne peut estre que de quatre livres de balles ou plus es ce ne serois poins tous les ans a raccommoder, ce qui cause toujours de nouvelles dépenses, outre qu'un fort de pieux es sujet a estre bruslé tous les jours, ce poste bien fortifié es en estat de défense mettrois a couvert la ville de Montreal parce qu'ils ne peuvent passer leurs voitures que par cet endroit.*¹²⁸

Malgré cette demande faite en bonne et due forme, les dirigeants coloniaux firent fi de l'autorisation du ministre et outrepassèrent leur pouvoir en ordonnant l'élévation des murs avant même d'en recevoir l'autorisation¹²⁹. La menace d'une autre invasion justifiait l'urgence d'entamer les travaux. C'est pourquoi la tâche fut mise en branle dès l'automne 1709.

*Les habitants du gouvernement de Montréal à amener sur le lieu le plus tôt que faire se pourra la pierre et la chaux nécessaire pour la bâtisse en pierre du fort de Chambly; ils devront aussi fournir et apporter à Chambly les poutres équarries et le bois nécessaires...*¹³⁰

Cette ordonnance, datée du 16 novembre 1709, forçait les habitants de Montréal à consacrer 8 jours de corvée pour assurer la construction du fort¹³¹. Pendant l'hiver, des ouvriers durent tailler les pierres angulaires des portes et des fenêtres, tandis qu'une partie du matériel fut transportée par traîneaux jusqu'à Chambly¹³². Au mois de mai, soit juste après le dégel, les ouvriers creusèrent le sol pour y placer les fondations des murs. Sensiblement au même moment, le ministre, mis devant le fait accompli, ne pouvait que donner son accord pour la suite des travaux. Enfin, le 2 novembre 1710, les bastions et les courtines (murailles entre les bastions) étaient terminés. Pendant tout ce temps, pour assurer la bonne conduite des travaux et protéger le chantier de toute invasion, un détachement avait été envoyé au lac Champlain.¹³³

La construction de la forteresse avait été confiée à l'ingénieur militaire Josué Boisberthelot de Beaucours, un officier fort expérimenté. Déjà en 1693 et 1707, il s'était employé à reconstruire les fortifications de Québec dans le plus pur respect de la tradition de Vauban¹³⁴.

À Chambly, il élaborait les plans de l'enceinte en fonction des circonstances locales et des spécifications tactiques déjà mentionnées. Le fort était fait d'un carré bastionné de près de cinquante-cinq mètres d'un bout à l'autre. Les courtines de huit mètres de haut qui elles, s'étendaient sur trente-cinq mètres de longueur, étaient surplombées par des bastions d'une hauteur de dix mètres. Les murailles reposaient sur des fondations de plus de trois mètres de profondeur, qui s'aminçissaient jusqu'à un mètre et demi à leur sommet.

La dimension des murs maçonnés, selon l'expertise des ingénieurs, artilleurs et hommes de guerre de la colonie, aurait été suffisante pour contrer la puissance de feu des canons légers.¹³⁵ Les murailles des courtines avaient été percées de meurtrières (où créneaux), aménagées pour permettre les tirs de mousquet et ceux de l'artillerie sur deux niveaux, tandis que les bastions comptaient, eux, trois meurtrières.¹³⁶

À l'intérieur des murs, des bâtiments furent érigés le long des courtines, divisées en plusieurs pièces aux multiples usages comme : chapelle, baraquement ou entrepôt. La place centrale, dite place d'armes, avait une superficie d'un peu plus de mille mètres carrés. Une fois terminée, l'enceinte fut nommée fort Pontchartrain, en l'honneur du ministre de la Marine. Cet hommage lui aurait peut-être été rendu dans le but de lui faire oublier les irrégularités commises lors du projet.

Par la suite, les alentours du fort furent réaménagés en ce que l'on appelle une réserve militaire ou banlieue. Ainsi, pour optimiser son aspect offensif, tout obstacle pouvant servir de refuge aux soldats ennemis et donc, susceptible de limiter la capacité de tir à partir des murs, devait être retiré, et ce, dans un rayon de 300 toises de chaque côté de la forteresse. Les abords de celle-ci furent donc défrichés et les bâtiments à l'intérieur de cet espace enlevés. On alla même jusqu'à obliger le déplacement du noyau du village un peu plus vers l'est.¹³⁷ L'opération engendra certains problèmes, comme l'atteste une demande de dédommagement émise par Joseph-François Hertel de la Fresnière, qui avait dû, conformément à cette ordonnance, démolir certains de ses bâtiments jugés trop près des murs.¹³⁸

Malgré ces inconvénients, les autorités coloniales étaient plus que satisfaites du nouveau fort et de l'ingénieur militaire Beaucours. Celui-ci avait hérité sans contredit d'une tâche monumentale, puisqu'il dut travailler simultanément sur les fortifications de Québec et de Chambly. Ce travail colossal lui valut les éloges du ministre et de ses supérieurs immédiats.

*Y avait donné tous ses soins et toute son application et les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours.*¹³⁹

Il y eut néanmoins quelques voix pour dénigrer la nouvelle forteresse. Un rapport anonyme reprocha à l'enceinte son inefficacité à protéger le village de Chambly, puisque ses canons ne pouvaient prendre les rues en enfilades.¹⁴⁰ Ce genre de critique où l'on mettait en doute les capacités tactiques du fort de Chambly devint récurrent dans l'histoire de l'enceinte. Ces reproches perdureront jusqu'à notre époque, comme nous le verrons ultérieurement. En revanche, l'opinion générale, elle, était plus que positive. C'est ce que le gouverneur et l'intendant rapportèrent au ministre, du moins, histoire de justifier les dépenses liées à cette construction.

*On peut placer dans ce fort 40 pièces de canons et 36 pierriers : 500 hommes y peuvent faire le service et 1000 y peuvent être à couvert en cas de besoin. On peut y mettre des vivres pour la subsistance de ce nombre d'hommes pendant un an et des munitions de guerre autant qu'on y en peut en avoir besoin et pour autant de temps qu'on voudra. Enfin, monseigneur, ce fort doit être regardé comme le rempart du Canada du côté d'en haut.*¹⁴¹

Le roi, bien que satisfait du travail, refusa la proposition de Vaudreuil de faire de Chambly un poste de premier ordre, et le plaça sous la responsabilité d'un officier supérieur. Ce refus d'en faire un lieu de prestige pouvait résulter de certaines restrictions budgétaires, du fait que l'officier en place aurait vu sa solde majorée de 1000 livres¹⁴². Le gouverneur dut faire face à d'autres désagréments, notamment lorsque l'armée anglaise apparut sur les rives du lac Champlain. Le nouveau fort servit de point de ralliement aux troupes levées pour aller intercepter les envahisseurs, mais encore une fois, ces derniers se désistèrent avant même qu'un coup de feu ne soit tiré. La paix fut signée un peu plus d'un an après cette invasion ratée, sans que le fort ait pu prouver son efficacité lors d'un siège.

Dans les années qui suivirent, d'autres critiques s'ajoutèrent alors aux précédentes, dont celles de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur du roi nouvellement arrivé au pays, qui discrédita l'enceinte dans un mémoire envoyé au ministre en 1717.

*(les Anglais) peuvent venir jusqu'au fort de Chambly à sept lieues de la ville sans être découvert ils sont venus une fois à La Prairie de la Magdeleine à deux lieues de la ville qu'il surprirent les troupes du roi le fort de Chambly est si petit et de si peu de deffense qui peuvent le laisser derrière sans craindre.*¹⁴³

Les intentions de l'ingénieur demeurent assez questionnables. L'incident relaté à La Prairie, survenu 26 ans auparavant, avait été transformé en victoire grâce, justement, à l'intervention de la garnison de Chambly. Cette omission, tout autant que ce dénigrement, peut laisser croire que de Léry cherchait un projet dans lequel il pourrait faire la promotion de ses talents. Par la suite, toutefois, il y alla de judicieuses recommandations pour améliorer l'efficacité du fort, lesquelles furent approuvées par le conseil de la marine au printemps 1720. De même, il fut désigné pour diriger les nouveaux travaux.

Il fit élever la courtine nord, construisit une batterie couverte, refit tous les créneaux et dégorgea les embrasures des bastions. Un peu comme on le faisait avec les châteaux forts du Moyen Âge, il fit creuser des douves¹⁴⁴, fit maçonner les parois et érigea un pont-levis à l'entrée afin de permettre la protection des mâchicoulis¹⁴⁵. Sa tâche terminée, l'ingénieur ne tarissait pas d'éloges envers la nouvelle forteresse.

*Il est situé à 6 lieux de Montréal par sa situation il en couvre tout son gouvernement. Les anglais ne peuvent venir au Montréal sans auparavant s'être emparés de ce poste qui est en état de les recevoir, s'ils le laissent en arrière et qu'ils marchent au Montréal, la garnison pourra lui couper les convois et s'ils étoient obligés de se retirer cette garnison pourrait les incommoder grandement dans leur retraite. Ce fort nous sert d'entrepôt pour porter la guerre aux Anglais et pour nous y retirer en cas d'accident, on pourra y loger 3 à 400 hommes et on y placera 500 hommes pour la mousqueterie et l'artillerie.*¹⁴⁶

À l'instar de Tracy, l'ingénieur du roi reconnaissait l'importance d'une garnison nombreuse. Toutefois, les travaux qui avaient été entrepris pour optimiser l'efficacité de l'enceinte restaient difficiles à évaluer. Encore une fois, les critiques allèrent bon train. Les réaménagements de Chaussegros de Léry étaient considérés par certains comme de simples menus travaux qui n'amélioreraient en rien la défense de la colonie¹⁴⁷. La période de paix qui venait d'être instaurée n'aidait évidemment pas à

éclaircir la question. Effectivement, le pays, comme les murs du fort, verrait s'écouler plusieurs décennies avant de devoir affronter à nouveau les affres de la guerre.

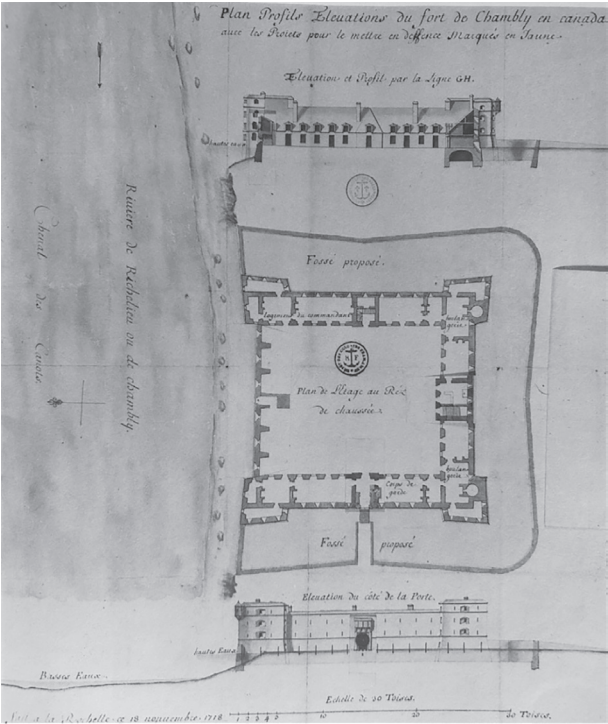


Figure 17 - 1718, plan Chaussegros de Léry.

Chapitre VII

Paix et contrebande

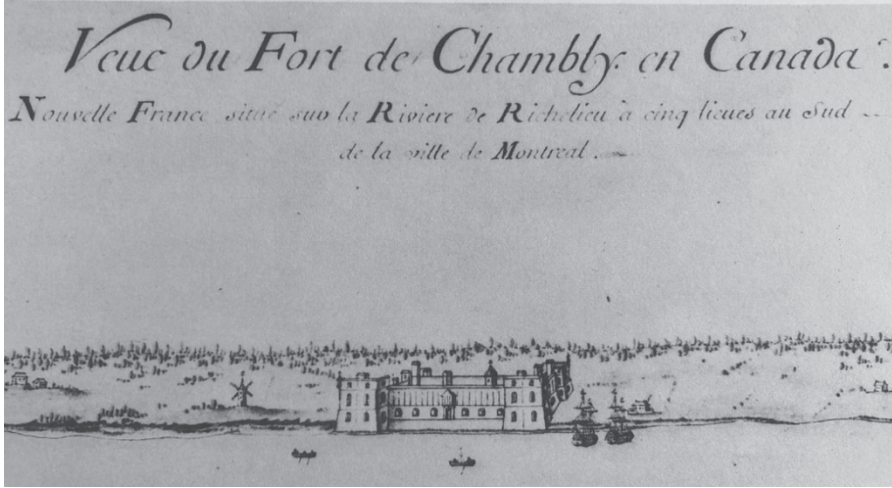


Figure 18 - Plan 1721

Cette longue accalmie, bien que salutaire pour la colonie, engendra l'émergence de la contrebande, un autre problème auquel le fort s'était vu confronter 30 ans auparavant, dans un contexte similaire. Ainsi, en 1707, le seigneur de Chambly, François Hertel de Rouville, rapporta le passage vers les Anglais de pas moins de 120 canots remplis à ras bord de fourrures¹⁴⁸. L'ingénieur de Léry avait également fait mention, dans son rapport, de l'importance de l'enceinte pour contrer ce problème.

*Une garnison fort commode pour un état-major serait en état d'empêcher le commerce qui se fait avec les Anglais ; les voyageurs français et sauvages marchent en troupes quand ils vont aux Anglais ; une garnison de 30 hommes n'est pas toujours en état de les arrêter.*¹⁴⁹

Le fort reprit donc le rôle qui était le sien lorsqu'il se trouvait sous le commandement du capitaine de Saint-Ours dans les années 1680, mais sans plus de succès. Ainsi, de 1710 à 1712, pas moins de 400 000 livres de peaux de castor auraient été passées frauduleusement à Chambly. Un chiffre faramineux quand on considère que les exportations vers la France pour ces trois années n'étaient que

légèrement supérieures à 70 000¹⁵⁰. Toutefois, le ministre espérait plus du commandant de Chambly, comme le démontre sa lettre de 1714 à François Mariauchau d'Esgly, le chanteur de noces, qui était encore pris à partie.

*Je vous recommande de vous appliquer pendant que vous serés à Chambly a empescher les traittes et le commerce frauduleux avec les Anglois es de vous comporter de manière a tous egard qu'il ne me revienne que des témoignages avantageux de votre conduite qui me donnerons les moyens de vous faire obtenir les grâces de Sa Majesté...*¹⁵¹

Il semblerait qu'après cette remontrance, les soldats de Chambly aient fait montre d'un peu plus de zèle, en procédant à plusieurs saisies importantes. En juin 1715, par exemple, alors que des contrebandiers anglais furent interceptés près de l'île Ste-Thérèse. Une partie de leur marchandise avait par la suite été retrouvée dans les ruines du fort érigé au haut des rapides. Le tout fut vendu à l'encan et les profits séparés en 3 parties : les soldats qui avaient participé à l'opération, leur compagnie et l'Hôtel-Dieu de Québec¹⁵².

En juin 1719, un groupe de soldats commandés par les officiers Hertel de Beaulac et Hertel de Moncours, prirent encore possession de marchandises en haut du chemin de portage, abandonnées là par des contrebandiers qui avait dû s'enfuir à leur approche.¹⁵³ Quelques mois plus tard, Hertel de Beaulac fit preuve de beaucoup plus de zèle en opérant seul ce genre de saisie¹⁵⁴. Ses bons et loyaux services furent reconnus par la suite. Lui qui à cette époque n'était qu'enseigne, se méritera le titre de commandant du fort en 1747¹⁵⁵.

Les autorités de la Nouvelle-France procédèrent ensuite à des contrôles plus sévères, particulièrement auprès des marchands anglais. C'est ainsi qu'à compter de 1731, tout voyageur de la Nouvelle-Angleterre devait se prémunir d'un passeport auprès de leur gouverneur, en plus de s'abstenir d'effectuer des transactions commerciales lors de leur séjour en territoire français. Cette nouvelle réglementation n'empêcha toutefois pas les va-et-vient illicites, si bien qu'en 1738, la garnison du fort de Chambly fut encore amenée à devoir procéder à une saisie spectaculaire, alors que la marchandise confisquée s'élevait à plus de 700 livres¹⁵⁶.

Par contre, si la contrebande des marchands anglais était partiellement maîtrisée, il en allait tout autrement pour celle à laquelle

se livraient les Amérindiens, qui presque toujours, transportaient leur fourrure à Albany sans en être inquiétés. L'administration coloniale se montrait plus tolérante envers eux, question de ne pas nuire à leurs bonnes relations¹⁵⁷.

En août 1723, le sieur Sabrevois, qui avait ordonné la saisie d'un canot amérindien rempli d'objets de contrebande, se vit blâmé par le gouverneur, qui en rapporta les raisons au ministre.

*Mr. de Sabrevois a reçu cette année un nouvel ordre pour commander à Chambly pendant trois ans, le sieur de Vaudreuil croit qu'il ne convient nullement pour le commandement de Détroit et qu'il n'est pas assez au fait du ménagement qu'on doit avoir pour les sauvages ce qu'il a reconnu pendant le temps que Mr. de Sabrevois y a commandé.*¹⁵⁸

Cette critique au sujet du trop grand zèle du commandant du fort était essentiellement liée au fait que dans les années 1740, la colonie voulait éviter tout problème risquant de lui mettre à dos les populations amérindiennes. Hormis l'aspect mercantile, ce laxisme s'expliquait par le fait que la Nouvelle-France avait plus que jamais besoin de ses alliés autochtones, alors même qu'un nouveau conflit s'annonçait avec sa rivale anglaise.

En 1744, débutait donc la guerre de Succession d'Autriche entre la France et l'Angleterre. Dans les colonies, la plupart des combats eurent principalement lieu en Acadie et dans l'ouest du pays. Du côté du Richelieu, les Anglais ne tentèrent aucune invasion, sûrement parce que le dispositif de défense de l'endroit avait encore été amélioré. En 1735, effectivement, les Français avaient élevé le fort Saint-Frédéric sur les rives du lac Champlain, à la frontière même du territoire ennemi, ce qui relégua Chambly au second plan. Cela fit qu'au début du conflit, le fort fut dégarni de ses canons au profit de celui de celui de Saint-Frédéric.¹⁵⁹

Chambly désarmé, la batterie couverte, bâtie par l'ingénieur Chaussegros de Léry sur la courtine Nord, fut transformée en entrepôt¹⁶⁰. Dans les années 1730, les nombreuses rénovations effectuées au fort avaient occasionné des dépenses onéreuses. Il avait fallu refaire la toiture, entretenir le fossé de la porte et restaurer le pont-levis¹⁶¹. D'autres travaux avaient été nécessaires à l'hiver 1741, après que l'enceinte ait été inondée à la suite d'un embâcle sur la rivière¹⁶². Au vu des coûts importants qu'impliquait la restauration du fort, l'intendant Hocquart

semblait douter de la pertinence de le conserver. Aussi, en 1741, écrivait-il au ministre :

*Le poste du fort St Frédéric est aujourd'hui sur un bon pied, à la vérité d'une grande dépense : c'est le poste avancé au moyen duquel le fort de Chambly devient presque inutile. Tout le service que rend aujourd'hui la garnison composée de 5 officiers et de 30 soldats consiste à monter la garde. On détache quelques fois pour porter à Montréal les nouvelles de ce qui se passe, comme l'arrivée des étrangers ou des lettres qui viennent de la Nouvelle-Angleterre ou du fort St Frédéric ; une garnison de 6 hommes est suffisante (...) La raison que ce fort sert d'entrepôt pour les munitions destinées pour le fort St Frédéric n'en est point une pour le conserver dans l'état où il est.*¹⁶³

Les suggestions de l'intendant avait fait leur chemin à la cour et dans la réponse qu'on lui avait adressée, le ministre en avait retenu certaines.

*Avant que le fort St Frederic ays été etably on a dû regarder celui de Chambly comme nécessaire pour couvrir la colonie du costé du sud ; et c'est aussi pour cette raison que Sa Majesté y a entretenu une forte garnison. Mais a present que ce dit fort se trouve presque inutile il paroît qu'on pourroit la retirer en entier. Sa majesté ne juge cependant pas à propos de le faire pour ne pas abandonner ce fort dont la conservation peut être nécessaire pour recevoir en temps de guerre les effets les plus précieux des habitants qui en sont voisins es faciliter en attendant la correspondance entre Montreal et le fort St Frederic.*¹⁶⁴

La garnison fut donc encore une fois réduite, passant de 5 soldats à un sergent et un officier. Malgré le conflit qui prit son envol en 1744, le nombre de troupes dans l'enceinte ne fut pas augmenté¹⁶⁵. Chambly ne servait maintenant plus que de bivouac et d'entrepôt pour les habitants ou les forts plus avancés. De plus, le ralliement des soldats, qui dans le passé s'effectuait à Chambly, avait maintenant lieu dans les ruines du fort Sainte-Thérèse.¹⁶⁶

Décelant dans cet abandon la faiblesse relative du fort, les Iroquois brisèrent une trêve vieille de plus de quarante ans. Aussi, au printemps 1747 attaquèrent-ils les habitations sises autour du fort. En plus de tuer trois personnes, ils firent plusieurs prisonniers¹⁶⁷. Face à cette nouvelle provocation, la garnison du fort de

Chambly fut augmentée à 25 hommes et la région ne fut plus inquiétée par la suite¹⁶⁸. La sécurité des lieux semblerait avoir incité une dame de la noblesse à y établir ses appartements. Or, nous avons ici la seule preuve connue voulant qu'aucune femme n'y a vécu. Lors du passage de l'ingénieur Louis Franquet, en 1752, la dame de Beaulac, veuve d'un officier qui logeait dans l'enceinte, lui avait fait visiter le site¹⁶⁹. Cette dernière, de son nom de jeune fille Barbe Margane de Lavaltrie, avait été l'épouse de Claude Hertel de Beaulac, officier de carrière qui avait commandé le fort à deux reprises. Décédé en 1747 et inhumé dans le cimetière du fort, on peut imaginer que ses bons et loyaux services pour la patrie auraient permis à sa veuve de résider dans l'enceinte à la suite de son décès. Par contre, on peut se demander quelle aurait été, dès lors, l'utilité des lieux si ceux-ci en étaient réduits à servir de résidence aux dames de la noblesse.

Tout ceci démontre qu'avec la reconstruction du fort de Saint-Jean, en 1748, en soutien de Saint-Frédéric, et la fin du conflit avec l'Angleterre peu de temps après, l'avenir de l'enceinte de Chambly s'avérait incertain. Néanmoins, les tribulations d'un autre conflit allaient redonner au vieux fort de pierre son rôle de premier plan.

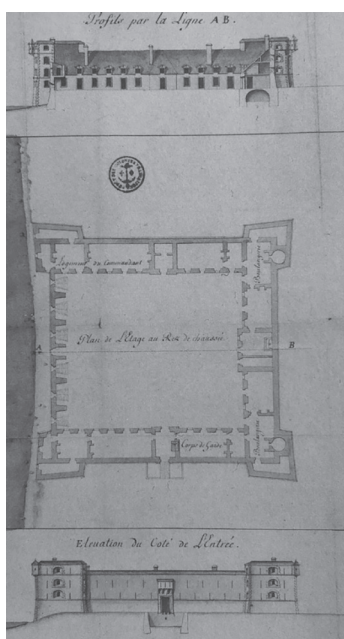


Figure 19 - Plan 1734

Chapitre VIII

La guerre de la conquête

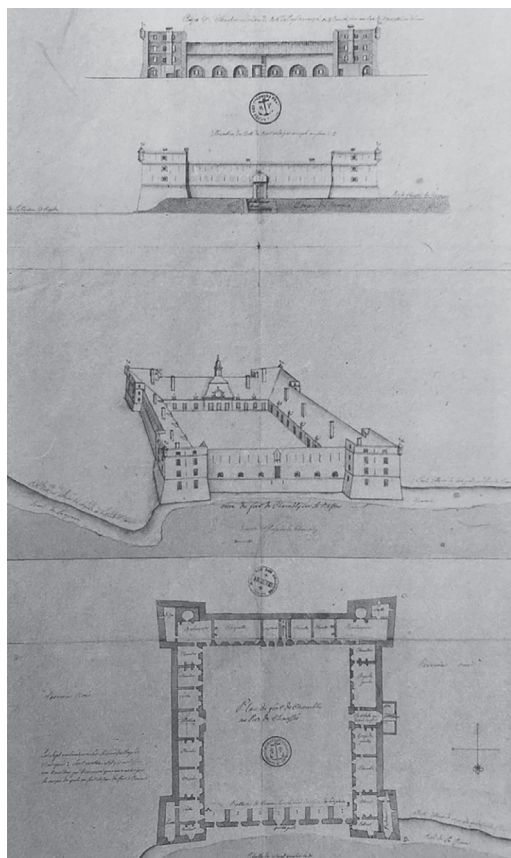


Figure 20 - Plan 1750

La lutte pour l'hégémonie du territoire américain reprit en 1753. Les deux grandes rivales coloniales commencèrent à s'affronter à l'ouest du continent avant même que le conflit ne soit officiellement déclaré. Déjà dans les années précédentes, la volonté d'expansion de la Nouvelle-Angleterre avait mis une certaine pression sur la colonie française, notamment lors de la guerre de Succession d'Autriche. Cette menace latente avait mené les autorités à renforcer les défenses des forts du Richelieu. En 1751, la garnison de l'enceinte de Chambly

avait été augmentée à 54 hommes, un nombre de soldats uniquement atteint au plus fort de la guerre contre les Iroquois au cours de la dernière décennie du siècle précédent¹⁷⁰. De même, la batterie couverte avait été remise en état de fonctionnement¹⁷¹. À la veille du retour des hostilités en 1753, l'ingénieur du roi, Louis Franquet, fit un rapport au ministre sur l'état des fortifications de la colonie. Il mentionna que l'on avait déjà songé à détruire le fort de Chambly, avant de rejeter cette idée.

*Dans cet état, le fort n'est insultable qu'avec du canon et en égard aux difficultés qui se présentent aux Anglais d'en apporter, l'on peut le considérer comme inattaquable.(...) Depuis l'établissement du fort St Frédéric, il se trouve aujourd'hui reculé de la tête de nos possessions et cette considération avait fait naître l'idée de la détruire ; il faut bien s'en garder. Il soutient la navigation sur la rivière Richelieu, sert d'asile aux habitations y répandues, offre une retraite assurée à des troupes qu'on aurait postées en avant ; en un mot, quoiqu'en seconde ligne, on en peut tirer le même avantage au service que s'il était en première ligne.*¹⁷²

Dans cette description avantageuse de la fortification, l'auteur semblait oublier la nouvelle mobilité de l'artillerie de campagne, qui risquait d'être fort dommageable pour l'endroit. Il faut dire que Franquet avait été reçu en grande pompe à l'été 1753 par le commandant du fort, sieur Daneau de Muy, avec tirs de canon et haie d'honneur¹⁷³. On peut donc se demander si cet accueil royal n'aurait pas influencé son jugement lors de la rédaction de son rapport.

Cependant, le fait que l'artillerie de l'armée anglaise s'avérait beaucoup plus puissante que celle dont elle jouissait au début du 18^e siècle lors de la construction du fort changeait la donne. Les artilleurs de la Nouvelle-Angleterre, auparavant équipés de pièces légères de 4 livres, se voyaient maintenant dotés de canons de 32 livres, ce qui leur permettait de siéger les places fortes. Les données stratégiques et tactiques venaient donc de changer, au détriment de la forteresse de Chambly qui n'était pas conçue pour résister à ce type d'attaques.

Malgré cette menace qui pesait comme une épée de Damoclès sur le fort et qui, de toute évidence, menait à douter de son efficacité, certains usages tenteraient de démontrer que l'endroit était encore tenu en haute estime. Effectivement, l'enceinte, bien qu'elle ne fût plus en première ligne, aurait gardé un semblant de notoriété, tout comme le

prestigieux poste de commandant. Désormais, Chambly était l'endroit où les vieux officiers de valeur allaient terminer leur carrière. Des capitaines de renom comme Jean-Baptiste-François Hertel de Rouville et Jacques-Pierre Daneau de Muy, qui avaient servi longtemps dans la colonie et dont les loyaux services leur avaient valu la croix de Saint-Louis¹⁷⁴, se virent confier le commandement de l'enceinte avant de prendre leur retraite¹⁷⁵. Dans le cas de Hertel de Rouville, il profita de son passage au fort de 1747 à 1751 et de 1753 à 1760, pour s'en mettre plein les poches. Avec l'aide de deux complices, il parvint, en effet, à soulager le roi d'une somme de près de 60 000 francs. La supercherie fut découverte et le trio fut traduit en justice sitôt la guerre terminée sous les motifs suivants :

*Ils avaient reçu des présents, en conséquence desquels ils ont dressés et certifiés des états de rations et vivres particuliers augmentés au-dessus des fournitures réelles, faites au fort dans lesquels ils étaient employés.*¹⁷⁶

Rouville fut banni de la ville de Paris pour 3 ans, en plus de devoir payer une amende de 20 livres, une somme assez ridicule lorsqu'on sait qu'elle équivalait au salaire hebdomadaire d'un officier¹⁷⁷. Cette fraude, loin d'être un incident isolé, allait de pair avec celles commises par l'intendant Bigot et son entourage, qui eux, se servaient du fort et de différents postes dans la colonie pour faire de fausses déclarations et soutirer frauduleusement de l'argent au roi¹⁷⁸.

Pendant que certains préfets profitaient du chaos engendré par le conflit pour augmenter leur fortune personnelle, la guerre fut officiellement déclarée en 1756, même si les combats avaient débuté deux ans auparavant. La même année, Louis-Joseph de Montcalm fut nommé général en chef de la Nouvelle-France. Dès son arrivée, il prit connaissance de l'état des fortifications. Il tenta d'abord, bien qu'en vain, de faire chasser le commandant Hertel de Rouville du fort de Chambly. L'honnêteté douteuse de ce dernier était sûrement en cause¹⁷⁹. Par la suite, Montcalm fit part de son opinion sur la capacité des forts du Richelieu à contrer une invasion. Ayant l'habitude de guerroyer dans des forteresses d'Europe qui se caractérisaient par des ouvrages élaborés à la Vauban, il émit des commentaires plutôt négatifs sur cette chaîne de fortifications censée protéger la frontière sud.

*St-Frédéric, St-Jean et Chambly ne méritent pas même les noms de mauvais forts*¹⁸⁰, (*Chambly et St-Jean étant aussi qualifiés de*) *misérables bicoques*.¹⁸¹

Les vieilles enceintes ayant été déclarées inaptes, les autorités coloniales décidèrent de renforcer la défense du côté du Richelieu. Déjà en 1755, les Français avaient construit le fort Carillon entre les lacs Champlain et George. En 1759, une autre fortification fut érigée à l'île aux noix, en haut de St Jean. Chambly devait dès lors assurer le ravitaillement du nouveau fort tout en servant de logis aux troupes en transit¹⁸². Avec la disproportion des forces qui s'accroissait au détriment des Français, Montcalm décida de concentrer les gros de son armée à Québec pour intercepter une invasion par l'est. Sur l'axe Richelieu (lac Champlain), la mission des troupes se résumait maintenant à retarder l'avancée de l'ennemi plutôt que de l'affronter¹⁸³ directement. Suivant cette stratégie, la fonction de Chambly était encore celle de servir de poste de transit pour le ravitaillement et les troupes. Comme tous les forts du Richelieu, l'enceinte abritait peu d'effectifs, qui ne pouvaient en aucune façon rivaliser avec l'ennemi, largement supérieur en nombre.

Cette disproportion des forces, qui s'avéra un facteur déterminant dans la résolution du conflit, s'était fait sentir dès les premiers coups de mousquets. En 1754, la Nouvelle-Angleterre avait renforcé ses rangs à l'aide d'une multitude de régiments de miliciens et de troupes régulières, dont une partie était armée d'artillerie de campagne.

Pour toute riposte, la métropole française avait ordonné l'envoi de seulement 8 bataillons d'infanterie¹⁸⁴. Bien que ce fut là, le plus gros renfort de troupes envoyé au Canada depuis le régiment de Carignan en 1665, la différence en effectifs demeurait énorme. C'est donc dire que les colonies anglaises comptaient pas moins de 70 000 hommes au sein de leur armée, soit à peu près l'équivalent de la population de la Nouvelle-France¹⁸⁵.

Dès l'arrivée des nouvelles troupes dans la colonie française, 3000 soldats furent envoyés pour renforcer les fortifications du Richelieu¹⁸⁶. Des hommes du régiment du Royal Roussillon et du Languedoc se rendirent donc à Chambly pour y tenir leurs quartiers d'hiver. De ce fait, en 1757, la garnison avait vu son nombre augmenter de 80 soldats¹⁸⁷. Des troupes du régiment de Guyenne étaient également venues résider au fort en 1758, le temps d'effectuer les travaux de défrichage du chemin de Chambly à Saint-Jean pour

faciliter le déplacement des troupes et du ravitaillement¹⁸⁸. Il semblerait toutefois qu'en dépit de ces dispositions, les troupes du fort furent confrontées, comme toute la colonie, d'ailleurs, à une sérieuse période de famine. Ce fléau, provoqué en partie par de mauvaises récoltes et par le blocus de la marine anglaise, aurait causé la mort d'un soldat¹⁸⁹. Ce grave problème perdura jusqu'au 2 juin.

*Enfin est arrivée une barque chargée de vivre à Chambly, où l'on était dans la dernière disette.*¹⁹⁰

Maintenant qu'elles étaient sauvées de la famine, les troupes durent s'affairer à de menus travaux, comme entourer le fort de pierre d'une palissade de pieux dans le but d'améliorer sa capacité défensive. Ce genre de travail avait déjà été entrepris à Saint-Jean et à l'île aux noix¹⁹¹, et tous se préparaient désormais pour l'affrontement final. Malgré les dispositions prises à Chambly et ailleurs pour assurer la défense de la colonie, la situation allait tout simplement devenir sans issue.

En septembre 1759, les Français perdaient Québec et le général en chef Montcalm lors de la bataille des plaines d'Abraham. Du côté du lac Champlain, les troupes durent abandonner le fort de Carillon et celui de Saint-Frédéric devant l'imposante armée de la Nouvelle-Angleterre, qui tel un rouleau compresseur, écrasait toute résistance sur son passage. Au printemps 1760, à la fonte des glaces, l'arrivée à Québec du premier navire anglais scella définitivement le sort de la Nouvelle-France. Sur le Richelieu, l'armée de la colonie, réduite à environ 1500 hommes, pour la plupart retranchés sur l'île aux Noix, devait affronter l'armée du général Haviland, forte de 3400 soldats¹⁹².

À la fin du mois d'août, après avoir résisté pendant 11 jours, les troupes françaises abandonnèrent l'île aux Noix. Dès lors s'opéra une véritable débandade. Un petit détachement composé d'une vingtaine d'hommes, sous le commandement de Louis Dazemard de Lusignan, se rendit à Chambly pour tenter de retarder l'avancée de l'ennemi¹⁹³. Les Anglais arrivèrent au fort Saint-Jean le 30 août, puis environ 200 soldats (d'autres sources parlent de près d'un millier¹⁹⁴), équipés de quelques pièces d'artillerie, furent envoyés à Chambly pour prendre la fortification¹⁹⁵. Sous les ordres du colonel Darby, les troupes de la Nouvelle-Angleterre, composées de régiments de l'armée réguliers et de miliciens des rangers du major Rogers¹⁹⁶,

arrivèrent le 4 septembre. Les soldats durent détruire une partie du nouveau mur de pieux qui leur faisait obstacle avant de creuser des tranchées pour y mettre leurs pièces d'artillerie¹⁹⁷. Le sieur de Lusignan occupait l'endroit avec 150 autres personnes, dont seulement 50 étaient des soldats. Les 100 autres étaient des miliciens et des familles des environs qui s'étaient réfugiées dans la forteresse¹⁹⁸. La défense du fort de Chambly fut fort difficile à assurer pour l'officier français, qui apparemment, n'aurait pas tiré un seul coup de canon. À ce qu'il semblerait, il aurait été incapable d'exploiter l'aspect offensif de la forteresse, à cause du manque d'artilleurs de qualité. Un problème qui avait d'ailleurs déjà été décrié par les officiers supérieurs de l'armée¹⁹⁹. En 1766, la veuve du sieur de Lusignan, assurément en quête d'une pension, fit une brève description du siège pour démontrer que son époux avait quand même fait son devoir.

*Il capitula après avoir forcé l'ennemi d'ouvrir la tranchée et d'établir ses batteries.*²⁰⁰

Cependant, l'emploi par les Anglais de tactiques non conventionnelles expliquerait l'absence de résistance de l'officier français. Selon les faits rapportés, le colonel Darby, après avoir capturé des femmes et des enfants des environs, plaça ces derniers en première ligne, devant ses soldats. Il ordonna ensuite à ces derniers de tirer par-dessus les épaules des otages, en sachant bien que les soldats de Chambly n'oseraient pas riposter.²⁰¹ Forts de ce bouclier humain, les Anglais purent mettre leur artillerie en place sans s'inquiéter de la riposte ennemie. Dès lors, bien à l'abri dans leurs tranchées, ils tirèrent du canon à deux reprises avant que Lusignan, impuissant, ne finisse par donner sa reddition. Il demanda tout de même d'avoir les honneurs de la guerre, ce qui lui aurait permis d'éviter l'humiliation de la défaite en quittant le fort avec armes et drapeau. Mais Darby exigea une reddition immédiate et inconditionnelle, sans quoi il passerait tout le monde par le fil de l'épée²⁰². L'officier français n'eut d'autre option que de déposer les armes selon les termes qui lui étaient imposés.

L'intransigeance, voire la cruauté de l'officier anglais, résulterait des atrocités commises sur la frontière par les alliés des Français, qui auraient scalpé certains hommes de Rogers²⁰³. Le massacre d'un grand nombre de prisonniers anglais lors de la reddition du Fort

William Henry en 1757 avait aussi fait scandale, même si dans ce dernier cas, Montcalm avait tenté de mettre un terme aux tueries perpétrées par ses alliés amérindiens²⁰⁴. D'autre part, certains soldats de la Nouvelle-Angleterre, malgré leur rancune envers les Français, ne semblaient pas approuver la manière dont leur supérieur s'était comporté au fort de Chambly, comme le rapporta un officier dans son journal le lendemain du drame...

*Ils ont (les français) de très jolis enfants, les plus jolis que j'ai jamais vu. Je ne peux trouver dans mon cœur de quelle façon je pourrais tuer des êtres aussi innocents, bien qu'ils ont maintes fois fait de même sur nos frontières*²⁰⁵.

La fin justifiant les moyens, la victoire des Anglais fut des plus heureuses. En plus d'avoir capturé tous les occupants du fort, ils venaient de mettre la main sur une vaste quantité de provisions et d'équipements, dont une douzaine de canons²⁰⁶. Le fort fut aussitôt occupé par une soixantaine de soldats, pour la plupart des blessés, qui veillaient sur les lieux tout en pansant leurs plaies²⁰⁷. Quelques jours plus tard, soit le 8 septembre 1760, Vaudreuil signa la capitulation de la colonie. En 1763, le nom de Nouvelle-France fut remplacé par celui de *Province of Quebec*, et le fort devenait officiellement une possession britannique. Guy Carleton, le nouveau dirigeant de la colonie, ordonna par la suite une évaluation des installations défensives de la province, et jugea que le poste militaire de Chambly était un endroit inutile²⁰⁸. Mais encore une fois, des événements dramatiques allaient contredire ce rapport désavantageux.



Figure 21 - Fort 1815 de Joseph Bouchette.

Chapitre IX

Un fort américain



Figure 22 - Mort du général Montgomery à Québec, John Trumbull, 1786.

Les premières années d'occupation se passèrent sans trop d'anicroches, les Canadiens s'adaptant tant bien que mal au nouveau régime. En fait, les autorités britanniques se retrouvèrent plutôt confrontées aux nombreuses doléances de leur colonie en Nouvelle-Angleterre, et leur relation avec cette dernière se détériora rapidement. En 1774, à la veille d'une inévitable insurrection, Londres, pour s'assurer la fidélité de ses nouveaux sujets canadiens, établit l'Acte de Québec, par lequel on redonnait leurs droits civils aux habitants, protégeait leur liberté religieuse et augmentait les frontières de la province au détriment des Américains. Ce dernier point exacerba le mécontentement déjà existant.

Aussi, en 1775, l'Angleterre dut faire face à un soulèvement en règle de sa colonie. En mai de la même année, une armée rebelle passa les frontières pour prendre les forts Ticonderoga (anciennement Carillon) et Crown Point (anciennement Saint-Frédéric). Face à

l'avancée des Américains sur le lac Champlain, Carleton fit envoyer, en juin 1776, de nombreuses troupes pour augmenter les garnisons des forts du Richelieu. En fait, depuis 1774, dès le début des tensions, les postes de Trois-Rivières et de Chambly avaient été renforcées²⁰⁹.

L'enceinte de Chambly bénéficia d'un renfort de 195 hommes placés sous les ordres du major Joseph Stopford²¹⁰, tandis que les Américains se décidaient à lancer des opérations sur deux fronts. Une armée se rendit donc à Québec par les rivières Kennebec et Chaudière, pendant qu'une autre, composé de 2000 hommes remontait le Richelieu pour aller prendre l'île aux Noix²¹¹. Cette opération ayant été réussie avec succès, ils se rendirent ensuite au fort Saint-Jean, tenu par plusieurs centaines de soldats. Dès lors, commença un long et pénible siège.²¹²

Devant l'avancée menaçante des troupes américaines, le gouverneur Carleton lança un appel à la résistance qui fut bien reçu par la population. Depuis l'Acte de Québec, les civils canadiens étaient en effet assez bien disposés envers les autorités britanniques. Toutefois, plusieurs avaient été conquis par le discours révolutionnaire des Américains et pour ces gens, l'invasion de leurs voisins du sud représentait une bonne occasion de se libérer du joug de l'Empire britannique. Ces sympathisants auraient d'ailleurs été d'importantes sources de renseignements pour l'envahisseur.

C'est ainsi que lorsqu'une patrouille d'éclaireurs américains fut interceptée au mois d'août, des rapports militaires concernant les caractéristiques des forts Saint-Jean et de Chambly furent saisis. Cet incident a permis de démontrer l'étroite collaboration qui existait entre eux et certains habitants²¹³. La sympathie de la population envers les révolutionnaires, particulièrement notable dans la région du Richelieu, aurait constitué un facteur important dans la décision d'attaquer le fort de Saint-Jean.²¹⁴ Chambly serait un autre lieu où l'idée d'un soulèvement contre les Britanniques aurait été fort bien reçue.²¹⁵ Entre juin et octobre, au sein même de la garnison du fort, quelque trente hommes auraient déserté pour se joindre aux insurgés²¹⁶. Un autre facteur favorisant la collaboration de la population était que la famille de l'épouse du général américain Montgomery, qui menait l'invasion du côté du Richelieu, habitait à Chambly, tout près du fort. Un marchand anglais de la région, du nom de Livingston, qui faisait aussi partie de cette famille et qui avait été gagné par les idées de la révolution, alla jusqu'à lever une troupe de miliciens composée de 200 hommes.²¹⁷ Ces derniers allèrent gonfler les rangs des Américains qui, trois fois

supérieurs à l'armée anglaise²¹⁸, assiégeaient le fort Saint-Jean depuis le 18 septembre. La troupe des *Green mountain boys* se rendit sur la pointe Olivier (aujourd'hui Saint-Mathias) pour y élever un camp fortifié, positionné directement en face de l'enceinte de Chambly.²¹⁹ L'étau se resserrait donc lentement autour du fort.

Malgré l'inégalité des forces, les Américains hésitaient tout de même à se lancer sur l'enceinte de Chambly, ce qui pourrait démontrer l'importance qu'on lui accordait encore. Pourtant, à cette date, les opinions sur son efficacité stratégique étaient plutôt mitigées. Quand même, certains rapports vantaient ses mérites.

*Le fort semblait des plus menaçants ; un gentilhomme du Canada, qui donna aux coloniaux des informations très intéressantes en juillet 1775, déclarait que Chambly était solide, aussi bien de par sa construction que sa conception.*²²⁰

D'autres sources, toutefois, prétendaient que le fort n'était pas si solide. On qualifiait ses murs de *rideaux*, un terme qui dans le jargon militaire signifie que la maçonnerie d'une enceinte est trop mince. Pour leur part, les bastions, que certains militaires anglais redoutaient en raison de l'étendue du terrain couvert par la portée de tir de leurs canons, étaient qualifiés par certains de simples constructions à valeur décorative²²¹. Les lieux étaient également comparés à un centre de villégiature, vu le grand nombre de soldats qui y résidaient avec leur famille. En fait, les femmes et les enfants auraient été plus nombreux que les militaires.²²² Un lieutenant de l'armée anglaise alla jusqu'à affirmer que l'ennemi pouvait s'emparer de tout le pays environnant en le laissant derrière sans la moindre crainte.²²³ La stratégie des troupes américaines le fit mentir, puisqu'on n'osa jamais passer ses murs ni ceux de Saint-Jean, pour aller attaquer Montréal.

Tandis que Livingston continuait à recruter des hommes et que les Américains poursuivaient le siège de Saint-Jean, une armée de secours de plus de 800 hommes, constituée majoritairement de miliciens canadiens-français, quittait Sorel pour se rendre à Chambly.²²⁴ Chemin faisant, l'officier responsable reçut l'ordre de se replier et de congédier tous les miliciens.²²⁵ Par cette action, Carleton, qui manifestement doutait de la fidélité des Canadiens, venait d'abandonner le Richelieu aux Américains.

Le 17 octobre, les efforts de Livingston furent particulièrement fructueux lorsqu'une armée de 500 hommes, principalement des miliciens, arriva à Chambly pour assiéger le fort.²²⁶ Sous les ordres du major John Brown, les troupes anglaises, qui ne comptaient que cinquante soldats réguliers (d'autres sources parlent de 150²²⁷), n'avaient que deux canons pour toute artillerie.²²⁸

Lors de cette bataille, les rebelles purent bénéficier de l'aide salutaire de Barthélémy d'Arche, un canonnier, probablement de l'artillerie royale, qui, quelques jours auparavant, aurait déserté la garnison du fort avec trois de ses compagnons d'armes. Le canonnier utilisa son expérience d'artilleur pour élever un promontoire à un endroit stratégique qui optimisait la capacité destructive des pièces d'artillerie.²²⁹ Cet ouvrage de terre devait être assez volumineux, puisqu'un siècle plus tard, il était encore facilement identifiable dans la banlieue du fort.²³⁰

Après deux jours de préparation, les Américains amorcèrent le siège par les tirs de leur artillerie. Apparemment, les bruits de la canonnade furent entendus jusqu'à Saint-Jean. Dans l'enceinte de Chambly, le major Stopford, affrontait cette menace avec l'aide de 95 hommes et 17 canons.²³¹ En dépit de son armée de moindre importance, il possédait, au niveau de l'artillerie, une puissance de feu bien supérieure à celle de l'assiégeant. Cela aurait dû suffire pour offrir une forte résistance. Mais, contre toute attente, l'officier anglais donna sa reddition dès le lendemain, soit le 18 octobre. L'abandon du fort était d'autant plus surprenant que le duel d'artillerie n'avait fait aucune victime à l'intérieur des murs, mis à part le tambour major qui avait écopé d'une simple égratignure à la cuisse.²³²

En fait, le seul dommage notable se résumait à la destruction d'une des cheminées de l'enceinte.²³³ Le cessez-le-feu ayant été déclaré à la suite de la mise en vue d'un drapeau blanc, le major Stopford offrit ses termes de reddition aux officiers américains, et seuls les honneurs de la guerre lui furent refusés.²³⁴ Les rebelles tenaient mordicus à garder tous les soldats anglais captifs, puisque le neveu du ministre de la Guerre britannique faisait partie de la garnison. Ce dernier devait être un otage de grande valeur, entre autres lors de l'échange de prisonniers.²³⁵

La conduite de l'officier supérieur souleva tout de même de nombreuses questions, puisqu'il avait abandonné le fort sans avoir vraiment livré bataille, tandis que le fort Saint-Jean résistait toujours

après un siège de plus d'un mois. On peut penser que le major ait voulu préserver ses hommes face à une cause qu'il savait désespérée. Malgré tout, l'homme avait livré du ravitaillement et des munitions, alors que son devoir aurait été de tout détruire avant d'ouvrir les portes de l'enceinte à l'ennemi. Un officier britannique de la Royal Artillerie y alla par la suite de virulentes critiques envers son homologue...

*Stopford avait négligé de détruire une grande quantité de poudre qui se trouvait au fort, les rebelles purent revenir attaquer fort Saint-Jean. La poudre aurait pu être jetée dans les rapides étant donné que le fort est juste au-dessus. Il y avait également un puits dans le fort. Il semble que la peur et la sottise aient été, en l'occurrence, la cause de tous les malheurs qui se succédèrent au Canada.*²³⁶

Si cet officier targuait Stopford de couardises, d'autres ont mis l'intégrité de ce dernier en doute. Certains n'ont effectivement pas hésité à critiquer son comportement en affirmant que son allégeance penchait plus vers les rebelles que vers la couronne britannique.²³⁷

Mais peu importe la raison de cet abandon, le fort était maintenant entre les mains des Américains et pour eux, cette reddition représentait un véritable cadeau du ciel. En manque de vivres, ils étaient tombés sur un entrepôt très bien garni et les provisions préservées par l'officier anglais serviraient à ravitailler les troupes qui assiégeaient Saint-Jean. De plus, les pièces d'artillerie saisies contribueraient à augmenter leur puissance de feu, avec en prime une quantité considérable de poudre à canon et de munitions.²³⁸ Enfin, les hommes de Montgomery, qui se préparaient à une campagne d'hiver, purent revêtir des uniformes neufs trouvés dans les magasins du fort, même s'ils n'étaient pas aux couleurs de leur pays²³⁹.

La rumeur de la chute de Chambly mit peu de temps à se rendre jusqu'à Saint-Jean, et ce fut, sans aucun doute, un jour sombre pour les défenseurs de cette enceinte, comme le rapporte le notaire Antoine Foucher, l'un des volontaires canadiens...

*...fut envoyé à notre fort (...) un officier américain pour nous apprendre que le 18 du présent mois le fort de Chambly s'était rendu à l'ennemi après un jour et demi de siège (...) et qu'il avait pris dans le fort treize mille trois cents livres de poudre, cent cinquante quarts de farine et les drapeaux des régiments (...) sans qu'il y eût personne de tué ou blessé de part et d'autre ; le fort n'a pas été endommagé.*²⁴⁰

L'objectif de cette visite, tel que noté par le notaire Foucher, consistait à négocier un court cessez-le-feu, le temps de laisser passer les prisonniers faits à Chambly. Magnanime, Montgomery permit à deux femmes capturées au fort de retrouver leurs époux qui défendaient l'enceinte de Saint-Jean. Ensuite, la garnison de Chambly, sous bonne escorte, Stopford et ses hommes à pied, les femmes et les enfants des soldats dans des bateaux, passèrent devant le fort de Saint-Jean pour se rendre dans un camp de prisonniers en Nouvelle-Angleterre.²⁴¹ Ce fut certes avec un sentiment de tristesse et de désespoir que les défenseurs de la fortification, assiégée depuis plus d'un mois, voyaient leurs compagnons d'armes prendre le chemin des geôles américaines après avoir abandonné aussi rapidement. Les assiégeants, renforcés par tout le matériel et les provisions saisis à Chambly, purent doubler d'efforts, et donc, après 45 jours de siège, soit le 3 novembre, le fort de Saint-Jean capitula. Les prisonniers canadiens-français demandèrent au général Montgomery d'être exemptés de l'exil en Nouvelle-Angleterre, et ce dernier, toujours aussi bienveillant, acquiesça à leur demande. C'est ainsi que tous furent emprisonnés dans l'enceinte de Chambly, avant d'être libérés sur parole peu après.²⁴² Dès lors, le fort fut occupé par des troupes du régiment de New York²⁴³ et eut encore à servir de prison militaire, où l'on gardait les officiers supérieurs de la milice canadienne.²⁴⁴

Avec la reddition des dernières fortifications du Richelieu, la route vers Montréal était maintenant ouverte. Aussi, le 13 novembre, les troupes américaines prenaient possession de la ville. L'envahisseur se lança ensuite sur Québec et l'assiégea. Mais l'armée rebelle n'était pas au bout de ses peines, car en plus d'affronter un adversaire bien à l'abri derrière leurs murs, elle eut à faire face au froid hivernal, aux désertions et à une épidémie de petite vérole.

Montgomery, le général qui s'était montré on ne peut plus chevaleresque avec les garnisons de Chambly et Saint-Jean, fut tué lors de l'attaque des remparts survenue durant la nuit de Noël. Enfin, au mois de mai 1776, des navires anglais arrivèrent en renfort au port de Québec et les Américains n'eurent d'autre choix que d'abandonner les lieux. Ils retournèrent vers Sorel et Montréal, tandis que l'état-major se réunissait au fort de Chambly le 30 mai²⁴⁵, pour faire le point sur la débâcle de leurs troupes. Le major général John Thomas, officier supérieur de l'armée, ne put toutefois présider la réunion. Atteint de la petite vérole, comme d'autres de son armée, il dut demeurer dans

l'une des chambres de la caserne du fort, où il finit par succomber le 2 juin.²⁴⁶ Son corps fut enterré près du fort et encore de nos jours, sa tombe peut être vue (Figure 23).

Les troupes britanniques, fortes de 8000 hommes, se lancèrent à la poursuite des Américains qui retraits par le Richelieu. L'un des officiers supérieurs de l'armée révolutionnaire, qui passait par Chambly, ne put cacher son étonnement devant l'état déplorable de ses hommes...

*Les soldats de l'avant-garde de notre armée en retraite jonchaient la plaine (celle à côté du fort), profondément endormis, sans une sentinelle pour veiller sur eux.*²⁴⁷

De plus, l'un des officiers responsables du fort était *ivre en face de l'ennemi*.²⁴⁸ Avec des troupes démoralisées aux prises avec une armée supérieure en nombre, les Américains évitèrent la confrontation. Le 17 juin, ils incendièrent les forts de Chambly et de Saint-Jean avant de s'enfuir au-delà de leur frontière.²⁴⁹ Les Anglais, qui suivaient de près, reprirent possession du fort dès le lendemain. Le général Burgoyne, commandant des troupes britanniques, fit de l'endroit son quartier général. Dans le but de préparer la suite de la campagne, Carleton vint le rejoindre vers la fin du mois. Entretemps, les bâtiments qui avaient été détruits par le feu furent restaurés, et le fort redevint opérationnel.

Pour assurer la protection du Richelieu et éviter de nouvelles invasions, pas moins de 26 compagnies résidèrent au fort pendant l'été 1776, soit environ 1500 hommes.²⁵⁰ À l'automne, ces troupes furent remplacées par les 2295 mercenaires du régiment allemand du Brunswick et Hesse-Hanau. Par la suite, hormis le passage d'une armée de 8000 hommes²⁵¹ placés sous le commandement du général Burgoyne, qui alla confronter les Américains à la bataille de Saratoga, la garnison de Chambly fut réduite à quelques compagnies. Celles-ci se relayèrent tour à tour jusqu'à la fin du conflit.²⁵² Chambly, tout comme Saint Jean, servait d'entrepôt de munitions pour les troupes qui cantonnaient dans la région.²⁵³ Le fort entreposait aussi de nombreuses pièces d'artillerie, et ce, jusqu'à la défaite britannique à Saratoga. En raison de la faiblesse de la frontière du Richelieu, il fut jugé préférable d'expédier cet équipement à Sorel, dans l'espoir qu'il serait mieux protégé.²⁵⁴

Malgré tout, durant tout le reste du conflit, les soldats postés dans ce fort firent figure de simples spectateurs. Toutes les actions militaires qui eurent lieu par la suite se déroulèrent uniquement sur le territoire américain. Les soldats restés sur le Richelieu occupaient leur temps en patrouillant autour du cours d'eau pour empêcher les espions américains de venir glaner des informations au pays. À l'instar de leurs homologues français, ils s'occupaient aussi de l'entretien des routes menant à Longueuil et Saint-Jean, alors en mauvais état.²⁵⁵

L'un des rôles qu'eut à jouer la fortification de Chambly durant la Guerre d'indépendance américaine fut celui de tenir lieu de geôle pour les soldats ennemis. Déjà en 1779, les prisonniers américains étaient gardés à même les baraquements du fort. En avril de la même année, quatre prisonniers réussirent à s'évader lorsqu'une sentinelle s'endormit. Cet incident mena à un changement de régiment et des cellules en bonne et due forme furent aménagées au rez-de-chaussée de l'enceinte. Un plan d'évasion collectif fut par la suite percé à jour par le commandant du fort, grâce à la collaboration d'un des prisonniers.²⁵⁶ À vrai dire, avec les nouvelles mesures prises par les Britanniques, une seule évasion fut rapportée en 1780.²⁵⁷

Malgré la vigilance des soldats, il y eut d'autres incidents, notamment le vol de coffrets de rhum. Dans ce cas particulier, le voleur, fort rusé, s'était glissé sous le plancher du magasin pour y créer une ouverture avec un vilebrequin et subtiliser le précieux liquide.²⁵⁸ Il serait bien possible que ce larcin ait été l'œuvre d'un soldat qui aurait simplement voulu égayer un peu la vie en garnison. Évasions, négligences, vols... la vie au fort, même loin des champs de bataille, restait ponctuée d'événements de toutes sortes.

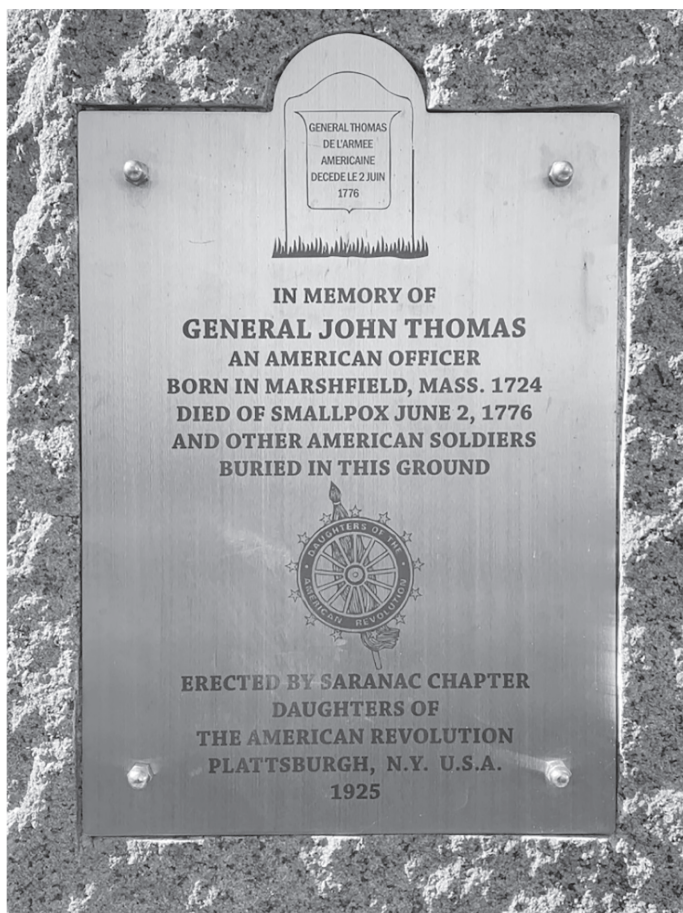


Figure 23 - Pierre tombale au fort de Chambly, coll. de l'auteur.

Chapitre X

Le camp militaire

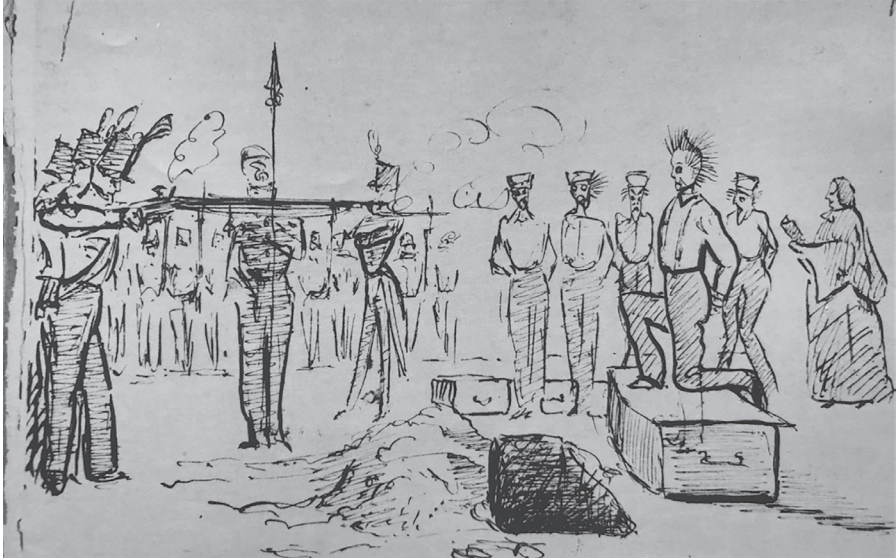


Figure 24 - Exécution de déserteurs, artiste inconnu, archives publiques du Canada

La guerre d'indépendance se termina en 1783 avec la victoire des Américains, sans que le fort ait à retourner aux feux. À la suite de ce conflit, la garnison de Chambly fut évidemment réduite, paix oblige, à seulement quelques hommes de l'artillerie royale. Il arrivait, à l'occasion, que différentes compagnies²⁵⁹ y soient de passage. Dans les années qui suivirent, le seul événement d'importance venu briser la monotonie de la vie des soldats s'est limité à un incendie survenu au presbytère en 1809. Ce jour-là, le lieutenant-colonel Vincent, commandant du fort, et ses troupes du 49^e régiment ont apporté leur aide au curé de la paroisse, Jean-Baptiste Bédard, pour maîtriser promptement les flammes et sauver l'église de la destruction²⁶⁰.

Cependant, la paix avec les Américains demeurait fragile et les relations déjà tendues s'envenimèrent lors des guerres napoléoniennes. Les Anglais, qui dans le cadre de ce conflit opéraient un blocus naval, en virent à arraisonner les navires américains, au grand dam de ces derniers, qui considérèrent ce geste comme une provocation. Le 18 juin 1812,

les États-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre et se lancèrent aussitôt à l'assaut des frontières canadiennes.

Après 30 années de paix, cette déclaration de guerre allait sans contredit troubler la vie plutôt oisive des soldats de la fortification. L'importance de Chambly se renouvellerait donc avec la reprise des hostilités, dans la mesure où il offrait, à l'instar des autres postes du Richelieu, une ligne de défense visant à protéger Montréal. Le gouverneur Prévost, qui reconnaissait la valeur stratégique de cette ville en tant que centre commercial de la colonie, fit valoir au ministre l'importance de sa défense...

*Sa sécurité (de la ville de Montréal), dépend du fait que nous soyons capables de maintenir une ligne de défense impénétrable sur la Rive-Sud, qui s'étendrait de La Prairie à Chambly.*²⁶¹

Ainsi, le vieux fort français revenait à l'avant-plan, comme à ses belles années, bien que cette fois-ci, son rôle serait totalement différent. Par sa position idéale entre Montréal et la ligne de front établie sur le Haut-Richelieu, Chambly servirait encore d'entrepôt pour les armes, les munitions et l'approvisionnement. Mais cette fois-ci, il occuperait ce rôle tout en devenant le point central d'un camp militaire.

La transformation, qui débuta en 1812, dura plusieurs années. Durant cette période, une quarantaine de bâtiments furent érigés autour du fort (pour les plans du camp, voir annexe IV). Chambly devint donc une ville garnison et le quartier général des autres postes de défense du secteur²⁶². Tous les éléments composant l'armée britannique se retrouvèrent dans les nouvelles infrastructures : intendance, génie, casernement, artillerie, infanterie et cavalerie.

On y avait également bâti de larges casernes capables de loger plus d'un millier de soldats, de même qu'une forge pour veiller aux réparations dans les unités d'artillerie, des écuries pour abriter les chevaux et des maisons pour héberger les officiers²⁶³. Puis, vers 1814, un corps de garde en pierre fut bâti à la limite de la banlieue du fort, pour contrôler les allées et venues. Cet édifice et quelques autres bâtiments sont encore sur place de nos jours²⁶⁴. Un rapport rédigé en 1823 par les autorités britanniques révèle que l'enceinte était entourée de pas moins de 45 bâtiments²⁶⁵. Ces travaux, qui se sont échelonnés sur plusieurs années, ont engendré un essor économique significatif pour la région, en plus de favoriser une certaine expansion urbaine²⁶⁶.

Le fort, point central de ce complexe militaire, fut par la même occasion réaménagé. Déjà à la période britannique, l'agencement originalement établi par les architectes français avait été légèrement modifié. Il y eut d'abord la construction de cellules, comme déjà mentionné, mais aussi, la destruction des donjons dans les bastions sud et ouest. Le changement le plus important fut la transformation de la chapelle en caserne et magasin²⁶⁷. Par la suite, les modifications entreprises au fort lors de l'aménagement du camp militaire se firent plus considérables. Le rez-de-chaussée comprendrait dès lors des salles de gardes, de casernement, soutes de poudre, mess d'officiers, cuisine et latrines.

Le deuxième étage fut aussi réaménagé. On y installa une salle d'armes, un hôpital, un dispensaire, des entrepôts de produits médicaux, des casernes et des magasins d'artillerie. Dorénavant, le fort, à lui seul, pouvait loger 160 hommes, tandis que le complexe pouvait en abriter 3000.²⁶⁸

Pendant que la guerre sévissait surtout dans l'ouest, on assistait, au fort, à un grand mouvement de troupes. Les régiments britanniques s'y relayaient sans cesse, en particulier lors de la période du conflit qui s'est étalée de 1812 à 1815. Les soldats du régiment de l'artillerie royale étaient toutefois ceux qui l'ont occupé le plus fréquemment.²⁶⁹

À l'été 1812, ce fut au tour des Voltigeurs, troupe composée de quelque 300 hommes, d'habiter l'enceinte²⁷⁰. Ce régiment canadien-français, levé quelques mois auparavant, usa de ces nouvelles installations pour parfaire l'entraînement de ses soldats. Le temps passer à faire des exercices dans le complexe militaire ne semblait pas de tout repos, comme l'écrivait à son épouse Jacques Viger, officier des Voltigeurs...

L'endroit est fort joli, ma belle, mais le séjour m'en paraît assez peu agréable. Ah ! Quelle chienne de vie ! Se lever à cinq heures ; à six, se retrouver à la parade pour y exercer nos gens jusqu'à huit ; à dix heures et demie, paraître de nouveau sur la plaine, avec nos sergents et caporaux pour y apprendre nous-mêmes l'exercice et y rester quelquefois jusqu'à une heure de l'après-dîner ; enfin à six heures, y faire de nouveau la même besogne avec nos soldats (...) On a ici, comme vous pouvez le voir, beaucoup de plaisir !²⁷¹

L'idée de faire du fort le quartier général des Voltigeurs serait venue du lieutenant-colonel Charles Michel de Salaberry, alors à la tête du

régiment. Ce dernier s'était établi à Chambly quelques mois auparavant, après avoir épousé une fille de la famille Hertel Rouville²⁷². Au printemps 1813, lui et les troupes dont il était à la tête s'illustrèrent lors de la bataille de Châteauguay. Sous la menace de ses 300 soldats, il fit reculer l'armée américaine forte de 3000 hommes, qui venait d'envahir les frontières du Bas-Canada.²⁷³ Après avoir pris sa retraite à la fin de la guerre, le *Léonidas canadien*, toujours soldat dans l'âme et probablement par crainte d'être séparé de cette atmosphère martiale, se fit bâtir un manoir à deux pas du fort, plus précisément à la limite du camp militaire.

Outre les Voltigeurs canadiens, un bon nombre d'unités résidèrent au fort durant les temps troubles de la guerre de 1812. Notamment les hommes du 2^e bataillon de milice, qui logèrent dans l'enceinte pendant que Salaberry et ses troupes allaient affronter les Américains. Pour un temps, donc, le fort se vit commander par le colonel de Rouville, alors à la tête de cette unité.²⁷⁴ L'endroit se voyait ainsi encore lier aux membres de cette illustre famille, comme au temps des guerres indiennes. À de nombreuses reprises, le camp fut occupé par les membres du régiment des Fencibles, qui à l'instar des Voltigeurs, était composé d'hommes issus de la population canadienne. Leur passage fut marqué par des désertions. Certains des soldats pris en faute furent châtiés au pied des murs de l'enceinte, comme ce fut le cas le 4 janvier 1813...

*Étienne Désautels, de la paroisse de St Denis, a été fusillé à une heure de l'après-midi, pour avoir déserté du régiment Canadian Fencibles, où il servait comme soldat. Il a été mis à mort sur le terrain de la banlieue du fort de Chambly et y a été enterré. Il fut recommandé aux prières le jour des Rois.*²⁷⁵

Outre de servir comme lieu d'exécution, l'endroit était aussi utilisé comme lieu de rassemblement pour la milice des environs. Le 27 septembre 1813, les 2229 hommes des milices de Saint-Ours, Saint-Denis, et Chambly s'y réunirent pour effectuer des manœuvres sur le terrain. Après avoir marché des heures sous la pluie, ils se virent dans l'obligation de bivouaquer près du fort, sous des tentes au sol couvert de paille et sans aucune couverture, du fait qu'une partie du camp était encore en construction. Les miliciens, qui s'étaient rendu compte de l'absence du régiment des Dragons qui venait de partir d'urgence pour la frontière, allèrent piller leurs baraques pour leur subtiliser

leur literie, leurs ustensiles et leurs vêtements, question de rendre leur séjour un peu plus agréable.²⁷⁶ Cet incident n'améliora guère les relations entre les Britanniques et les Canadiens Français. Pour ce qui est des régiments anglais, le va-et-vient au fort de Chambly se poursuivit sans la moindre interruption, pendant qu'en août 1814, les combats se déroulaient dans les environs du fort Érié, dans le Haut-Canada. Enfin, le duc de Wellington, qui s'illustra l'année suivante à la bataille de Waterloo, vint s'y reposer avec ses troupes après avoir guerroyé contre Napoléon en Espagne.²⁷⁷ Ce fut pendant cette période que le complexe militaire a connu sa plus grande concentration de troupes. De nombreux régiments s'y étaient effectivement rassemblés dans le cadre d'une attaque via le Richelieu, contre la ville de Plattsburgh. Cet été-là, pas moins de 6000 hommes occupèrent le camp.²⁷⁸

Malgré le nombre impressionnant des forces en présence, les succès demeuraient plutôt mitigés, du côté des Britanniques, même si la fin des guerres napoléoniennes en Europe leur avait permis de transférer un plus grand nombre de soldats sur le théâtre des opérations nord-américaines. Les deux belligérants en vinrent finalement à signer un accord de paix au début de l'année 1815. L'entente mena au statu quo d'avant 1812, et malgré ce traité, les relations entre les deux pays restèrent tendues.²⁷⁹

Les autorités britanniques, qui assurément anticipaient la reprise des hostilités, décidèrent d'élaborer une nouvelle stratégie défensive où le fort et son complexe militaire reprendraient leur rôle traditionnel. En 1819, le duc de Wellington, qui siégeait au cabinet en tant que vainqueur de Waterloo, y avait une influence considérable. Après s'être penché sur les problèmes de défense de la colonie, il y alla de ses recommandations. Selon lui, le contrôle du Richelieu demeurait essentiel pour assurer la protection du pays. En ce sens, les fortifications entourant ce plan d'eau, soit celles de l'île aux Noix, de Saint-Jean et de Chambly, devaient être réaménagées dans le but de retarder l'avancée d'un éventuel envahisseur.²⁸⁰ Une commission d'ingénieurs militaires proposait même la construction d'une autre fortification sur l'île Goyer, au nord du bassin de Chambly, pour appuyer le fort²⁸¹. Toutefois, le budget militaire britannique ayant été coupé de plus du tiers entre 1815 et 1819, on jugea qu'il serait trop onéreux de remettre le fort en état et donc, l'ensemble des recommandations ne fut pas retenu.²⁸²

Malgré tous ces rapports qui tendaient à assombrir l'avenir de l'endroit, il n'en demeurait pas moins que grâce au camp militaire et aux nombreuses garnisons qui l'occupaient, l'activité sociale autour de l'enceinte était en pleine effervescence. Les officiers et soldats britanniques qui y résidaient étaient pour la plupart des vétérans des guerres napoléoniennes et connaissaient à Chambly une vie militaire moins astreignante, surtout depuis la fin de la guerre contre les États-Unis.

Un aristocrate anglais de passage au Canada en 1816 et 1817 rapporta comment la vie à Chambly était fort divertissante. Les officiers occupaient leur temps avec de nombreuses activités comme la chasse, la pêche, les concours hippiques, les soirées dansantes et les soupers gastronomiques bien arrosés²⁸³. De plus, pour accéder à la demande de cette nouvelle communauté protestante, l'église St-Stephen, qui existe toujours, fut érigée en 1820 à même le camp. Un étang pour la pêche et un jeu de cricket, dans tout ce qu'il y a de plus britannique, furent également aménagés juste au-delà des murs de l'enceinte.

Les officiers, tous des gens bien éduqués issus de grandes familles anglo-saxonnes, semblaient avoir été bien acceptés par la bourgeoisie locale. Certains allaient même jusqu'à s'unir avec des Canadiennes Françaises. Ces rapprochements auraient d'ailleurs poussé plusieurs militaires anglais, écossais et irlandais à faire une demande pour rester au pays, avant d'y fonder une famille. S'ils durent s'assimiler à la population française, il reste que Chambly, ville essentiellement francophone, s'est retrouvée fortement anglicisée en raison de cette forte présence britannique²⁸⁴.

Puis, à compter de 1817, comme ce fut le cas lors de chacune des périodes de paix, le fort et le camp militaire tout autour se vidèrent lentement de ses soldats. L'endroit garda en garnison, mais pour quelques années seulement, des détachements de l'artillerie royale et du 19^e régiment de dragons de la cavalerie légère. Finalement, en 1823, après l'estompement de la menace américaine, le camp et le fort furent laissés encore une fois presque à l'abandon²⁸⁵.



Figure 25 - Salaberry, par Anson Dickinson, 1825, château Ramezay.

Chapitre XI

Les rébellions : Le fort à son dernier acte

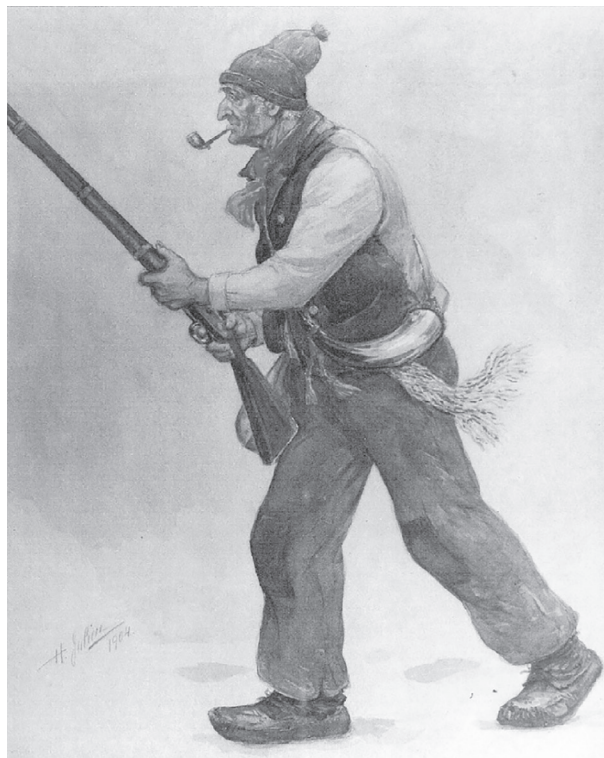


Figure 26 - Le patriote, d'Henri Julien 1904.

La période de relative tranquillité dans laquelle baignait la colonie et par le fait même, l'enceinte de Chambly, ne dura toutefois qu'un temps. À partir des années 1820, la situation politique, tant dans le Haut que dans le Bas-Canada, se détériora considérablement, jusqu'à devenir chaotique.

D'abord, sur le plan politique, l'assemblée élue par la population voyait ses projets de réforme constamment bloqués par les Conseils législatif et exécutif qui, composés majoritairement de Britanniques, possédaient l'ensemble du pouvoir décisionnel. Au niveau social, les francophones, majoritaires au Bas-Canada, se retrouvaient souvent en situation conflictuelle avec les Anglais loyalistes, qui voyaient d'un mauvais œil la volonté de réforme et la montée au pouvoir de

certain partis politiques francophones comme celui des Patriotes. Ils s'opposaient donc à toute concession de Londres face aux revendications des Canadiens. Les différentes factions en vinrent rapidement à la confrontation et face à la rigidité décisionnelle des autorités, le soulèvement devint inévitable.

La population de la Vallée-du-Richelieu, majoritairement francophone, appuyait bien évidemment le Parti patriote. Aussi, la région était-elle devenue une véritable poudrière qui n'attendait plus qu'une étincelle pour exploser. À la suite du refus des demandes de réforme, de nombreuses assemblées publiques organisées par le Parti patriote eurent lieu, ce qui bien évidemment déchaîna les passions.

Au début du mois de novembre 1837, l'une de ces rencontres tenues à Saint-Jean fut particulièrement houleuse, ce qui mena à l'arrestation de deux chefs du mouvement. Voilà qui mit le feu aux poudres. Alors que les prisonniers étaient conduits à Montréal sous escorte militaire, un groupe armé tendit une embuscade au cours de laquelle leurs compatriotes furent libérés.

Au même moment, des patriotes regroupés par le médecin Kimber et le cultivateur François Barsalou se préparaient à attaquer la forteresse de Chambly²⁸⁶, alors occupée par seulement quelques bataillons. Cependant, les autorités militaires, qui avaient eu vent de cette attaque, envoyèrent des soldats du fort pour disperser les rebelles qui s'étaient réunis à la ferme du cultivateur. Devant toute cette agitation, le colonel Wetherall, à la tête des troupes régulières de l'armée britannique, quitta Montréal pour prendre la direction de Chambly, avec l'ordre d'aller prêter main-forte à la garnison du fort.²⁸⁷

Le lendemain, une autre réunion fut organisée à la ferme de Barsalou, où l'on se donnait à nouveau l'objectif d'investir l'enceinte de Chambly. Mais l'arrivée de l'armée de Wetherall dans l'enceinte en fin de soirée changeant dramatiquement le rapport de forces, le projet avorta une nouvelle fois²⁸⁸.

Le 23 novembre, une autre armée menée par le général Gore quitta Sorel pour aller faire jonction avec celle de Wetherall. Chemin faisant, les hommes furent interceptés au village de Saint-Denis par un détachement de Patriotes et le combat s'engagea. Après quelques heures d'affrontement, les Britanniques retraitèrent après avoir perdu une dizaine d'hommes dans la bataille²⁸⁹ (d'autres sources parlent aussi de 116 disparus²⁹⁰).

Pendant ce temps, le colonel Wetherall, à la tête de 300 hommes, s'empressait de traverser le Richelieu, près des rapides, juste en face du fort. La troupe ne mit pas moins de quatre heures pour effectuer le trajet, le tout sous les yeux des insurgés qui de l'autre rive, surveillaient leur traversée.

Arrivé à Saint-Hilaire, Wetherall apprit la défaite de Gore. Inquiet, il fit aussitôt venir des renforts de Chambly.²⁹¹ C'est ainsi que le lendemain, soit le 25 novembre, l'armée attaqua le camp des Patriotes à Saint-Charles. Après un combat d'un peu plus d'une heure, les rebelles se dispersèrent. Néanmoins, cette défaite fut loin d'arrêter les rebelles, puisque la révolte qui venait d'éclater dans la Vallée-du-Richelieu s'étendit rapidement sur le reste du territoire de la province. Des affrontements armés s'ensuivirent à Moore's Corner, près de Philipsburg, le 6 décembre et à Saint-Eustache le 14 du même mois. Cette dernière bataille, qui se solda en une sanglante défaite pour les insurgés, fut suivie de violentes exactions à l'encontre des habitants de la région.

Bien que les tensions fussent en voie de se calmer légèrement par la suite, le fort de Chambly était désormais occupé par une garnison plus nombreuse et une certaine somme d'argent dut être investie par le gouvernement pour améliorer les aménagements dans la cour d'artillerie.²⁹² La suite des événements vint justifier ces dernières mesures prises par les autorités puisque peu après, survint une autre insurrection, conduite, celle-là, par une société secrète nommée les Frères chasseurs, qui réclamait les mêmes réformes que les Patriotes. Leur visée consistait à s'emparer à leur tour de plusieurs postes militaires, dont le fort de Chambly. Le 3 novembre 1838, les insurgés décidèrent de mettre leur projet à exécution...

*Ils partirent la nuit par bandes de dix, vingt ou trente, portant au bout d'un bâton un petit paquet contenant une chemise, un morceau de pain et de lard, racolant des compagnons d'armes sur leur passage et forçant les gens à se lever; décrocher leur vieux fusil de chasse suspendu au soliveau et les suivre. On dormit peu cette nuit-là; bien des larmes coulèrent et les femmes de l'époque qui y survivent se rappellent encore vivement les angoisses qu'elles éprouvèrent en voyant leur mari partir se battre. Mais, ne trouvant pas dans les limites désignées les armes promises et ne recevant aucune nouvelle, la plupart revinrent chez eux.*²⁹³

Ainsi, faute d'armes et de chef²⁹⁴, l'attaque contre Chambly avorta encore une fois. Quelques jours plus tard, soit le 9 novembre, les insurgés furent définitivement vaincus lors de la bataille d'Odelltown. Malgré tout, certains chefs des Frères chasseurs tardaient à se disperser, dont Édouard Élisée Malhiot, qui à la tête de 150 à 200 hommes, persistait à dire :

*Que dans une couple de jours ils seraient deux ou trois milles et qu'alors, ils iraient à Chambly défoncer les portes du fort avec des béliers...*²⁹⁵

L'importance militaire de l'enceinte en tant que point de concentration des forces britanniques se remarque par cette volonté de la part des insurgés à l'investir. Par contre, les mots de Malhiot furent le fruit de vaines illusions, car ses hommes finirent par retourner à leurs occupations ; la rébellion venait d'être définitivement étouffée.

Durant cette période trouble²⁹⁶, de nombreuses compagnies se relayèrent dans l'enceinte tandis que le nombre de soldats en garnison s'élevait jusqu'à 600 pendant l'été 1838²⁹⁷. Le fort accueillit simultanément jusqu'à 5 compagnies et le complexe militaire de Chambly se vit presque aussi occupé que lors de la guerre de 1812. Forte d'une nombreuse garnison, l'enceinte se vit alors attribuer différents rôles. Elle servit d'abord de base d'opérations pour la patrouille du territoire, mais aussi de prison pour les insurgés, ce qui causa d'ailleurs certains problèmes. C'est Melchior-Alphonse de Salaberry, fils du célèbre héros de Châteauguay, qui à titre de lieutenant-colonel du 15^e régiment, commandait du fort lors du séjour de ces troupes. Malgré son devoir de contrer la rébellion, son cœur semblait aussi engagé auprès de ses compatriotes. Sa sympathie envers eux aurait été constatée par ses subalternes britanniques, autant lors des interventions de ses troupes dans la campagne environnante que dans sa façon de traiter les patriotes emprisonnés dans l'enceinte. Certains de ses hommes l'accusèrent, entre autres, de tolérance envers les rebelles. Une enquête fut menée et les accusations furent finalement rejetées.

Selon les plus vieilles sources disponibles, le fort aurait également servi de refuge pour les habitants des environs lors des moments les plus troubles de la rébellion²⁹⁸. À nouveau, donc il héritait du rôle de protecteur, tout comme ce fut le cas pendant les guerres iroquoises et celles contre les colonies de la Nouvelle-Angleterre.

Bien que les années qui suivirent furent paisibles, on maintenait l'endroit sur un pied de guerre, comme l'atteste un journaliste qui au début des années quarante, rapporta les difficultés d'accès au fort. L'endroit aurait été interdit à tous, sauf au personnel militaire autorisé. Une permission spéciale émise par le commandant de l'endroit fit en sorte que le reporter put pénétrer les lieux²⁹⁹. Ce dernier, qui ne put les visiter que sous bonne escorte, témoigna du bon état du poste, malgré une maçonnerie vieillotte. De même, il rapporta que le fort serait prêt à parer toute attaque, du fait que des fusils avaient été placés à chaque meurtrière. L'homme profita de sa tribune pour évoquer les nombreuses légendes émanant du fort entouré de son vieux cimetière aux sépultures délavées et noircies par les intempéries.

Les troubles engendrés par les rébellions qui avaient marqué la mémoire collective avaient laissé leurs traces à Chambly, qui fut sans contredit l'un des nids de cette insurrection. Il semblerait qu'au village, les gens prétendaient qu'un orme, planté tout près des murailles, marquait l'endroit où avaient été exécutés bon nombre de patriotes. D'autres histoires racontaient qu'une pierre tombale en chêne avec les inscriptions avalées par le temps aurait été celle d'un officier de renom, qui reposait à présent parmi ses hommes. Le plus vieil habitant du village aurait été questionné sur ce sujet, mais il fut incapable d'identifier la sépulture³⁰⁰.

Ces récits et légendes démontraient l'enracinement profond de l'enceinte au cœur de la culture du pays qu'elle devait défendre. Par ailleurs, lorsque l'on procédait à l'évaluation poliorcétique des lieux, l'argument culturel pesait bien peu dans la balance. Les murs vieillissants bâtis pour contrer les attaques d'un autre âge étaient devenus obsolètes depuis longtemps. À l'aube du 20^e siècle et de la technologie militaire née de la révolution industrielle, il ne faisait aucun doute que le fort de Chambly finirait par perdre toute utilité.



Figure 27 - Victoire des patriotes à Saint-Denis, estampe de John Henry Walker.³⁰¹

Chapitre XII

Ruine et abandon



Figure 28 - Peinture d'Henri Sandham 1874, Musée des Beaux-Arts de Québec.

Malgré son état de décrépitude, le fort, où plus particulièrement le camp militaire, continua d'être occupé par l'armée, même après la fin des rébellions. L'inquiétude des autorités britanniques face à une nouvelle insurrection était telle, que le nombre de soldats alla même atteindre le chiffre de 600 durant la première moitié de l'année 1842. Par la suite, le fort accueillait toujours au moins une centaine d'hommes à la fois, et ce, jusqu'en 1847, où la garnison fut graduellement réduite.

En 1843, la construction du canal sur le Richelieu, dont l'entrée sud se situait près du fort de Saint-Jean, redora un peu le blason de cette enceinte aux dépens de celle de Chambly³⁰², ce qui constitua un autre facteur devant conduire au retrait des troupes. Finalement, l'année 1851 marqua l'abandon définitif du camp militaire³⁰³. L'endroit fut par la suite occupé par seulement quelques soldats, dont quatre étaient des fusiliers royaux canadiens, qui y ont résidé de 1852 à 1855³⁰⁴. Cet abandon graduel, au fil des ans, allait de pair avec la dégradation des lieux qui durant tout le siècle, allait sans cesse en s'aggravant. Déjà en 1828, ordre avait été donné de ne plus faire de réparations

sur le site, ordre qui dut être relancé en 1843³⁰⁵, puisque la présence considérable de troupes durant les rébellions de 1837-38 avait forcé certaines réparations.

Vers 1856, le curé de Chambly entreprit des démarches auprès des autorités pour transformer le fort devenu partiellement utilisé en école pour sourds et muets, mais le projet fut abandonné³⁰⁶. En 1861, avec la guerre de Sécession aux États-Unis et l'incident du Trent au cours duquel un navire américain arraisonna un navire britannique afin d'y saisir des délégués confédérés, la tension monta d'un cran. En 1862, l'Angleterre envoya des renforts dans la colonie, ce qui fit que l'armée du Canada vit son nombre de soldats passer de 5500 à 18 000.³⁰⁷ Cet incident entraîna une légère augmentation de la garnison de Chambly, et ce, jusqu'à la fin de la guerre civile américaine. Le fort servit entre autres d'entrepôt pour la poudre et les munitions.³⁰⁸ Ce fut en quelque sorte la dernière mission de ce vieux soldat de pierre.

En 1866, des poudrières portatives furent construites à l'extérieur des murailles³⁰⁹; ce qui semble démontrer qu'à cette date, l'enceinte n'avait plus aucune utilité pour les troupes. C'est du moins ce qu'on pouvait lire dans un rapport du Royal Engineer Office, qui décrivait le fort comme un ouvrage défensif inutile. Aussi, à compter de cette date, il ne figurerait plus dans le rapport annuel sur l'état des fortifications³¹⁰. Pourtant, des militaires l'occuperont pendant encore trois années, ce qui ne sera pas étranger à la détérioration des lieux. Des officiers auraient défait la grande porte en chêne de l'entrée afin de l'utiliser comme quai pour leur embarcation de plaisance, tandis que les troupes qui bivouaquaient à côté des murs se servaient à même la boiserie du fort pour alimenter leurs feux.³¹¹ Les soldats du régiment des fusiliers royaux canadiens furent les derniers à occuper Chambly. Ils quittèrent les lieux en juin 1869³¹². La carrière militaire du fort de Chambly se voyait ainsi officiellement et définitivement terminée.

Les années passèrent et l'enceinte, semblable à un moribond oublié sur le champ de bataille, se décomposait littéralement. Les militaires l'avaient laissée dans un piteux état et le poids des années avait provoqué de terribles ravages. En 1862, la courtine nord qui faisait face aux rapides s'effondra sous la pression de la glace, alors que douze ans plus tard, le bastion nord-ouest subissait le même sort. Dans les deux cas, les autorités n'auraient même pas considéré l'idée de réparer les dégâts.³¹³ Une légende raconte que la journée avant que

ne s'écroule le bastion, une jeune fille serait montée tout en haut des ruines où se tenait encore le vieux mat à drapeau, pour y placer celui des Américains. Le bastion ayant été détruit pendant la nuit, des visiteurs américains mis au courant de l'histoire affirmèrent que cela était représentatif des institutions monarchiques britanniques, qui ne pouvaient supporter le poids du drapeau de la république. Les Anglais royalistes avaient eux aussi leur explication ; ils prétendaient que tout ce qui avait l'esprit britannique (sic) préférerait se détruire par lui-même plutôt que de supporter le drapeau des rebelles.³¹⁴ Ce genre de discussions illustrait bien les tensions qui existaient encore entre Britanniques et Américains, même si plus qu'un demi-siècle s'était écoulé depuis le dernier conflit. Cela démontre également très bien le peu de vision historique de l'époque, puisque seule une anecdote au sujet d'un drapeau avait suffi pour perturber les habitants de Chambly, nonobstant le fait que le fort s'écroulait littéralement sous leurs yeux.

En 1869, l'enceinte tomba sous la responsabilité de la milice canadienne et un gardien fut nommé pour veiller sur les lieux. L'homme entreprit des réparations mineures, bien que ce genre de travaux ne fût pas de son ressort.³¹⁵ Derrière ce zèle apparent se cachait cependant une certaine nonchalance, puisqu'il aurait laissé les gens du voisinage en quête de matériaux de construction piller à loisir les murailles et les baraquements.³¹⁶ En fait, même des affiches placardées sur les murs et précisant que toute personne prise à retirer des pierres serait poursuivie³¹⁷ ne suffirent pas à préserver le fort de ce genre de sévices. En 1874, la responsabilité des lieux fut confiée au ministère de l'Intérieur, qui organisa un encan public au cours duquel il céda le terrain du camp militaire et ses baraquements. Le fort en ruine ne tenait désormais plus que sur une minuscule parcelle de terrain adossée au vieux cimetière.³¹⁸

L'été de la même année, Henry Sandham, un artiste peintre qui était aussi journaliste à ses heures, passa par Chambly et témoigna de son état lamentable. Il fit par la suite une toile qui montra bien l'état de délabrement et d'abandon dans lequel le fort avait été laissé (Figure 28).

Étonnante coïncidence, un article paru dans un journal montréalais à la même période décrivait l'agonie des lieux, tout en donnant des détails sur le vieux cimetière. Ce papier, dernier témoin des reliquats d'un passé révolu, répertoriait les noms apparaissant sur les quelques sépultures qui avaient survécu aux passages du temps.³¹⁹ Il y avait là, à leur dernier repos, Jean Besset, mort en 1707, ancien soldat ayant fait

partie des premières garnisons du fort et l'un des premiers colons qui en 1673, s'étaient établis dans la région.³²⁰ Il y avait aussi la sépulture de Marguerite de Thavenet, par qui la seigneurie de Chambly passa aux mains des Hertel à la suite de ses épousailles avec François, le représentant héroïque de cette illustre famille. Les cendres de Hertel de Beaulac, commandant du fort au 18^e siècle, reposaient également dans le cimetière, tout comme les restes des deux enfants Hade, qui auraient été massacrés par les Iroquois selon une inscription datant du 22 mai 1741 ou 1747. Plus récente était la tombe d'Étienne Désautels, déserteur de la guerre de 1812 et exécuté sur le terrain du fort. Tous ces noms, au nombre des derniers vestiges des drames et des exploits du passé, seraient appelés à disparaître au cours des années qui allaient suivre, au même rythme que s'étendrait la décrépitude des lieux.

Malgré cet article de journal et les quelques représentations graphiques faites par les artistes qui semblent démontrer que le vieux fort suscitait un certain intérêt, de sérieuses menaces pesaient toujours sur son existence. Ainsi, toujours en 1874, des entrepreneurs qui construisaient des quais dans la région de Chambly se retrouvèrent à court de pierres. Ils eurent alors l'idée de se servir à même les restes de la forteresse pour combler leur manque en matériaux. Ils proposèrent donc au secrétaire d'État responsable de l'endroit d'acheter le monument pour la somme de cinquante dollars.³²¹ Le dossier fut envoyé à William Coffin, lieutenant-colonel de la milice et fonctionnaire du gouvernement, qui avait hérité du mandat de mettre à profit les propriétés militaires jugées inutiles pour la défense du nouveau pays. Comme ce dernier devait répondre à la demande des deux entrepreneurs, il le fit sans détour, en véritable visionnaire...

*On se propose tout simplement de démolir ce qui reste d'un des plus vieux monuments, certainement des plus respectés, du régime français au Canada. Ce serait commettre l'équivalent d'un sacrilège que de permettre un tel acte. Plutôt que de vider les lieux, il faudrait tout faire pour restaurer le vieux fort Pontchartrain... Ce qui reste devrait être scrupuleusement protégé.*³²²

Déjà en 1857, Coffin s'était rendu au fort de Chambly et avait été conquis par l'endroit. Il considérait ce monument comme un vestige unique au Canada et recommandait sa remise à neuf. Bien qu'il parvînt à sauver le fort de ces deux hommes d'affaires sans scrupule, il avait

malheureusement échoué à convaincre le gouvernement de le restaurer. D'un côté on refusait donc de le détruire et de l'autre, on refusait de le revamper. Une description du fort pendant cette période donne une vision imagée de son état précaire...

*Ses murs sont lézardés et la végétation croît sur son parapet en partie écroulé. Les portes pendent sur leurs gonds à demi arrachés et les rayons de soleil passent à travers ses ouvertures béantes qui laissent voir un intérieur désert et délabré où les herbes y poussent à la hauteur de la ceinture. Le mur longeant la rivière s'est écroulé et le tout à l'aspect d'un vaisseau qui se serait échoué sur l'écueil de l'indifférence.*³²³

Un autre article, paru, celui-là, en 1875 dans un magazine montréalais décrivait le fort comme les débris de l'ancienne gloire française et évoquait l'intention des autorités de le démanteler.³²⁴ Bien que Coffin ait nommé un nouveau gardien pour protéger l'endroit des vandales, son sauvetage de l'année précédente semblait n'avoir été qu'un léger sursis devant l'inévitable. Le fort en ruine servait à présent de refuge au bétail des environs, qui allait paître au cœur de ses murailles dévastées. Devant ce constat d'abandon, il semblait impossible de préserver l'enceinte des outrages du temps et de l'oubli.

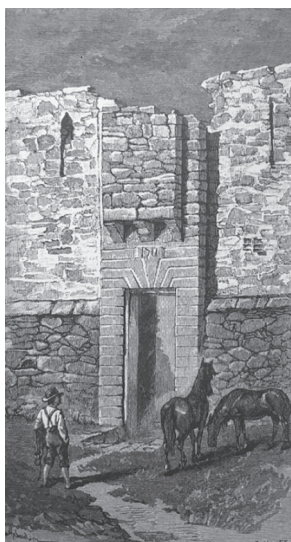


Figure 29 - Dessins de Henry Sandham, Scribner's, Nov. 1878.

Chapitre XIII

Renaissance



*Figure 30 - Joseph-Octave Dion, devant sa maison du fort.
Archives nationales du Canada.*

Mais le funeste destin du fort n'était pas encore scellé. Sa déchéance, à la suite du départ des militaires, coïncidait avec un mouvement de sauvegarde des vieux monuments qui s'opérait en France depuis le premier quart du 19^e siècle. Des sociétés vouées à la conservation des édifices historiques avaient été fondées outre-mer et de nombreuses restaurations de monuments furent ensuite mises en chantier.

L'architecte français Eugène Viollet-le-Duc fut particulièrement actif dans ce domaine. En 1850, il a entre autres accompli des travaux de rénovation dans la cité médiévale de Carcassonne, ce qui rendit plutôt populaire ce nouveau courant de pensée.³²⁵ Au Canada français, cette influence prit surtout de l'ampleur dans la deuxième moitié du 19^e siècle, et ce mouvement eut naturellement une incidence sur la volonté de sauvegarde du fort. C'est ainsi que dans les années soixante-dix, alors qu'il était dans sa période la plus sombre, l'endroit, à titre de monument ancien, se mit à attirer de nombreux visiteurs ; d'abord

des régions environnantes, mais aussi, des touristes en provenance des provinces anglophones, des États-Unis et même, de la France.³²⁶ L'intérêt grandissant pour la vieille enceinte mena à la publication de quelques articles prônant sa sauvegarde.³²⁷ Certaines de ces publications eurent écho jusque dans l'ancienne mère patrie, où un appel pour sauver le fort fut lancé par un journal de Normandie :

*...il va être détruit ; le vieux fort canadien : nous pouvons dire français, va tomber sous la main de quelques vandales d'outre-mer. La Normandie, mère de la colonie canadienne, la laissera-t-elle, dépouiller du plus beau fleuron de sa couronne historique ?*³²⁸

Ce genre d'éditorial, lu également au Canada, suscita une certaine sensibilisation, comme on a pu le voir au chapitre précédent, à la suite de la réaction du fonctionnaire Coffin lorsqu'il lui fut proposé de détruire le fort. Benjamin Sulte, journaliste et historien, y alla aussi de sa contribution en composant un chant sur le fort³²⁹, qui fut publié en France et en Belgique. L'homme, à l'instar de Coffin, joua de son influence auprès des gouvernements pour tenter de sauver le monument.³³⁰

En dépit de tous les bons mots et des bonnes dispositions, rien de concret ne fut entrepris par les autorités pour arrêter la dégradation des murs. En fait, il fallut l'intervention du journaliste Joseph-Octave Dion pour que ce mouvement de sympathie se transforme en véritables actions de sauvetage et de restauration. Dion, né à Chambly en 1838, avait été témoin, dans sa jeunesse, de l'animation qui régnait autour du fort, tout comme il avait pu remarquer la dégradation des lieux à la suite de leur abandon. Passionné d'histoire, le journaliste était aussi, en raison de son métier³³¹, au centre des courants idéologiques de son époque. Influencé par le mouvement de restauration des monuments anciens et conscient de l'importance historique du fort de Chambly, il devint rapidement l'un de ses plus ardents défenseurs. Même qu'il développa un véritable culte du passé dans lequel il tenait les ruines du fort comme son temple sacré.

Dans le cadre du renouvellement des relations culturelles entre le Québec et la France, Dion entretint des contacts privilégiés avec certains des journalistes français qui avaient été les précurseurs de ce courant de restauration. Il se tourna donc d'abord vers eux pour initier sa première tentative de sauver le fort. Avec l'appui de ses nouveaux alliés, il parvint à lancer, en 1873, une souscription nationale en France dans

le but d'amasser suffisamment de fonds pour acheter le fort et ainsi, le préserver de la destruction.³³² Malheureusement cette démarche n'obtint pas un très grand succès. Il dut donc tenter le coup auprès de ses compatriotes. Pour les sensibiliser à son projet, il rédigea, en 1874, un article dans un journal montréalais dans lequel il réclamait à nouveau une souscription nationale. Fêré d'histoire et fier patriote, il y alla d'un véritable plaidoyer sur le glorieux passé des Canadiens français :

*Respectons toutes ces reliques de notre passé et ne restons pas sourds à la voix de l'honneur ni à celle du devoir. Serions-nous, nous Canadiens français, moins sensibles aux souvenirs que les autres nations le sont et qui respectent avec tant de religion ce qui tient leur passé? Montrons-nous sensibles aux souvenirs et faisons nos efforts pour les conserver religieusement.*³³³

Cependant il n'eut guère plus de succès au Québec qu'il n'en avait eu en France. Mais loin de se décourager, il continua avec persévérance sa lutte pour la reconnaissance de l'histoire des Canadiens français. En 1875, il publia le premier ouvrage sur l'histoire du fort, toujours dans l'espoir de sensibiliser ses compatriotes aux glorieux événements du passé.

Dans ce rôle de promoteur de l'histoire de la patrie, Dion fut à la fois un précurseur et un soldat de première ligne. Guidé par cet objectif de commémoration, il fit élever une croix entre La Prairie et Chambly pour marquer l'endroit où en 1691, les troupes françaises du capitaine de Valrennes avaient fait connaître la défaite aux Anglais (Figure 13). Dans le même ordre d'idée, Dion fut, en 1879, le principal instigateur de l'érection, à Chambly, d'une statue en l'honneur de Salaberry, héros de Châteauguay. Aujourd'hui, ladite statue trône toujours devant l'hôtel de ville. Inaugurée officiellement le 7 juin 1881, elle a joué un rôle déterminant en ce qui concerne la survie de la forteresse en ruine.

Dion profita de cet événement qui avait attiré les personnages les plus importants du pays pour promouvoir son projet de restaurer le fort. Il fit visiter l'enceinte à plusieurs dignitaires, dont le marquis de Lorne, alors gouverneur du Canada, qui trouva les ruines *belles et majestueuses*. Le ministre des Travaux publics du Canada, Hector Langevin, qui était aussi présent, se montra du coup favorable à ce que des actions soient entreprises³³⁴. En fait, les deux politiciens, impressionnés par les arguments du journaliste, prirent rapidement des mesures. Aussi,

quelques mois plus tard, le gouvernement annonça-t-il que des fonds seraient octroyés pour la restauration du bâtiment. L'été suivant, Dion fut nommé responsable du chantier³³⁵. Après dix ans d'efforts, il posait les premiers jalons d'une œuvre extraordinaire qui exigerait plus d'un siècle de travaux avant d'être complétée.

Les débuts de ceux-ci furent toutefois plutôt modestes. Le 24 juin 1882, après réception d'une somme de mille dollars, on posa les premiers échafauds. Dion, qui n'avait aucune formation d'architecte, refusa de suivre les méthodes un peu fantaisistes mises de l'avant par divers experts français, dont Viollet-le-Duc. Plus conservateur, il se fia plutôt aux documents liés à l'histoire de l'enceinte, ce qui l'aida à entreprendre les travaux tout en respectant les formes de la structure originale³³⁶. En plus de superviser le projet, il réaménagea le vieux cimetière et le fit clôturer. Durant ces travaux, des ossements furent découverts et inhumés à nouveau.

Le projet était si colossal, que Dion dut réclamer des fonds à plusieurs reprises. Considérant les modestes sommes accordées, il ne réussit qu'à stabiliser la détérioration des courtines et des bastions encore debout³³⁷. Ces travaux, sans être d'une grande ampleur, permettaient au moins de conserver ce qui restait de l'ensemble architectural. En 1883-84, le journaliste fit graver autour du portail le nom de tous les grands personnages historiques qui avaient eu un lien avec le fort. Ces inscriptions sont toujours visibles.

Vivant ni plus ni moins en véritable symbiose avec le fort, Dion chercha une manière d'en assurer la pérennité en lui attribuant un nouveau rôle. Conséquemment, il demanda au gouvernement de lui accorder le titre de gardien résident...

*En Europe, toutes les ruines historiques ont leur gardien, choisi : dans les rangs des invalides, ou des vétérans de l'armée : quelquefois parmi les personnes qui ont rendu des services à leur région. (...) Par sa présence, il offre une garantie contre les déprédations, les vols et autres misères qui se commettent à cette saison de l'année.*³³⁸

En 1885, le fort tomba sous la responsabilité du ministère de la Milice et de la Défense, administré par Adolphe Caron. Ce dernier, une connaissance de Dion qui avait fait acte de présence à l'inauguration de la statue de Salaberry en 1881 et à l'opportune visite du fort qui avait suivi, acquiesça à la demande du journaliste. Un logis fut donc

bâti à même la courtine sud, près de l'entrée, et le nouveau conservateur s'y installa le 2 septembre 1886.

Deux ans plus tard, il fut confirmé dans sa fonction et nommé curateur à vie de l'enceinte, ce qui lui permit de réaliser l'un de ses vœux les plus chers. Dion consacra désormais le reste de son existence à la préservation des vieux murs. Sa dévotion pour le fort était telle qu'il aurait refusé une offre d'élection par acclamation à la chambre des députés pour pouvoir demeurer à Chambly.³³⁹

Loin d'édifier un monument statique, il poursuivit son travail avec acharnement afin de faire du fort ce qu'il souhaitait tant, soit un lieu de pèlerinage historique. En homme dynamique, Dion occupa son temps en servant de guide aux visiteurs, tout en développant la vocation éducative et culturelle de l'enceinte en y aménageant une bibliothèque et un petit musée à même son logis. Des visites annuelles furent par la suite organisées par différentes sociétés historiques et culturelles, ainsi que par des établissements scolaires primaires, secondaires et collégiaux.

Dion continua à demander des fonds pour effectuer de menus travaux, et bien que certaines sommes lui fussent consenties, les responsables du gouvernement en viendront, au fil des années, à faire la sourde oreille à ses réclamations. Cependant, en 1906, des travaux majeurs furent entrepris afin d'enrayer les problèmes d'inondations qui endommageaient les murs lors des fontes au printemps. Dès lors, un remblai de pierre sèche fut construit le long de la courtine, face aux rapides³⁴⁰ (l'état du fort lors de cette période est présenté sur des photographies jointes à l'annexe VI). Mais les fonds destinés à poursuivre la restauration devenaient de plus en plus difficiles à obtenir, notamment avec l'implication du Canada dans la Première Guerre mondiale. En 1914, Dion réussit, grâce à ses contacts en France, à lancer une autre souscription dans l'ancienne mère patrie et cette fois, obtint suffisamment d'argent pour continuer les travaux³⁴¹. Sa tâche fut toutefois subitement interrompue le 12 février 1916, lorsqu'il rendit l'âme dans la maison qu'il occupait à même l'enceinte.

Malgré tout, son œuvre lui survécut et le flambeau fut aussitôt repris par Louis-Joseph-Napoléon Blanchet, un artiste peintre ami de Dion, avec qui il partageait l'amour du fort et la passion pour l'histoire de la patrie. À l'instar de son prédécesseur, Blanchet s'installa avec sa famille dans la maison du fort. Lui qui n'avait jamais caché son admiration pour Dion alla même jusqu'à lui rendre hommage dans un

article paru dans le quotidien *La Patrie*. En tant que 2^e curateur du fort de Chambly, il semblait très inquiet de la tâche laborieuse qui lui était dévolue...

*Dis-moi ! Après une décade à ta place
Pour la conservation de ton vieux et cher fort.
Es-tu content Vieillard de tout notre effort !
Ai-je été digne, ai-je suivi ta trace ?*³⁴² (voir annexe VII)

Malgré ses appréhensions, il continua avec la même énergie que Dion le travail de préservation et d'éducation au cœur de la vieille enceinte. Il enrichit la bibliothèque de centaines de volumes tout en augmentant la collection du petit musée du fort grâce à l'ajout de plusieurs pièces ethnologiques.³⁴³ De même, il organisa des expositions de peintures et fit l'achat de plusieurs œuvres. C'est ainsi que le fort devint un centre d'art permanent. Dans cette optique et pour faire la promotion de l'endroit afin de sensibiliser la population sur l'importance de ce monument historique, Blanchet fit des conférences, visita les écoles de la région et alla jusqu'à transformer le fort en salle de cinéma. Sous sa gouverne, l'achalandage des lieux augmenta de manière exponentielle. Aussi, entre 1916 et 1920, il aurait servi de guide à plus de 18 000 visiteurs.³⁴⁴

Malgré la popularité grandissante du fort, certaines personnes du ministère de la Milice considéraient toujours comme inutiles les frais associés à sa conservation. De ce fait, au lendemain de la Première Guerre mondiale, sous l'influence d'un officier anglophone membre du ministère, il fut projeté de licencier Blanchet dès le 1^{er} juillet 1920 et de démolir le fort pour le remplacer par une plaque commémorative.³⁴⁵ Face à cette menace, Blanchet lança une pétition pour sauver l'endroit, et ses protestations accentuées par celles de divers organismes, dont la Société Saint-Jean-Baptiste et la Société historique de Montréal, montèrent jusqu'aux oreilles du premier ministre.³⁴⁶ Devant cette levée de boucliers, le projet fut abandonné et sous la recommandation de Benjamin Sulte, qui travaillait au ministère de la Milice, le fort fut transféré à la division des parcs nationaux du ministère de l'Intérieur en 1921.³⁴⁷ L'endroit fut dès lors désigné comme lieu historique par le gouvernement canadien.

Si les vieux murs étaient enfin officiellement protégés, le cimetière adjacent, lui, se trouvait dans un état avancé de décrépitude, ce qui encore

une fois était dénoncé par plusieurs organismes. Malgré les efforts de Dion et de son remplaçant pour remédier à la situation, le peu d'aide monétaire qui leur était consenti les avait forcés à faire un choix et l'ensemble des fonds avait été investi pour rénover les vieux murs au détriment du cimetière centenaire.

Cette fois, l'intervention des autorités fut des plus désolantes, car dès 1925, à l'instar de ce que l'on avait déjà projeté pour le fort, le cimetière fut enseveli sous un tertre et remplacé par une plaque commémorative.³⁴⁸ Fait à remarquer, pendant que les Canadiens enfouissaient les restes de leurs héroïques ancêtres dans l'anonymat d'une fosse commune, des membres de l'association américaine *Daughters of the American Revolution* parcouraient les centaines de kilomètres qui séparent leur frontière de Chambly pour ériger un monument sur la tombe du général Thomas, décédé au fort en 1776. Cette volonté de mise en valeur du passé de nos voisins du Sud constituait sans contredit un exemple à imiter.

Peut-être inspiré par ces gestes ou par les rapports de monsieur Blanchet, le gouvernement sembla animé d'une nouvelle volonté de restaurer, ou du moins à tenter d'enrayer toute nouvelle dégradation du fort. Dans les années 20, celui-ci bénéficia de plusieurs sommes pour assurer sa préservation, dont 5000 dollars en 1928 pour des travaux majeurs. Ces montants accordés, considérablement élevés pour l'époque, prouvaient bien qu'enfin, à cette date, la valeur historique et patrimoniale du monument avait finalement été reconnue. En fait, la commission des parcs nationaux élaborait un véritable plan de restauration, doublé d'un programme de publicité, dans le but de susciter l'intérêt des Canadiens et même, des Américains. De sa propre initiative, Blanchet s'impliqua dans ce mouvement en multipliant les conférences et les projections. En peu de temps, le fort gagna encore plus en popularité et devint l'un des parcs historiques les plus visités au Canada³⁴⁹. Les Coffin, Dion et Blanchet, ces derniers soldats du fort, ces derniers défenseurs, avaient réussi à faire gagner aux vieux murs leur combat le plus important, celui contre le temps, l'oubli et l'indifférence. Jamais plus le fort ne fut menacé de destruction...



*Figure 31 - À droite : Joseph-Octave Dion, circa 1915.
À gauche : Joseph-Napoléon Blanchet.*

Épilogue



Figure 32 - Le fort en 1942, coll. de l'auteur.

L'histoire du fort de Chambly ne se termina pas avec ce sauvetage in extremis survenu dans les années vingt. Les travaux de restauration s'y poursuivirent tout le long du 20^e siècle et en 1938, on a ajouté un musée du côté de la courtine ouest.

Marius Barbeau, un anthropologue et ethnologue reconnu, fut engagé pour organiser la nouvelle annexe et acheter les pièces. Quelques années plus tard, soit en 1949, l'endroit tomba sous la responsabilité de Parcs Canada, qui continua à veiller sur sa préservation. Malgré tous les travaux de rénovation, rien n'arrivait à changer l'allure délabrée du fort, qui ressemblait toujours à une ruine fantomatique rescapée des siècles. On lui garda donc cet aspect tout au long des trois décennies suivantes.

À la fin des années soixante-dix, des fouilles archéologiques approfondies furent entreprises. Une fois les travaux terminés, soit en 1983, le fort fut enfin restauré par Parcs Canada. En fait, pas moins du quart de la structure fut reconstituée, ce qui redonna à l'enceinte son architecture originale du milieu du 18^e siècle ; la nouvelle maçonnerie s'agence si parfaitement aux éléments authentiques de la forteresse, qu'il est difficile d'en faire la différence. Nonobstant la restauration de sa structure, les vieux murs ont su garder leur aspect d'antan, tout

comme le sol adjacent qui lui, a conservé les traces des premiers forts de pieux. À présent, un simple passage dans cette enceinte s'apparente à un véritable voyage dans le temps. Et si les années ont certes eu une emprise sur la pierre des murailles, le fort est toujours là. Tel un soldat en mission, il a su résister à toutes les épreuves en traversant tant bien que mal le ravage causé par les siècles.

Il est d'ailleurs assez surprenant que ce bâtiment érigé un peu à la hâte en 1665 et reconstruit avec de la pierre en 1709 soit encore visible aujourd'hui. Cette survivance s'expliquerait d'abord par la position géographique avantageuse de l'enceinte. La forteresse de Chambly constituait un obstacle sur la voie d'invasion naturelle qu'était le Richelieu et incidemment, elle protégeait les grands bourgs comme Québec, Trois-Rivières, et plus particulièrement Montréal.

Mais outre l'aspect du positionnement géographique, la longévité du fort est aussi liée à la manière dont son rôle stratégique a été constamment renouvelé. On lui a effectivement attribué de nombreuses fonctions, même si ces dernières n'étaient pas toujours de première importance. Servant d'avant-poste dans les conflits avec les populations amérindiennes et européennes plus au sud, il a été un élément clé lors de la guerre contre les Iroquois et, par la suite, au moment de leur capitulation.

Son rôle de gardien de l'intégrité des frontières était un autre point essentiel, bien que l'efficacité de cette dernière tâche dépendît aussi du nombre de soldats en garnison. À quelques occasions, le fort est parvenu à remplir ses missions de brillante façon, notamment en 1687, alors que le capitaine Lefebvre devait protéger les lieux contre un parti Agnier, ainsi qu'en 1691, lors de l'interception d'une armée anglaise par les troupes du capitaine de Valrennes. Ces deux événements représentent les plus hauts faits d'armes liés à l'enceinte du 17^e siècle, preuve indéniable de son efficacité pour assurer la défense stratégique de la colonie.

Au-delà sa mission essentiellement militaire, le fort jouait aussi un rôle majeur en ce qui avait trait à la colonisation des abords du Richelieu, puisqu'à partir de la 2^e moitié du 17^e siècle, il a été le point central, si ce n'est le berceau du colonialisme de cette région. Bien qu'après la construction du fort, la population de Chambly n'allait pas toujours en s'accroissant, considérant, entre autres, les conflits meurtriers contre les Iroquois, il reste que le peuplement des environs s'avérait stable et permanent. Les relations conflictuelles avec les populations plus au sud et l'établissement de colons autour

du fort qui utilisaient ce dernier comme refuge assuraient aux lieux une certaine pérennité.

Cette pérennité allait de pair avec le bon état de l'endroit. Aussi, pour maintenir le fort en bonne condition de défense, on a dû, à la fin du 17^e siècle, le réaménager à deux reprises. Cependant, l'évolution de l'artillerie et la fragilité de l'enceinte face au feu, bien illustrée lors de l'incendie de 1702, ont permis aux autorités coloniales de prendre conscience que la vieille forteresse faite de pieux était devenue obsolète. La reprise des hostilités contre l'Angleterre au début du 18^e siècle a forcé les dirigeants de la Nouvelle-France à reconstruire l'enceinte, mais cette fois, avec de la pierre et du mortier. Le rôle principal du nouveau fort étant de contrer l'envahisseur, ses particularités architecturales devaient répondre à un contexte tactique bien précis. Contexte surtout défini, en ce début du 18^e siècle, par la capacité de l'ennemi à transporter une artillerie avec une puissance de feu limitée. Néanmoins, au cours des décennies qui ont suivi, il y a eu une rapide évolution de l'artillerie de campagne, notamment en Angleterre. Grâce à son incorporation régimentaire, l'on pouvait maintenant déplacer des canons au calibre de plus en plus imposant. Dès lors, le siège de places fortes érigées à des endroits difficiles d'accès devenait une stratégie envisageable.

Cela dit, le fort n'a jamais été conçu pour résister à ce type d'attaques et il semblerait que la compréhension du contexte tactique qui a mené à la construction de l'enceinte et à son architecture ait fait défaut à bon nombre de personnes, et ce, peu importe l'époque. Cette ignorance fut autant l'affaire des militaires de renom que des historiens respectés, et se refléta aussi bien par des éloges que des critiques inconsidérées. En passant par Chaussegros de Léry, officier français et ingénieur du roi qui vantait le mérite des murailles en 1720³⁵⁰, et, 40 ans plus tard, par Montcalm qui comparait le fort à une misérable bicoque³⁵¹, il apparaît évident que l'incompréhension était plus que notable. Or, si les soldats ont l'excuse de devoir se concentrer sur les problèmes du moment ; ce n'est guère le cas des historiens. Ces derniers, qui ont nettement fait preuve d'un manque d'esprit d'analyse, ont donc éprouvé la même difficulté que les militaires à établir un consensus quant à l'efficacité stratégique de la forteresse de Chambly.

Si Benjamin Sulte, toujours en quête de glorification pour tout ce qui touchait l'histoire des Canadiens français, affirmait que : *rien de pareil n'existait dans l'Amérique du Nord, pas même à Québec*³⁵²,

d'autres historiens comme Gérard Morissette critiquaient la conception de la forteresse en disant qu'elle retardait de cent ans le génie militaire du 18^e siècle.³⁵³ Georges Stanley, historien réputé du Canada anglais, allait plus loin en qualifiant le fort de *glorified munitions dump*.³⁵⁴ Cette incompréhension relative au contexte tactique de la construction fut donc à l'origine de cette diversité d'opinions.

Toutefois, au milieu du 18^e siècle, malgré l'évidence faiblesse des murailles face au train d'artillerie renouvelé de l'armée anglaise, l'enceinte fut conservée au sein du système défensif de la colonie. Bien que la construction de forteresses aux abords de la frontière fût que Chambly perdit son rôle d'avant-poste, celui-ci continua néanmoins à servir d'entrepôt pour le ravitaillement et de bivouac pour les troupes en chemin vers le lac Champlain.

Cette fonction plutôt modeste fut maintenue durant la guerre de la Conquête, ainsi que durant la révolution américaine. Son importance dans ce réseau fortifié fut loin d'être négligeable, et en dépit des critiques sur son efficacité, aucune armée n'a osé prendre la direction de Montréal en laissant Chambly inoccupé derrière. Par contre, la facilité avec laquelle le fort fut pris lors de ces conflits n'est pas nécessairement représentative de sa valeur défensive. En fait, le manque de zèle des officiers responsables reste le facteur principal de cette absence de résistance devant l'ennemi. À la décharge du commandant français de 1760, cependant, il semblerait que tout entêtement de sa part aurait inévitablement provoqué la mort d'innocents civils.

Au début du siècle suivant, la Guerre de 1812 donna encore une fois au vieux fort l'occasion de se renouveler. Il fut réaménagé pour devenir le point central d'un camp militaire très élaboré. L'établissement de ce camp insuffla une nouvelle vie à l'enceinte et le passage de plusieurs milliers de soldats eut sans contredit une influence majeure sur la région de Chambly, tant au niveau économique que social. Le nombre de troupes en garnison variait constamment, au gré des conflits et des crises qui ébranlaient la nation. Avec le retrait définitif du camp militaire en 1851, le nombre de soldats fut de nouveau réduit, et ce, jusqu'en 1867, moment où l'enceinte se vit définitivement abandonnée.

Ainsi, à la fin du 19^e siècle, Chambly n'était plus qu'un amas de ruines ravagées par les affres du temps et de l'oubli. Mais des visionnaires tels que Coffin, Dion et Blanchet l'ont sauvé de la destruction en le préparant pour son rôle sans doute le plus important : celui de gardien mémorial. Car si l'enceinte fut une actrice de premier

plan dans bon nombre d'événements déterminants pour l'histoire du pays, elle fut par la même occasion liée au destin de personnages fort illustres. On n'a qu'à penser au capitaine de Chambly qui a donné son nom à l'enceinte et à la région environnante, de même qu'aux nombreux officiers de renom comme Saint-Ours et les membres de la famille Hertel de Rouville, sans oublier Irumberry de Salaberry, dont une statue à son honneur a été érigée tout près de l'enceinte.

Que dire pour conclure, sinon que prendre connaissance de l'histoire du fort, c'est prendre connaissance de notre histoire et de notre patrimoine à travers les personnages les plus héroïques et les épisodes les plus marquants.

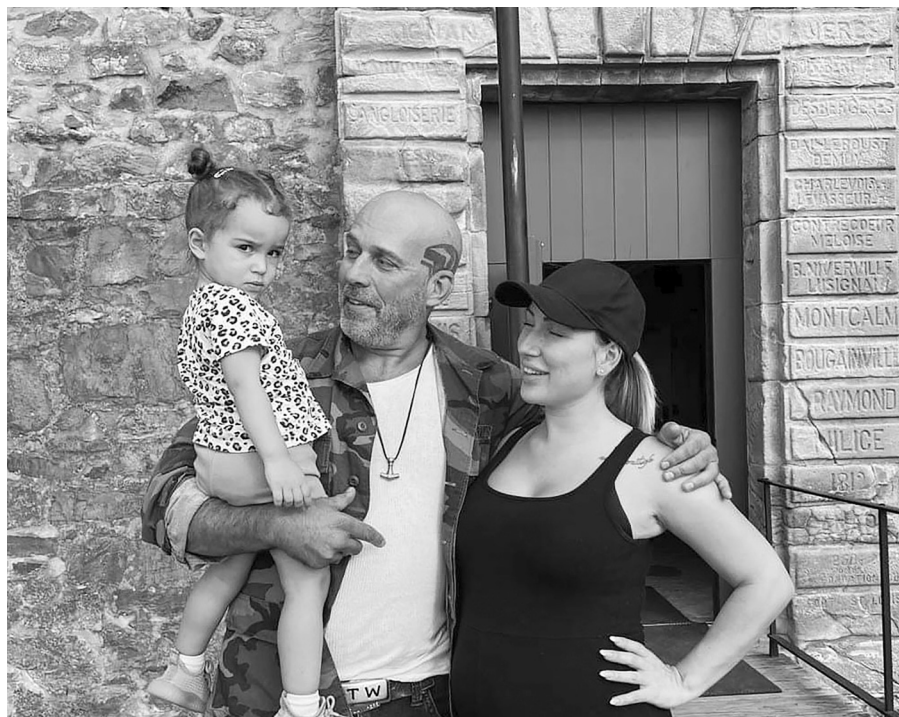


Figure 33 - L'auteur avec sa fille et sa petite fille devant l'enceinte.

Annexe I

Commandants du fort³⁵⁵

1665-1668	Jacques de Chambly
1668-1670	Louis Petit
1670-1673	Jacques de Chambly
1679-1686	Pierre de Saint-Ours Deschaillons
1687	François Lefebvre Duplessis Faber
1688-1696	Raymond Blaise des Bergères de Rigauville
1697-1704	Nicolas Daneau de Muy
1704-1707	Paul d'Ailleboust de Périgny
1707-1709	Raymond Blaise des Bergères de Rigauville
1709-1711	Nicolas Blaise des Bergères de Rigauville
1711-1712	François Desjordy Moreau de Cabanac
1713-1716	François Mariauchau d'Esgly
1716-1718	Paul d'Ailleboust de Périgny
1718-1719	Claude Hertel de Beaulac
1720-1724	Jacques-Charles de Sabrevois
1725-1726	René Robinau de Portneuf
1727-1729	Jacques-Hugues Péan de Livaudière
1729-1732	François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur
1733-1741	Gaspard Adhémar de Lantagnac
1741-1742	Nicolas-Marie Renaud d'Avène de Méloizes
1743	Charles-François des Mézières de Lépervanche
1743-1746	Louis Herbin
1745-1746	Pierre Boucher de Boucherville
1747	Claude Hertel de Beaulac
1747-1751	Jean-Baptiste-François Hertel de Rouville
1751-1753	Jacques-Pierre Daneau de Muy
1753-1760	Jean-Baptiste-François Hertel de Rouville
1760	Paul-Louis Dazemard de Lusignan
1775	Major Stopford
1779	Capitaine Dunlop
1779	Major Hoyes
1780	Capitaine Steele
1794	Major Brady
1800	Major Plendenleath

1809	Lt. Colonel Vincent
1810	Major Ormsby
1811	Capitaine Turner
1814	Major Wouchope
1816	Major Lisle

Annexe II

Termes de reddition du fort de Chambly rédigé par le major britannique Joseph Stopford le 18 octobre 1775.

Article I : Les officiers et leurs hommes ne seront pas faits prisonniers. Ils sortiront en marchant avec leurs armes, leurs effets, sans être molestés, aux battements du tambour, drapeau au vent avec suffisamment de provisions et de charrettes pour se rendre à Montréal par le chemin le plus court ou tout autre endroit de la province de Québec, selon le choix de l'honorable major Stopford, l'officier commandant.

Article II : Les officiers et leurs hommes pourront apporter leurs bagages.

Article III : Les hommes demeureront avec leur régiment et ne seront nullement victimes d'un piège.

Article IV : Les femmes et les enfants seront autorisés à accompagner le régiment sans être molestés.

Article V : Les munitions et marchandises de tous genres abandonnées par la garnison seront laissées sur place.

Article VI : Les otages de chaque camp seront libérés et échangés conformément aux articles ci-haut.

Signé J. Stopford, major des fusiliers royaux, commandant au fort de Chambly.

Annexe III

Les régiments ayant séjourné au fort³⁵⁶

<u>Séjour</u>	<u>Régiment</u>
Août 1665-août 1667	Carignan-Salières
Août 1667	Milice coloniale
1683-1755	Compagnie Franche de la Marine
1755-1757	Royal Roussillon, Languedoc
1758	Guyenne
1759	De la reine, Compagnie Franche de la Marine
1760	Guyenne, Berry, Compagnie Franche de la Marine

Période Britannique

Sept 1760	Massachusetts, Rhode Island, New Hampshire, 27 ^{ième} , 17 ^{ième} , Ranger.
Oct 1760-déc 1761	1 ^{er} bataillon du 44 ^{ième} Essex
Juin 1775-août	26 ^{ième} Royal Cameronian
Juin 1775-oct	7 ^{ième} Royal Fusiliers, Royal Artillery
19 oct-juin 1776	Occupation américaine (surtout régiment de New York)
Juin 1776-sept	9 ^{ième} Royal Norfolk, 47 ^{ième} Loyal North Lancashire
Juin 1776-oct	31 ^{ième} East Surry
Août 1776-sept	Royal Artillery
Août 1776-oct	Brunswick et Hesse Hanau
Oct 1776-nov	20 ^{ième} Lancashire Fusiliers
Déc 1776	1 ^{er} bataillon du 47 ^{ième} Loyal North Lancashire
Jan 1777-mai	1 ^{er} bataillon du 53 ^{ième} King's Shropshire Light Infantry
Juin 1777-sept	1 ^{er} bataillon du 29 ^{ième} Worcestershire
Nov 1777-oct 1779	1 ^{er} bataillon du 53 ^{ième} King's Shropshire Light Infantry
Avril 1778-août	47 ^{ième} Loyal North Lancashire
Août 1778-sept	1 ^{er} bataillon du 29 ^{ième} Worcestershire

Sept 1778-déc 1782	Compagnie du capitaine Borthwick's, 3 ^{ième} bataillon du 17 ^{ième} Curunna Field Bty., Royal Artillery
Juin 1779-oct 1782	34 ^{ième} Border
Août 1780-oct	Brunswick
Nov 1780-mars 1781	29 ^{ième} Worcestershire
Déc 1781	44 ^{ième} Essex
Juillet 1782-oct	Hesse-Hanau
Nov 1782-déc	23 ^{ième} Royal Welch Fusiliers
Nov 1782-oct 1784	1 ^{er} bataillon du 29 ^{ième} Worcestershire
Nov 1782-avril 1783	Brunswick
Jan 1783-déc 1789	4 ^{ième} bataillon du Royal Artillery
Juin 1783-nov	53 ^{ième} King's Shropshire Light Infantry
Nov 1784-juin 1786	1 ^{er} bataillon du 31 ^{ième} East Surry
Juin 1788-déc	5 ^{ième} Royal Northumberland Fusiliers
Août 1788-déc	1 ^{er} bataillon du 26 ^{ième} Royal Cameronian (Scottish Rifles)
Jan 1789-déc 1790	1 ^{er} bataillon du 65 ^{ième} York and Lancaster
Jan 1791-déc	1 ^{er} bataillon du 60 ^{ième} King's Royal Rifle
Jan 1792-déc	4 ^{ième} bataillon de la compagnie du capitaine Brady, Royal Artillery
Juillet 1792-juin 1794	1 ^{er} bataillon du 26 Royal Cameronian (Scottish Rifle)
Juillet 1794-mai 1799	2 ^{ième} bataillon du 60 ^{ième} King's Royal Rifle
Juin 1800-sept	1 ^{er} bataillon du 41 ^{ième} Welch
Juin 1801-sept	1 ^{er} bataillon du 41 ^{ième} Welch
Juillet 1803-août	6 ^{ième} Royal Warwickshire
Juillet 1805-août	1 ^{er} bataillon du 49 ^{ième} Royal Berkshire
Nov 1807-août 1811	1 ^{er} bataillon du 49 ^{ième} Royal Berkshire
Sept 1811-mai 1812	10 ^{ième} brigade Royal Veteran
Juin 1812-juillet	Voltigeur canadien
Août 1812-jan 1813	100 ^{ième} Prince of Wales Leinster

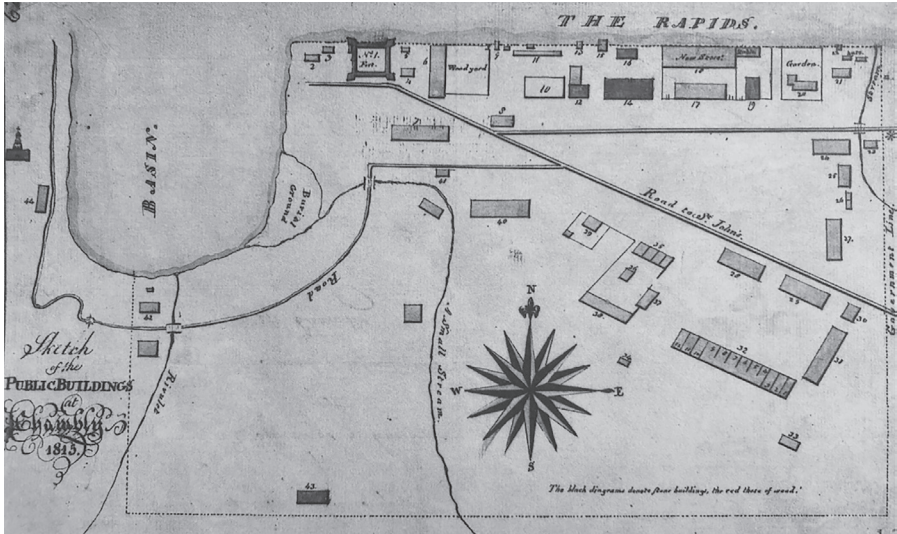
Sept 1812-déc	1 ^{er} Royal Scots
Sept 1812-déc	Canadian Fencible Infantry
Oct 1812-fév 1813	1 ^{er} bataillon du 8 ^{ième} King's Liverpool
Nov 1812-déc	10 ^{ième} Royal Veterans Battalion
Nov 1812-déc	Royal Artillery
Nov 1812-déc	103 ^{ième}
Mai 1813-juillet	103 ^{ième}
Mai 1813-déc	Canadian Fencible Infantry
Août 1813-sept	De Meuron
Juillet 1813-nov	2 ^{ième} bataillon Embodied Militia
Août 1813-sept	4 ^{ième} bataillon de la compagnie du capitaine Wallace, 42 L.A.A. Bty., Royal Artillery
Sept 1813-juin 1817	19 ^{ième} Light Dragoons
27 sept. 1813	Milice de St Ours, St Denis et Chambly
Jan 1814-fév	De Meuron
Jan 1814-sept	4 ^{ième} bataillon de la compagnie du capitaine Wallace, 42 L.A.A. Bty., Royal Artillery
Juin 1814-juillet	16 ^{ième} Bedfordshire and Hertfordshire
Juin 1814-juillet	2 ^{ième} bataillon du 8 ^{ième} King's Liverpool
Juillet 1814-sept	4 ^{ième} bataillon de la compagnie du capitaine Sinclair
Août 1814	10 ^{ième} bataillon du capitaine Addam, Royal Artillery
Août 1814-mai	1815 1 ^{er} bataillon du 27 ^{ième} Royal Innsiskilling Fusiliers
Août 1814	2 ^{ième} bataillon du 76 ^{ième} Duc of Wellington
Août 1814-sept	1 ^{er} bataillon du 88 ^{ième} Connaught Rangers
Août 1814-déc	1 ^{er} bataillon du 39 ^{ième} Dorset
Jan 1815-mai 1818	Compagnie du capitaine Maxwell, 4 ^{ième} bataillon du Royal Artillery
Jan 1815-mai	3 ^{ième} bataillon du 27 ^{ième} Royal Innsiskilling Fusiliers
Juillet 1815-juin 1816	100 ^{ième}
Août 1815-déc	1 ^{er} bataillon du 39 ^{ième} Dorset

Juin 1822-oct	Compagnie du capitaine Maxwell, 4 ^{ième} bataillon du royal Artillery
Oct 1822-avril 1823	2 ^{ième} compagnie du Royal Staff Corps
Déc 1837-fév 1838	2 ^{ième} bataillon du 66 ^{ième} Royal Berkshire
Jan 1838-juin	Royal Artillery
Février 1838-mai	1 ^{er} bataillon du 43 ^{ième} Oxfordshire and Buckinghamshire Light Infantry
Juin 1838-oct 1838	7 ^{ième} Queen's Hussars
Juin 1838-déc	15 ^{ième} East Yorkshire
Juillet 1838-août 1843	1 ^{er} King's Dragoon Guards
Déc 1838-déc 1840	2 ^{ième} bataillon du 23 ^{ième} H.A.A. Bty., Royal Artillery
Déc 1838	4 ^{ième} bataillon du Royal Artillery
Jan 1839-fév	2 ^{ième} bataillon du 66 ^{ième} Royal Berkshire
Mars 1839-oct	11 ^{ième} Devonshire
Nov 1839-mai 1840	24 ^{ième} South Wales Borderers
Déc 1839	1 ^{er} bataillon du 71 ^{ième} Highland Light Infantry City of Glasgow
Juin 1840-juin 1841	2 ^{ième} bataillon du 67 ^{ième} Royal Hampshire
Jan 1841-mai 1842	2 ^{ième} bataillon de la 3 ^{ième} compagnie de la Royal Artillery
Juillet 1841-juin 1842	2 ^{ième} bataillon du 56 ^{ième} Essex
Juin 1842-juin 1843	2 ^{ième} bataillon de la 5 ^{ième} compagnie de la Royal Artillery
Août 1842-juillet 1843	89 ^{ième} Royal Irish Fusiliers
Jan 1843-mai 1845	1 ^{er} bataillon et bataillon de réserve du 71 ^{ième} Highland Light Infantry City of Glasgow
Juin 1845-oct 1847	Bataillon de réserve du 23 ^{ième} Royal Welch Fusiliers
Oct 1847-mai 1850	1 ^{er} bataillon et bataillon de réserve du 71 ^{ième} Highland Light Infantry City of Glasgow
Juin 1850-juin 1869	Royal Canadian Rifles (Dernier régiment à séjourner au fort)
Juillet 1862-sept	1 ^{er} bataillon du British Grenadier Guard

Juillet 1862-sept	2 ^{ième} bataillon du Scots Fusiliers Guard
Juin 1863-sept	1 ^{er} bataillon du British Grenadier Guard
Juin 1863-sept	2 ^{ième} bataillon du Scots Fusiliers Guard
Juin 1863	4 ^{ième} bataillon du 60 ^{ième} King's Royal Rifle Corps
Juillet 1863-sept	1 ^{er} bataillon du 16 ^{ième} Bedfordshire and Hertfordshire
Mai 1864	15 ^{ième} compagnie du Royal Engineers
Juin 1864-août	1 ^{er} bataillon du 30 ^{ième} East Lancashire
Juin 1864-août	Grenadier Guards
Juin 1864-août	Scots Fusilier Guards
Mai 1865	15 ^{ième} compagnie du Royal Engineers
Juin 1865-oct	1 ^{er} bataillon du 30 ^{ième} East Lancashire
Juin 1865-sept	1 ^{er} bataillon du 25 ^{ième} King's Own Scottish Borderers
Juin 1865-sept	4 ^{ième} bataillon du 60 ^{ième} King's Royal Rifle Corps
Août 1866-sept	2 ^{ième} bataillon du 23 ^{ième} Royal Welch Fusiliers
Février 1867-sept	1 ^{er} bataillon du 100 ^{ième} Prince of Wales's Leinster (Royal Canadian)
Juin 1868	1 ^{er} bataillon du 60 ^{ième} King's Royal Rifle Corps
Juin 1868	2 ^{ième} bataillon du 78 ^{ième} Koforth Highlanders Rosshire Buffs
Juillet 1868-sept	1 ^{er} bataillon du 16 ^{ième} Bedfordshire and Hertfordshire

Annexe IV

Plan 1815



1. The Fort, two stories, 1st floor 7 Barrack rooms, 1 Guard room, 3 Magazine rooms, 1 Carpenter's shop, 1 High room in kitchen, 3 Officers' quarters, 1 Room for Capt. Russell, a Privy — 2nd floor 1 Ammunition, 2 Ordnance Store Rooms, 2 Medical Store rooms, 1 Hospital ward, 1 Dispensary and 3 Barrack Rooms. — Will contain 3 Captains, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1000, 1100, 1200, 1300, 1400, 1500, 1600, 1700, 1800, 1900, 2000, 2100, 2200, 2300, 2400, 2500, 2600, 2700, 2800, 2900, 3000, 3100, 3200, 3300, 3400, 3500, 3600, 3700, 3800, 3900, 4000, 4100, 4200, 4300, 4400, 4500, 4600, 4700, 4800, 4900, 5000, 5100, 5200, 5300, 5400, 5500, 5600, 5700, 5800, 5900, 6000, 6100, 6200, 6300, 6400, 6500, 6600, 6700, 6800, 6900, 7000, 7100, 7200, 7300, 7400, 7500, 7600, 7700, 7800, 7900, 8000, 8100, 8200, 8300, 8400, 8500, 8600, 8700, 8800, 8900, 9000, 9100, 9200, 9300, 9400, 9500, 9600, 9700, 9800, 9900, 10000.
2. Engine House.
3. Cooking house with 3 boilers.
4. Blacksmith's shop for Artillery Drivers.
5. Privy.
6. Stable with 36 stalls — 4 Officers' quarters, 4 Staff Sergeants' rooms, and 2 Barrack rooms for 70 men.
7. Two Stables and one shed being, day-lights and Barrack store upper part.
8. House purchased from Mr. Pitts for Officers' quarters, 1 Field Officer, 6 Captains, 2 Subalterns, a Servants' room and kitchen.
9. Privy — 10 is only the foundation for the Office and Barrack.
10. Orchard with fence and sand for the new building and Centinel.
11. The New Guard room — new a High room and kitchen in rear.
12. Officers' Privy.
13. The New Barrack 3 stories high, 1st room will contain 152 men, 1st floor 152-212, 2nd floor 152-212 Men, 10 Subalterns' quarters, Barrack floor and 2 Guard rooms in the cellar underneath.
14. Men's Privy.
15. Cooking house 3 stories high, with 10 boilers below, Barrack — Building store above.
16. Provision store, both four stories high.
17. Commissary's house, three stories high.
18. Field Officer's quarters for the Ordnance 3 stories, with a kitchen & garden.
19. Ordnance and Barrack Office (new Barrack) Guard quarters and Field Train Office above.
20. Privy.
21. Store house for Barrack Department — small and in a large stable.
22. Officers' quarters, built by the Engineers, one story. For 6 Captains, 4 Privy rooms and 6 Bed rooms.
23. Kitchen and Servants' Room with two scullery baths.
24. Privy.
25. Forge Fire.
26. 4 Stables, 16 Cattle each, for 50 horses, with left for long.
27. 4 Stables, 12 Cattle each, for 36 horses, with long left.
28. Forge for shoeing, with dispensing room up stairs.
29. 7 Stables, 16 horses each, for 90 horses, with long left.
30. Cavalry Barrack, 2 stories high, 1st floor 100, 2nd floor 100.
31. 3 for 3 Officers, 1st floor 100, 2nd floor 100, 3rd floor 100.
32. Cavalry Barrack, 2 stories high, 1st floor 100, 2nd floor 100.
33. Total 240 men, 1st floor 100, 2nd floor 100, 3rd floor 100.
34. Upper story, 10 rooms, 12 Staff Sergeants' rooms, 2 Officers' quarters, 1 Barrack and 1 Officers' Bed room.
35. 1000.
36. 1000.
37. 1000.
38. 1000.
39. 1000.
40. 1000.
41. 1000.
42. 1000.
43. 1000.
44. 1000.
45. 1000.
46. 1000.
47. 1000.
48. 1000.
49. 1000.
50. 1000.
51. 1000.
52. 1000.
53. 1000.
54. 1000.
55. 1000.
56. 1000.
57. 1000.
58. 1000.
59. 1000.
60. 1000.
61. 1000.
62. 1000.
63. 1000.
64. 1000.
65. 1000.
66. 1000.
67. 1000.
68. 1000.
69. 1000.
70. 1000.
71. 1000.
72. 1000.
73. 1000.
74. 1000.
75. 1000.
76. 1000.
77. 1000.
78. 1000.
79. 1000.
80. 1000.
81. 1000.
82. 1000.
83. 1000.
84. 1000.
85. 1000.
86. 1000.
87. 1000.
88. 1000.
89. 1000.
90. 1000.
91. 1000.
92. 1000.
93. 1000.
94. 1000.
95. 1000.
96. 1000.
97. 1000.
98. 1000.
99. 1000.
100. 1000.

Annexe V

Le fort de Chambly, chant patriotique

Le 9 janvier 1865, par un coup de neige mêlée de soleil qui rendait le paysage à la fois désolé et fantastique, j'aperçus pour la première fois la silhouette du fort et plus j'en approchais, plus il m'impressionnait. Alors je dis comme les autres : O ! mon vieux fort !... Les vers ci-après étaient écrits le soir même de ce jour.

I

O ! mon vieux fort, reste debout,
Bravant l'abandon et l'orage,
Dernier vestige d'un autre âge,
Résiste au temps qui détruit tout.
Le souffle enivrant des batailles
Peut ranimer tes hauts remparts :
C'est un beau champ de funérailles,
Pour qui défend ses étendards.

REFRAIN :

Cueillons la fleur qui s'étiole,
Oubliée au pied des débris !
Mon cœur sait connaître le prix
De toute vertu qu'on isole.

II

Hélas ! Un outrageant oubli
Entoure la vieille relique.
Ou donc est la race héroïque
Des défenseurs du fort Chambly ?
Près du torrent couvert d'écume,
Qui gonde son chant cadencé,

Mon enthousiasme s'allume
Au souvenir de son passé.

III

Au temps où les fiers Iroquois
Poussés d'une ardeur sanguinaire,
Apparaissaient sur la rivière
Avec la hache et le carquois
Ses murs à ses farouches maîtres
Savaient commander le respect ;
Les ennemis de nos ancêtres
Tremblaient de rage à son aspect.

IV

Témoins des combats, des exploits
Qui firent jadis notre gloire,
Il me rappelle la mémoire
Du sang répandu pour nos droits.
Ah ! de nos nobles origines
Aimons les berceaux glorieux ;
Sur les tombeaux, dans les ruines
Est le culte des fils pieux.

V

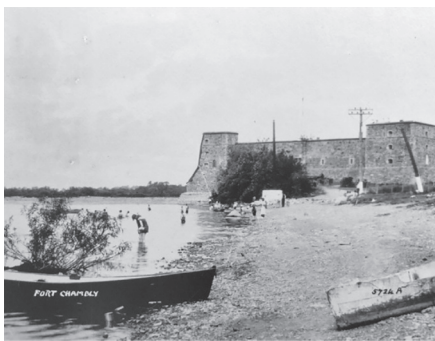
Là, furent les germes sacrés
D'où sortirent nos destinées ;
Malgré la trace des années,
Qu'ils soient à jamais vénérés !
Que l'ardente foi de nos pères,
Leur courage au sein du danger,
Dans la paix, les crises, les guerres,
Subsistent pour nous protéger !

VI

Canadien, pour d'autres combats,
Ton intelligence s'apprête.
Ne laisse point courber la tête,
Ne laisse point fléchir ton bras.
Contemple en ton âme attendrie
La grandeur de tes anciens jours :
Il fut un temps où la patrie
Sans partage avait tes amours.

Annexe VI

Photo du fort-Chambly, début du 20^e siècle



Annexe VII

Hommage à J.O. Dion

Serviteur des Autels de la Patrie, dédié le 12 février 1916, en son
cher vieux Fort de Chambly.

J.O Dion veuille accepter nos hommages !
Après dix ans passés « sur ton corps enseveli »
Ta mémoire reste attachée sur Chambly :
Où tu ressuscitas la vie d'un autre âge.
Aujourd'hui ton œuvre est par tous respectée.
Tu reçus de Dieu, la flamme : feu sacré
Qui dévore les âmes destinées au génie.
L'abnégation à la pauvreté unie
Ont fait du patriote, un grand mort honoré.
Tu conçus le premier, la valeur d'héritage
Abandonné, trahi, par nombre de Judas,
Ce qu'offrait au peuple naissant du Canada
La ruine où devait être ton ermitage
À l'instar des autels nécessaires au culte
Fortifiant la foi dans la religion
Pour sauver un trésor à la jeune nation.
Tu bravas l'obstacle avec Benjamin Sulte
Ce vaillant et sincère à l'âme de poète
Sœur de la tienne pour doter l'avenir
D'un reposoir superbe au Culte du Souvenir,
Portèrent jusqu'au trône la solide requête
À la religion du glorieux passé
Que tous devons avoir pour ces grands victorieux
Tu livras tout entier ton cœur aux trépassés

Dis-moi ! après une décade à ta place
Pour la conservation de ton vieux et cher fort
Es-tu content vieillard de tout notre effort !
Ai-je bien été digne, ai-je suivi la trace ?
L.J.N Blanchet, 1926

Notes infrapaginales

Présentation

1. Louis Joseph Napoléon Blanchet, Une vie illustrée de Calixa Lavallée, Montréal, Compagnie des publications provinciales, 1951.

Avant-propos

2. Le marquis de Salières, colonel du régiment de Carignan, fut l'un de ces officiers qui laissèrent un compte rendu de son passage au Canada, tout comme le baron de La Hotan, qui visita le pays à la fin du 17^e siècle, et l'ingénieur français Louis Franquet, qui fit de même au milieu du 18^e.
3. En septembre 1873 parut un premier article dans le magazine littéraire Canadian Monthly and National Review, suivi, en 1875, par un autre du même type dans le Canadian Antiquarian and Numismatic Journal. Enfin, en 1878, Henry Sandham suivit ce mouvement dans le magazine new yorkais Scribner Monthly.
4. Pierre Thibodeau, La conservation du fort de Chambly, 1850-1940, Ottawa, Parcs Canada, 1979, p. 37.
5. Ce genre de guide étant même quelque fois repris en copier-coller pour servir d'article dans certains magazines, notamment dans l'Almanach de l'Action Sociale Catholique de 1935, qui reprenait mot pour mot les informations du guide de 1922.
6. De son nom d'écrivaine Marie Helbé, l'une des rédactrices de la revue pour enfant l'Oiseau Bleu.
7. Avec les Miscellaneous historical reports (1965-1970) par David Lee et deux ouvrages par Pierre Nadon, Fort Chambly: a narrative history en 1965, et Fort Chambly: interpretation themes en 1966.
8. En 1983, l'historien Cyrille Gélinas publia pour le compte de Parcs Canada une étude des plus intéressantes sur la période française. Les résultats des fouilles archéologiques étaient ensuite présentés au public, d'abord en 1987 dans un ouvrage retraçant tout l'inventaire des objets ethnologiques trouvés au fort (Quand ils ne faisaient pas la guerre), puis en 1989 avec une autre étude (Les témoins archéologique du fort Chambly), qui lui, décrivait les détails architecturaux de l'enceinte. D'autres ouvrages concernant des périodes spécifiques du fort, comme sa période de restauration (La conservation du fort Chambly, 1850-1940), et celle où il fut transformé en camp militaire (Le camp militaire de Chambly, 1812-1869), furent publiés respectivement en 1979 et en 1980.
9. Tel que De Beaucours et Chaussegros de Léry.
10. Par W. J. Bennett.

11. En 1860 apparaît une aquarelle anonyme sur laquelle le fort est représenté un peu comme sur celle de Krieghoff.
12. En 1890, un illustrateur, A. Slom, se servit de cette même photo pour en faire une aquarelle, puis une gravure.
13. Quelques années plus tard, il agrémenta de plusieurs croquis de l'endroit un article qu'il écrivit sur le fort pour un journal new yorkais déjà mentionné (voir les illustrations du chapitre XII). La dernière peinture connue aurait été produite au début du 20^e siècle par Louis-Joseph Napoléon Blanchet, 2^e conservateur du fort, mais cette œuvre aurait été perdue lors d'un incendie survenu à l'hôtel de ville de Chambly en 1931.

Chapitre I

14. Norman Clermont, «Un site archaïque de la région de Chambly», Recherches amérindiennes au Québec, vol. IV, no. 3, juin 1974, p. 33 à 49.
15. Samuel de Champlain, Œuvres de Champlain, présenté par Georges-Émile Giguère, Montréal, Édition du Jour, 1973, p. 329-330.
16. Ibid., p. 353.
17. Arthur C Parker, The Constitution of the Five Nations or the Iroquois Book of the Great Law, Ontario, Iroquois Publications, 1991, p. 12.
18. Elisabeth Tooker, «The League of the Iroquois :Its History, Politic and Ritual», Northeast, Coll. Handbook of North American Indians, Vol. 15, Washington, Smithsonian Institution Press, p. 430.
19. Christopher Moore, «La Nouvelle-France et ses rivales», Histoire générale du Canada, Sous la dir. de Craig Brown, Québec, Boréal, 1990, p. 138.
20. Marie de l'Incarnation, Écrits spirituels et historiques, Bruges, Desclé De Brouwer, 1935, p. 291-292.
21. Victor J. Milot, Le Richelieu, route militaire de la Nouvelle-France, thèse de doctorat, Université Laval, 1949, p. 37.

Chapitre II

22. Benjamin Sulte, Pierre Boucher et son livre, Ottawa, Société royale du Canada, Collection des microfiches no. 13 945, 1981, c1896, p. 105.
23. Pierre Boucher, «Mémoire de feu M. Boucher, seigneur de Boucherville et ancien gouverneur des Trois-Rivières», Bulletin Recherches Historiques, juillet 1926, p. 401.
24. Benjamin Sulte, Le régiment de Carignan, Montréal, G. Ducharme, 1922, p. 25.
25. Huguette Archambault, «Le régiment Carignan Salières», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, vol. 7, numéro 2, octobre 1985, p. 33.

26. Jack Verney, The Good Regiment, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1998, p. 16.
27. Joyce Marshall, Word from New France: The Selected Letters of Marie de L'Incarnation, Toronto, Oxford University Press, 1967, p. 311-312.
28. René Chartrand, Le patrimoine militaire canadien, Tome I, Montréal, Art Global, 1993, p. 67.
29. Reuben Gold Thwaites, The Jesuit Relations and Allied Document, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896,-1901, Vol. 49, p. 253.
30. René Baudry, « Jacques de Chambly », Dictionnaire biographique du Canada, Vol. 1, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, p. 191.
31. Jack Verney, Op. Cit., p. 30.
32. Les restes toujours visibles du tracé du premier fort de pieux (ou plutôt des premiers forts de pieux) semblent contredire les documents historiques et les dessins gravés à cette époque. Les fouilles archéologiques de la fin des années 1970 n'ont trouvé aucune trace du fort à redans ; l'enceinte défensive aurait essentiellement été composée de bastions aux quatre cotés. Il se pourrait néanmoins que les traces du premier fort aient disparu à la suite des remaniements et des améliorations ultérieurs apportés au fort : Pierre Beaudet et Céline Cloutier, Archeologie at Fort Chambly, Ottawa, Minister of Supply and Services, 1989, p. 33.
33. Carré fortifié entourant l'entrée.
34. Cyrille Gélinas, Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760, Ottawa, Parcs Canada, 1983, p. 13.
35. Reuben Gold Thwaites, Op. Cit., Vol. 49, p. 253.
36. Jack Verney, Op. Cit., p. 35.
37. Rodolphe, Fournier, Lieux et monuments historiques du sud de Montréal, St-Jean, Les Éditions du Richelieu, 1976, p. 19.
38. Relations des jésuites, Montréal, Édition du jour, 1972, vol. 5 : « 1656-1665 », p. 68.
39. Jack Verney, Op. Cit., p. 35.
40. Benjamin Sulte, Le régiment de Carignan, p. 38.

Chapitre III

41. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 15.
42. Journal des Jésuites, 2 Éd., Montréal, Abbés Laverdière et Casgrain, 1892, (1666), p. 340.
43. Reuben Gold Thwaites, Op. Cit., Vol. 50, p. 131.
44. Benjamin Sulte, Le régiment de Carignan, p. 44.
45. Jack Verney, Op. Cit., p. 45.

46. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 17.
47. Reuben Gold Thwaites, Op. Cit., Vol. 50, p. 145.
48. Ibid., p. 209-211.
49. Jack Verney, Op. Cit., p. 110.
50. René Chartrand, Op. Cit., p. 72.
51. René Baudry, Op. Cit., p. 191.
52. Mario Fillion, «Les premières concessions de la seigneurie de Chambly», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. V, no. 1, février 1983, p. 22.
53. Johanne Noël, «Le peuplement de Chambly au XVII^e siècle», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. VIII, no. 2, novembre 1986, p. 6.
54. René Baudry, Op. Cit., p. 191.
55. Jack Verney, Op. Cit., p. 54.
56. Le fort Saint-Louis garda 100 soldats en garnison. Vingt allèrent au fort Sainte-Thérèse et trente à celui de Saint-Jean. René Chartrand, Op. Cit., p. 73-74.
57. Benjamin Sulte, Fort de Chambly, Montréal, G. Ducharme, 1922, p. 15.
58. François Miville-Deschênes, Quand ils ne faisaient pas la guerre, Ottawa, Environnement Canada, 1987, p. 28.
59. Archives nationale de France, c11a, Colonies, vol. 7, f.91, Denonville au ministre, 1685.
60. Benjamin Sulte, Histoire des Canadiens français, Tome 5, Montréal, Wilson&Cie, 1882, p. 74.

Chapitre IV

61. Christopher Moore, Op. Cit., p. 165.
62. Pierre Nadon, Fort Chambly: A Narrative history, Ottawa, Parcs Canada, 1965, p. 3.
63. Réal Fortin, Le fort de Chambly, Québec, Éditions du Septentrion, 2007, p. 23.
64. C. C. J. Bond, «Pierre de Saint-Ours», Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 619.
65. Archives nationales de France, c11a, Colonies, vol. 5, f. 385, Frontenac au ministre, 2 novembre 1681.
66. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 27.
67. François Miville Deschênes, Op. Cit., p. 28.
68. Louis-Armand de Lom d'Arce de Lahotan, Voyage du baron de Lahotan dans l'Amérique septentrionale, Montréal, Édition Élysée, 1974, tome I, p. 70-71.
69. René Chartrand, Op. Cit., p. 73.

70. Un total de 1750 hommes fut envoyé jusqu'en 1688. Christopher Russ, Les troupes de la Marine, 1683-1713, Thèse de maîtrise, Université Mc Gill, 1971, p. 53.
71. Cyrille Gélinas, Op. Cit., 19 à 21.
72. Ibid., p. 19. Bien que la première présence officielle daterait de 1686 avec seulement vingt et un hommes. François Miville-Deschêne, Op. Cit., p. 28.
73. Archives nationale des colonies, mg18-h64/4p, «Instructions du gouverneur Denonville à René-Louis Chartier de Lobtinière, qui commandera en son absence, 20 mai 1687».
74. Archives nationales de France, c11a, Colonies, vol. 9, f. 105, Denonville au ministre, 22 août 1687.
75. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 50.
76. Louise Dechêche, La correspondance de Vauban relative au Canada, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1968, p. 15.
77. Archives nationales de France, c11a, Colonies, vol. 119, f. 21, «Lettres et demandes particulières du Canada», 1697.
78. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 22.
79. David Lee, Fort Chambly: Interpretation Papers, Ottawa, Parcs Canada, 1966, p. 13.
80. Pierre-François Xavier de Charlevoix, Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale, Paris, Nyon et fils, 1747, vol. 3, p. 123.
81. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 22.
82. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 10, fol. 10v., «Denonville et Champigny au ministre.» 6 novembre 1688.
83. Marcel Bellavance, «Blaise Des Bergères de Rigauville, Raymond», Dictionnaire biographique du Canada Vol II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 72.
84. Benjamin Sulte, Le monde illustré, 14 janvier 1888 p. 291.
85. Léo-Paul Desrosiers, Iroquoisie t.3, Sillery, Septentrion, 1999, p. 72.
86. François Miville-Deschêne, Op. Cit., p. 28.
87. Rapport des archives de la province de Québec, 1927-1928, p. 70-71, Frontenac au ministre, 20 octobre 1691, France.
88. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 11, fol. 45 v., «Relation de ce qui s'est passé de plus considérable en Canada depuis le départ de la frégate le 17 novembre 1690 jusqu'au départ de 1691», 1691.
89. Rodolphe Fournier, Op. Cit., p. 35.
90. Marcel Bellavance, Op. Cit., p. 72.

91. RAPQ, 1927-1928, p. 121, Frontenac au ministre, 15 septembre 1692.
92. W.J. Eccles, Frontenac the Courtier Governor, Toronto, McClelland and Stewart, 1965, p.249.

Chapitre V

93. Ibid., p.249.
94. Pierre-François Xavier de Charlevoix, Op. Cit., p. 112.
95. Guy Frégault, «L'empire britannique et la conquête du Canada, 1700-1713», Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 10, no.2 (septembre 1956), p. 159.
96. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 66.
97. Ibid., p.25-26.
98. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 12, fol. 207 v., Frontenac et Champigny au ministre, 4 novembre 1693.
99. France, Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 12, fol. 194 v., «Relation de ce qui s'est passé en Canada depuis le mois de septembre 1692 jusqu'au départ des vaisseaux en 1693.»
100. Marcel Bellavance, Op. Cit., p. 73.
101. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 13, fol. 380v-381, Callières au ministre, 27 octobre 1695.
102. La garnison de Chambly fut réduite à trente hommes en 1699, du fait d'une ordonnance du roi qui touchait toutes les unités militaires de la colonie. Christopher Russ, Op. Cit., p. 54.
103. France. Archives nationales. Archives des colonies, B, vol.22, fol. 245v., le ministre à Champigny, 31 mai 1701.
104. Archives nationales de France, c11a, colonies, vol.20, f. 253-254, anonyme au ministre, 6 novembre 1702.
105. France. Archives nationales. Archives des colonies, c11a, vol.20, fol. 92v., Callières et Beauharnais au ministre, 3 novembre 1702.
106. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 17.
107. François Miville-Deschênes, Op. Cit., p. 17.
108. Archives nationales des colonies, mg17-a7-2.
109. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 24.
110. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 27-28.
111. C. Alice, True stories of New England captives carried to Canada during the old French and Indians wars, Cambridge, s.n., 1897, p.265-267.
112. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 18.

113. Samuel Drake, The Border Wars of New England, New York, C. Scribner's Sons. 1910, p. 248. D'autres sources parlent d'une centaine d'anglais massacrés. Jacques Lacoursière, Histoire populaire du Québec, tome 1, Des origines à 1791, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1995, p. 187 et 192.
114. Ibid., p. 34.
115. Archives nationales de France, C11A, Colonies, vol. 30, f. 161v.-166, l'intendant Raudot au ministre, 20 septembre 1709.
116. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 24.
117. François Miville-Deschêne, Op. Cit., p. 28.

Chapitre VI

118. Marc Lafrance, «Art militaire et technique de guerre : le fort de Chambly de 1710-1711», Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 37, no. 1, 1983, p. 23.
119. Ibid., p. 24.
120. Calendar of State Papers... no 629, 419-420, Nicholson à (Sunderland), 8 juillet 1709.
121. AN, Marine, G, 22, no 14, «Inventaire général de la façon et composition des ouvrages servant dans les arcenaux de marine...» (1696).
122. AN, Colonies, C11A, 30: 17V-18V, Vaudreuil et Raudot au ministre, 14 novembre 1709.
123. Marc Lafrance, Op. Cit., p. 30.
124. Sébastien Le Prestre de Vauban, 1633-1707, Maréchal de France, ingénieur militaire et grand réformateur de l'art poliorcétique.
125. Sébastien Le Prestre de Vauban, Traité de la défense des places par le maréchal Vauban, Paris, Magimel, an III de la république, p. 43.
126. Marc Lafrance, Op. Cit., p. 32 et 37.
127. André Vachon, «L'administration de la Nouvelle-France», Dictionnaire biographique du Canada, Vol. 1, p. xx.
128. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11G, vol. 4, fol. 28, «réponse de Vaudreuil et Raudot au mémoire du roi.» 6 juillet 1709.
129. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 31.
130. Pierre-Georges Roy, Inventaire des ordonnances des intendants de la Nouvelle-France conservées aux Archives de la province de Québec, Beauceville, l'Éclaireur, 1919, vol. 1. p. 89-90.
131. Collection des manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1883, vol. 1, p. 620.
132. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 26.

133. Archives nationales de France, Colonies, vol. 31, f. 5, 212, 219, Vaudreuil au ministre.
134. André Charbonneau, « Québec, ville fortifiée », Québec ville militaire, Montréal, Les Éditions Art Global, 2008, p. 63, 65 et 72.
135. Marc Lafrance, Op. Cit., p. 36.
136. Unité de gestion de l'Ouest du Québec, Énoncé d'intégrité commémorative: Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly, Parcs Canada, 2006, p. 12.
137. Ibid. , p. 8.
138. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 30, fol. 441v., Raudot au ministre, 11 octobre 1709.
139. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly., p. 27.
140. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 33, fol. 282, «Mémoire au ministre Pontchartrain sur la situation de la colonie.» 19 mars 1711.
141. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 33, fol. 26, «Vaudreuil et Bégon au ministre.» 12 novembre 1712.
142. Mémoire du roi à M. de Vaudreuil et Bégon, 25 juin 1713, R.A.P.Q. 1948, p. 209.
143. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 38, fol. 232, Chaussegros de Léry, «mémoire et estat de la ville de Montréal.», 1717.
144. Une douve est un fossé rempli d'eau qui entoure un château.
145. Un mâchicoulis est un balcon percé de trous, qui placé au sommet d'une muraille, permettait de laisser tomber des projectiles sur les attaquants.
146. Mémoire de M. Chaussegros de Léry, 26 octobre 1720, dans: Pierre-Georges Roy, Inventaire des papiers de Léry conservés aux Archives de la province de Québec, vol. 1, p. 65.
147. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 42.

Chapitre VII

148. Archives nationales de France, c11a, Colonies, vol. 26, f. 145, 1707, vol. 27, f. 4v-5, «lettre de Ramezay», 17 novembre 1707.
149. Mémoire de M. Chaussegros de Léry, 26 octobre 1720, dans: Pierre-Georges Roy, Op. Cit., vol. 1, p. 65.
150. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 33, fol. 267½-268, «Memoire sur l'état présent du Canada», février 1712.
151. France. Archives nationales. Archives des colonies, B, vol. 36, «le ministre au sieur d'Esgly.» 17 mai 1714.
152. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 35, fol. 181, «Copie de la requête présenté à Mr d'Aigremont subdelegue de Mr. De l'intendant», juin 1715.

153. Archives nationales de France, c11a, Colonies, vol. 40, f. 141, procès-verbal de la saisie de 11 ballots de toile, Périgny et Herbin, 5 juin 1719.
154. Archives nationales du Québec, Q, E1, S1, P1233, 12 octobre 1720.
155. Archives nationales du Québec, notaire Hodiesne, 20 janvier 1747.
156. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 69, fol. 121, Beauharnois au ministre, 5 octobre 1738.
157. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 40.
158. Archives nationales de France, Colonies, vol. 45, f. 43-45, Vaudreuil et Bégon, 14 octobre 1723.
159. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 81, fol. 142, Beauharnois au ministre, 8 octobre 1744 : L'artillerie transférée se compose de deux couleuvrines (armes à tube long et effilé) de fonte et trois de fer avec des affûts de campagne, trois canons de fer et quatorze pierriers.
160. Pierre Beaudet et Céline Cloutier, Op. Cit., p. 52.
161. Archives nationales de France, colonies, vol. 133, f. 442-443, état des réparations en 1730.
162. Archives nationales de France, C11A, Colonies, vol. 76, f. 83-83.
163. Archives nationales de France, C11A, Colonies, vol. 75, f. 326-327, Hocquart au ministre, 2 octobre 1741.
164. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol. 125, fol. 458, «Mémoire du roi à Beauharnois et Hocquart.» 30 avril 1742.
165. Archives nationales de France, C11A, Colonies, vol. 75, f. 326-327, Hocquart au ministre, 2 octobre 1741.
166. Réal Fortin, Op. Cit., p. 79.
167. Jean Blanchet, Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, Québec, s.n., 1883, p. 338.
168. Archives nationales de France, C11A, Colonies, vol. 117, f. 307v, dépenses à l'occasion de la guerre, 31 août 1747.
169. Louis Franquet, Voyages et mémoires sur le Canada, Montréal, Éditions Élysée, p. 88.

Chapitre VIII

170. François Miville-Deschênes, Op. Cit., p. 28.
171. Pierre Beaudet et Céline Cloutier, Op. Cit., p. 2.
172. Louis Franquet, Op. Cit., p. 169.
173. Ibid., p. 86.
174. L'Ordre de Saint-Louis était un ordre militaire honorifique créé en 1693 par Louis XIV pour récompenser les officiers les plus valeureux. Devenue sans

valeur en France au cours du 18^e siècle parce que trop facile à obtenir, la croix de Saint-Louis a toutefois été rarement décernée au Canada. Seuls des personnages illustres comme, entre autres, Louis-Hector de Callière (1694), Louis Buade de Frontenac (1697), Pierre le Moyne (1697) en ont été les récipiendaires.

175. Cyrille Gélinas, Op. Cit., p. 51.
176. France. Archives nationales. Archives des colonies, C11A, vol.125, fol.587, « Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada par Messieurs les lieutenant général de police, lieutenant particulier et conseillers au Châtelet et siege présidial de Paris ».
177. Ibid., p. 76.
178. La défense de Péan dans L'affaire du Canada, Paris, 1761, p. 149.
179. H. R, Casgrain, Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, vol. 6, Québec, Imprimerie Demers, 1894, Montcalm à Lévis, p. 226.
180. André Corvisier, Armée et sociétés en Europe de 1494 à 1789, Paris, PUF, 1976, collection SUP, p. 98.
181. Chistopher Russ, Op. Cit., p. 138-139.
182. André Charbonneau, Les fortifications de l'île aux Noix, Ottawa, Méridien, 1994, p. 19.
183. Ibid., p. 16.
184. Ibid., p. 18 et 24.
- 185 Ibid., p. 32.
186. Jacques Castonguay, Les défis du fort St-Jean, St-Jean, Les Éditions du Richelieu, 1975, p. 45.
187. François Miville-Deschène, Op. Cit., p. 28.
188. Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 46.
189. Registre de la paroisse Saint-Joseph de Chambly, 17 août 1758.
190. Louis-Antoine de Bougainville, Écrits sur le Canada, Sillery, Septentrion, 2003, p. 260.
191. H.R, Casgrain, Op. Cit., vol. 5, p. 45-46 et 55, les 21 septembre et 7 octobre 1759, Bourlamaque à Lévis.
192. Guy Frégault, La guerre de la Conquête, Montréal, Fides, 1975, p. 382.
193. H.R., Casgrain, Op. Cit., vol. 10, p. 155, La Pause à Lévis, 20 août 1760.
194. Samuel Jenks, Diary of captain Samuel Jenks during the French and Indian war, Cambridge, J. Wilson, 1890, p. 26.
195. David Holden, Journal of sergent David Holden of Groton, Cambridge, J. Wilson, 1889, p. 20.
196. Robert Rogers, Journal of major Robert Rogers, New York, Corinth books, 1961, p. 141.

197. Louis de Courville, Mémoires du sieur de Courville contenant l'histoire du Canada durant la guerre et sous le gouvernement anglais depuis 1749 jusqu'à 1760, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 201-202.
198. APC, MG13, War Office 34, vol. 51, fol. 57, «The examinations of the prisoners taken by Major Robert Rogers at St-Therese, 15th june at 10 o'clock in the morning»: certaines autres sources parlent de 71 soldats, dont des hommes appartenant aux régiments du Berry et de Guyenne: APC, C.O. 5, vol. 59, p. 392.
199. André Charbonneau, Op. Cit., p. 52.
200. Archives nationales de France, C11A, Colonies, vol. 89, f. 181-182v.
201. Samuel Jenks, Op. Cit., p. 26-27.
202. Ibid., p. 27.
203. Laurent Nerich, La petite guerre et la chute de la Nouvelle-France, Outremont, Athéna éditions, 2009, p. 195.
204. Ibid., p. 134.
205. Samuel Jenks, Op. Cit., p. 27.
206. John Knox, The journal of captain John Knox, Toronto, The Champlain Society, 1914, p. 617.
207. Samuel Jenks, Op. Cit., p. 28.
208. ANC, MG23, A, 1, série 1, vol. 9, «a few remarks on the province of Quebec», John Marr, (1768).

Chapitre IX

209. A.P.C., MG 11, Q series, vol. 10, p. 122. Gage to Carleton, 4 sept, 1774.
210. Les troupes étaient surtout composées de soldats du 7^{ième} régiment des Fusiliers royal, de quelques hommes du 26^{ième} régiment des Royal Caméroniens et de l'Artillerie royale. Une partie des troupes de Chambly, soit 111 hommes, quitta par la suite la fortification pour aller renforcer un autre poste, probablement celui de Saint-Jean : Tony Sharpe, «Garrisons Stationed at Chambly», Miscellaneous Historical Reports, Parks Canada, manuscrit report 167, 1970, p. 162.
211. René Chartrand, Op. Cit. Vol. 2., p. 53.
212. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 162.
213. George F.G. Stanley, L'invasion du Canada, Québec, La Société historique du Québec, 1975, p. 50.
214. Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 85.
215. George F.G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 72.
216. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 38.
217. George F.G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 72.

218. Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 95.
219. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 37.
220. Justin H. Smith, Our Struggle for the Fourteenth Colony: Canada, and the American Revolution, New York, G. P. Putnam's sons, 1907, p. 425.
221. Ibid., p. 425.
222. George F. G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 72.
223. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 40.
224. George F. G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 72.
225. Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 125.
226. Peter Force, American Archives 4th Series, vol. 2, p. 1133 ; 20 octobre 1775, extract of a letter from general Montgomery,
227. H.A. B., Verreau, Invasion du Canada: Collection de mémoires, Montréal, E. Senécal, 1873, p. 61-62.
228. L'un de douze livres, l'autre de quatorze, ce qui était suffisant pour percer l'épaisseur des murailles.
229. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 37.
230. Henry Sandham, «Chambly Fort, on the Richelieu River», Scribner's, New York, Nov. 1878, p. 138.
231. Ibid., p. 38.
232. Justin H. Smith, Op. Cit., p. 428.
233. Georges F.G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 72.
234. Voir annexe I.
235. Justin H. Smith, Op. Cit., 428.
236. W. Kingsford, The History of Canada, Toronto, Rowsel&Hutchison, vol. 5, 1892, p. 446.
237. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 39: Justin H. Smith, Op. Cit., p. 428.
238. Le fort de Chambly renfermait deux canons, dix pierriers, cinq mortiers, trois cents boulets, trente-trois barils de poudre : Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 38. :Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 104.
239. Georges F.G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 108.
240. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 39.
241. Ibid., p. 73.
242. Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 116.
243. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 162.
244. George F. G. Stanley, L'invasion du Canada, p. 131.
245. Jacques Lacoursière, Op. Cit., p. 428.

246. George F.G. Stanley, L'invasion du Canada, p.151 : Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 130.
247. James Wilkinson, Memoirs of my own times, Philadelphia, 1816, I, p. 51.
248. Ibid., p. 55.
249. A.P.C., MG 21, Haldimand Collection, B 39, p. 12, Carleton to Fraser, june 17th 1776 : Pour l'incendie du fort, certaines autres sources parlent du 16 juin.
250. Des régiments du 47^{ième} (North Lancaster), 31^{ième} (East Surry) et 9^{ième} (Royal Norfolk) : Tony Sharpe, Op. Cit., p. 164.
251. Jacques Castonguay, Op. Cit., p. 133.
252. L'endroit était entre autres renforcé par des bataillons de la Royal Artillery et de la 17^{ième} Curunna Field Battery : Tony Sharpe, Op. Cit., p. 166-171.
253. Pierre Nadon, Op. Cit., p. 40.
254. APC, Haldimand Coll, B 54, p. 33.
255. APC, Haldimand Coll, B 129, p. 139.
256. Il y aurait eu, au 1^{er} juillet 1779, 25 prisonniers dans l'endroit et ce chiffre serait passé à 34 au cours de l'été : APC, Haldimand Coll, B133, p. 88, 111 et 134.
257. APC, Haldimand Coll, B 73, p. 138.
258. APC, Haldimand Coll, B 191, p. 154.

Chapitre X

259. Ibid., p. 172-175.
260. Paul-Henri Hudon, « Quand le fort sauve le presbytère, le 5 juin », Montreal Gazette, 3 juillet 1809.
261. André Charbonneau, Op. Cit., p. 134.
262. André Charbonneau, Op. Cit., p. 143.
263. Armand Auclair, « Chambly, ville garnison », Les cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. 3, no. 1, mars 1981, p. 19.
264. Énoncé d'intégrité commémorative, Op. Cit., p. 14.
265. Michelle Guitard, Le camp militaire de Chambly, Ottawa, Parcs Canada, 1980, p. 18.
266. Ibid., p. 5.
267. Pierre Nadon, Op. Cit., p. 45.
268. Énoncé d'intégrité commémorative, Op. Cit., p. 13.
269. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 175-185.
270. Ibid., p. 176.
271. Jacques Lacoursière, Histoire populaire du Québec : De 1791 à 1841 tome 2, Sillery, Septentrion, 1996, p. 146.

272. Armand Auclaire, «Les cahiers de la seigneurie de Chambly», Les Irumberry de Salaberry, vol. 3, no. 2, septembre 1981, p. 6 et 7.
273. René Chartrand, Op. Cit., tome II, p. 110.
274. Victor, J.H. Suthren, «The Battle of Châteauguay», Canadian Historic Sites: Occasional Papers in Archeology and History, no. 11, 1974, p. 108: Tony Sharpe, Op. Cit., p. 179.
275. Cahiers de René Boileau dans Armand Auclaire, «Chambly, ville garnison», Les cahiers de la seigneurie de Chambly vol. 3, no. 1, mars 1981, p. 9.
276. APC, ministère de la Milice et de la Défense, RG9, Ia1, Vol. 10, f.5431, Joseph-Thomas Taschereau à Charles de Tonnancour, 28 septembre 1813.
277. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 41.
278. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 182-184: Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 40: Michelle Guitard, Op. Cit. p. 25.
279. André Charbonneau, Op. Cit., p. 158.
280. Ibid., p. 180-181.
281. Ibid., p. 186.
282. Ibid., p. 182: APC, C series, vol. 6, Report to his grace the Duke of Wellington relative to H.M.'s North American Provinces, by a commission.
283. Michelle Guitard, Op. Cit., p. 31-32.
284. Armand Auclaire, «Chambly, ville garnison», p. 23-24: Michelle Guitard, Op. Cit., p. 39-40.
285. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 182.

Chapitre XI

286. Carole Roy, «Chambly à l'heure de la rébellion», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, no. 16, novembre 1989, p. 7.
287. Il alla renforcer la garnison qui était occupée par quelques contingents du 15^e régiment d'infanterie: Carole Roy, Op. Cit., p. 6.
288. Ibid., p. 6.
289. Félix Leclerc, Op. Cit., p. 109.
290. Jacques Lacoursière, Op. Cit., p. 355.
291. Des hommes des Grenadiers royaux vinrent le rejoindre: Ibid., p. 357-358.
292. APC, rg8, série I, Vol. 880, f. 206, mfm, c-3149, (illisible) au colonel Rewan, Royal engineer office, Québec, 30 août 1838.
293. Ibid., p. 402.
294. Ibid., p. 402.
295. Félix Leclerc, Op. Cit., p. 127.

296. Dont le 66^e régiment, le 15^e régiment, le Royal Berkshire, le 7^e Hussard de la reine et le 1^{er} des gardes dragons du roi : Tony Sharpe, Op. Cit., p. 187-188.
297. Ibid., p. 188.
298. Joseph-Octave Dion, Notes archéologiques : Le fort de Chambly, S.N., 1875, p. 7 : Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 41.
299. Henry Mott, The Old Fort at Chambly, The Canadian and Numismatic Journal, Montreal, Vol. III, No. 3, January 1875, p. 102.
300. Op. Cit., p. 102-103.
301. Charles R. Turtle, History of the Dominion of Canada, Vol.I, Montréal, D. Downie&Co, 1877-1879, p. 452 et 453.

Chapitre XII

302. Michelle Guitard, Op. Cit., p. 11.
303. Armand Auclair, «Chambly, ville garnison», p. 25.
304. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 198-199.
305. APC, C 585, p. 28 : APC, C 596, p. 166.
306. APC, RG 11, Vol. 855, pièce no. 51 253.
307. René Chartrand, Op. Cit., p. 189.
308. APC, RG 8, I, Vol. 1635 (1862).
309. APC, RG 8, I, Vol. 1635 (1866-67).
310. Ibid.
311. APC, RG 11, Vol. 855, pièce 51 253.
312. Tony Sharpe, Op. Cit., p. 206.
313. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 46.
314. Henry Sandham, Op. Cit., p. 137.
315. APC, RG 6, I, vol. 26, 26 novembre 1869.
316. Denis Lavoie, «Quand le fort valait cinquante dollars» Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. VII, no. 2, novembre 1986, p. 21.
317. Henry Mott, Op. Cit., p. 104.
318. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 7.
319. Joseph-Octave Dion, La Minerve, 7 août 1874 : Il y eut néanmoins une tentative pour conserver intacts les vestiges du vieux cimetière entreprise par ce journaliste au début des années 1880 (voir La Minerve, 9 nov 1883), mais il semblerait que ce ne fut pas assez pour préserver son état.
320. Marcel Rivet, «Les pionniers», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. 1, no. 1, juin 1979, p. 18.
321. Denis Lavoie, Op. Cit., p. 18.

322. Ibid., p. 19.
323. Monique Noisieux, «Joseph-Octave Dion, premier conservateur du fort», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. V, no. 1, février 1983, p. 32.
324. Henry Mott, Op. Cit., p.v104.

Chapitre XIII

325. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 14.
326. APC, RG 11, Vol. 855, pièce 51 253.
327. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 13 : Plusieurs de ces articles parurent dans *La Minerve* sous la plume d'Oscar Dunn, qui a été assisté, dans ses recherches, par M. Le Metayer-Maselin.
328. APC, section des journaux : Le Nouveau-Monde, vendredi 10 juillet 1874, reproduction intégrale de l'article paru dans le journal *de Bernay*, en Normandie.
329. Voir annexe IV.
330. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 13.
331. Dion a été successivement rédacteur pour les journaux : Le Nouveau monde, La Minerve, L'Étendard, La Patrie, Le Monde Illustrée, avant de terminer sa carrière comme agent de *La Minerve* à Chambly.
332. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 15.
333. Ce fut cet article qui présenta le nom des sépultures tel que mentionné au chapitre XII : Joseph-Octave Dion, La Minerve, 7 août 1874.
334. APC, RG 11, vol. 855, pièce 51253.
335. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 49.
336. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 20 : Violet-le-Duc fut grandement critiqué pour ses restaurations. En fait, il eut un véritable débat sur sa méthode de vouloir refaire un monument en y ajoutant sa touche artistique personnelle et la manière plus conservatrice qui était celle de restaurer un bâtiment en respectant autant que possible sa forme originale.
337. Unité de gestion de l'Ouest du Québec, Op. Cit., p. 13. Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 22 et 23 : Les sommes accordées par le gouvernement en 1884, soit après deux ans de travaux, s'élevaient à \$4990.16.
338. APC, RG9 II A I, vol. 215, pièce A 1680.
339. Département de l'intérieur, Guide to Fort Chambly, Ottawa, service des parcs nationaux du Canada, 1922, p. 12 : Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 27.
340. Ibid., p. 29-30.
341. Ibid., p. 28.
342. Louis-Joseph Napoléon Blanchet, «Hommage à J.O. Dion», La Patrie, 13 février 1926, p. 10 : Voir annexe VII.

343. Unité de gestion de l'Ouest du Québec, Énoncé d'intégrité commémorative : Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly, Parcs Canada, 2006, p.v22 : Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 33.
344. Lettre de J.B Harkin au sous-ministre de l'Intérieur, 15 novembre 1920, Unité de gestion de l'Ouest du Québec, 2006, Op. Cit., p. 36 : Blanchet avait tenu dans un journal personnel un compte précis de l'achalandage des lieux.
345. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 53 : APC, RG 24, vol. 4469, (vol. II).
346. Journal de Louis-Joseph Napoléon Blanchet. 1916-1921 : Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 34.
347. Unité de gestion de l'Ouest du Québec, 2006, Op. Cit., p. 4-5 : Pierre Thibodeau, Op. Cit., p. 34.
348. Unité de gestion de l'Ouest du Québec, 2006, Op. Cit., p. 15 : AIN, Fc2, vol. 7.
349. APC, RG 84, vol. 82.

Épilogue

350. Mémoire de M. Chaussegros de Léry, 26 octobre 1720, dans : Pierre-Georges Roy, Op. Cit., p. 65.
351. Christopher Russ, Op. Cit., p. 138-139.
352. Benjamin Sulte, Le fort de Chambly, p. 28.
353. Gérard Morissette, « Boisberthelot de Beaujours », Le Bulletin des recherches historiques, No. 59, janvier-mars 1953, 1 : p. 20-21.
354. Georges F.G. Stanley, New France, The Last Phase 1744-1760, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, p. 25.

Annexe I

355. Pierre Nadon, Op. Cit., p. 66-67 : E. Z. Masicotte, Les commandants du fort de Chambly, B.R.H., 31 : p. 453.

Annexe III

356. David Lee, Fort Chambly : Interpretation Papers, Ottawa, Parcs Canada, 1966, p. 13 : Cyrille, Gélinas, Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760, Ottawa, Parcs Canada, 1983 : Pierre Nadon, Op. Cit., p. 31 à 33 : Tony Sharpe, « Garrisons Stationed at Chambly », Miscellaneous Historical Reports, Parks Canada, Manuscript Report 167, 1970, p. 162 à 206.

Bibliographie

ALICE, C., True stories of New England captives carried to Canada during the old French and Indians wars, Cambridge, s.n., 1897, 407 p.

ARCHAMBAULT, Huguette, «Le régiment Carignan Salières», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. 7, Chambly, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, numéro 2, octobre 1985, p. 32 à 39.

Archives nationales de France.

Archives nationales des colonies, France.

Archives publiques du Canada.

AUCLAIRE, Armand, «Chambly, ville garnison», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. 3, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, no. 1, mars 1981, p. 9 à 27.

AUCLAIRE, Armand, «Les Irumberry de Salaberry», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. 3, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, no. 2, septembre 1981, p. 2 à 14.

BAUDRY, René, «Jacques de Chambly», Dictionnaire biographique du Canada, Vol. 1, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, p. 191.

BEAUDET, Pierre, et CLOUTIER, Céline, Archeologie at Fort Chambly, Ottawa, Minister of Supply and Services, 1989, 125 p.

BELLAVANCE, Marcel, «Blaise Des Bergères De Rigauville, Raymond», Dictionnaire biographique du Canada Vol II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 72-73.

BLANCHET, Jean, Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, Québec, s.n., 1883, 555 p.

BLANCHET, Louis-Joseph Napoléon, «Hommage à J.O. Dion», La Patrie, 13 février 1926, 45 p.

BLANCHET, Louis-Joseph Napoléon, Journal personnel: 1916-1921.

BLANCHET, Louis-Joseph Napoléon, Une vie illustrée de Calixa Lavallée, Montréal, Compagnie des publications provinciales, 1951, 66 p.

- BOND, C.J. J. « Pierre de Saint-Ours », Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 618 à 620.
- BOUCHER, Pierre, « Mémoire de M. Boucher », Bulletin des recherches historiques, 32, 7 juillet 1926, p. 398 à 404.
- Calendar of State Papers Colonial, America and West Indies: Vol. 24, 1708-1709, London, 1922, 642 p.
- CASGRAIN, Henry-Raymond, Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, vol. 7, Québec, Imprimerie Demers, 1894, journal du marquis de Montcalm, 626 p.
- CASGRAIN, Henry-Raymond, et LAVERDIÈRE, Charles-Honoré, Journal des Jésuites, 2 Éd., Montréal, 1892, 403 p.
- CASTONGUAY, Jacques, Les défis du fort St-Jean, St-Jean, Les Éditions du Richelieu, 1975, 186 p.
- CHARBONNEAU, André, Les fortifications de l'île aux Noix, Ottawa, Méridien, 1994, 390 p.
- CHARBONNEAU, André, « Québec, ville fortifiée », Québec ville militaire, Montréal, Les Éditions Art Global, 2008, p. 53 à 91.
- CHARTRAND, René, Le patrimoine militaire canadien, tome I, Montréal, Art Global, 1993, 239 p.
- CHARTRAND, René, Le patrimoine militaire canadien, tome II, Montréal, Art Global, 1995, 238 p.
- CLERMONT, Norman, « Un site archaïque de la région de Chambly », Recherches amérindiennes au Québec, vol. IV, no. 3, juin 1974, p. 33 à 49.
- Collection des manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, vol. 1, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1883, 637 p.
- CORVISIER, André, Armée et sociétés en Europe de 1494 à 1789, Paris, PUF, 1976, collection SUP, 222 p.
- DECHÊCHE, Louise, La correspondance de Vauban relative au Canada, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1968, 59 p.
- DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, Guide to Fort Chambly, Ottawa, services des parcs nationaux du Canada, 1922, 21 p.

- DESROSIERS, Léo-Paul, Iroquoisie t.3, Sillery, Septentrion, 1999, 359 p.
- DE BOUGAINVILLE, Louis-Antoine, Écrits sur le Canada, Sillery, Septentrion, 2003, 425 p.
- DE CHAMPLAIN, Samuel, Œuvres de Champlain, Présenté par Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 vol., 1478 p.
- de CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier, Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale, Paris, Nyon et fils, 1747, vol. 3, 465 p.
- DE COURVILLE, Louis, Mémoires du sieur de Courville contenant l'histoire du Canada durant la guerre et sous le gouvernement anglais depuis 1749 jusqu'à 1760, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, 235 p.
- DE L'INCARNATION, Marie, Écrits spirituels et historiques, Bruges, Desclé De Brouwer, 1935.
- DE LOM D'ARCE DE LAHOTAN, Louis-Armand , Voyage du baron de Lahotan dans l'Amérique septentrionale, Montréal, Éditions Élysée, 1974, tome I, 222 p.
- DION, Joseph-Octave, Notes archéologiques: Le fort de Chambly, S.N., 1875, 7p.
- DION, Joseph-Octave, La Minerve, 7 août 1874, 4 p.
- ECCLES, W.J., Frontenac the Courtier Governor, Toronto, McClelland and Stewart, 1965, 358 p.
- FILLION, Mario, « Les premières concessions de la seigneurie de Chambly », Les cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. V, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, no. 1, février 1983, p. 14 à 27.
- FORCE, Peter, American Archives 4th Series, vol. 2, 1958 p.; 20 octobre 1775, extract of a letter from general Montgomery.
- FORTIN, Réal, Le fort de Chambly, Québec, Éditions du Septentrion, 2007, 213 p.
- FORTIN, Réal, Les Amérindiens et le Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu, Musée régional du Haut-Richelieu, 1983, 24 p.

- FOURNIER, Rodolphe, Lieux et monuments historiques du sud de Montréal, St-Jean, Les Éditions du Richelieu, 1976, 316 p.
- FRANQUET, Jean, collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, Québec, s.n., 1883, tome I, 637 p.
- FRÉGAULT, Guy, La guerre de la conquête, Montréal, Fides, 1975, 514 p.
- FRÉGAULT, Guy, « L'empire britannique et la conquête du Canada, 1700-1713 », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 10, no. 2, (septembre 1956), p. 153 à 182.
- GÉLINAS, Cyrille, Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760, Ottawa, Parcs Canada, 1983, 79 p.
- GUITARD, Michelle, Le camp militaire de Chambly, Ottawa, Parcs Canada, 1980, 221 p.
- HOLDEN, David, Journal of sergent David Holden of Groton, Cambridge, J. Wilson, 1889, 37 p.
- HUDON, Paul-Henri, « *Quand le fort sauve le presbytère, le 5 juin* », Montreal Gazette, 3 juillet 1809.
- JENKS, Samuel, Diary of captain Samuel Jenks during the French and Indian war, Cambridge, J. Wilson, 1890, 47 p.
- KINGSFORD, W., The History of Canada, Roswell&Hutchison, Toronto, 1892, 10 vol.
- KNOX, John, The journal of captain John Knox, Toronto, The Champlain Society, 1914, 587 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques, Histoire populaire du Québec : Des origines à 1791, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1995, 480 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques, Histoire populaire du Québec : De 1791 à 1841, Sillery, Septentrion, 1996, 446 p.
- LAFRANCE, Marc, « Art militaire et technique de guerre : le fort de Chambly de 1710-1711 », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 37, no. 1, 1983, p. 21-49.
- LAVOIE, Denis, « Quand le fort valait cinquante dollars », Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. VII, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, no. 2, novembre 1986, p. 18 à 21.

- LECLERC, Félix, «1837-1838 dates et événements», Les rébellions de 1837-1838, sous la dir. de Jean-Paul Bertrand, Montréal, Boréal Express, 1983, 349 p.
- LEE, David, Fort Chambly: Interpretation Papers, Ottawa, Parcs Canada, 1966, 115 p.
- MARSHALL, Joyce, Word from New France: The Selected Letters of Marie de L'Incarnation, Toronto, Oxford University Press, 1967, 435 p.
- MASSICOTTE, E.Z., «Les commandants du fort de Chambly», Bulletins des recherches historiques, 31 : 1925, p. 453 à 458.
- MILOT, Victor J. Milot, Le Richelieu route militaire de la Nouvelle-France, thèse de doctorat, Université Laval, 1949, 193 p.
- MIVILLE-DESCHÊNES, François, Quand ils ne faisaient pas la guerre, Ottawa, Environnement Canada, 1987, 112 p.
- MOORE, Christopher, «La Nouvelle-France et ses rivales», Histoire générale du Canada, Sous la dir. de Craig Brown, Québec, Boréal, 1990, p. 122 à 221.
- MORISSET, Gérard, «Boisberthelot de Beaujours», Le Bulletin des recherches historiques, No. 59, janvier-mars 1953, 1 : p. 11 à 21.
- MOTT, Henry, «The Old Fort at Chambly», The Canadian and Numismatic Journal, Montreal, Vol. III, No. 3, January 1875, p. 97 à 105.
- NADON, Pierre, A Narrative history, Ottawa, Parcs Canada, 1965, 181 p.
- NERICH, Laurent, La petite guerre et la chute de la Nouvelle-France, Outremont, Athéna éditions, 2009, 243 p.
- NOËL, Johanne, «Le peuplement de Chambly au XVIII^e siècle», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. VIII, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly no. 2, novembre 1986, p. 1 à 7.
- NOISEUX, Monique, «Les Cahiers de la seigneurie de Chambly», Joseph-Octave Dion, premier conservateur du fort, vol. V, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, no. 1, février 1983, p. 31 à 40.
- PARKER, Arthur. C, The Constitution of the Five Nations or the Iroquois Book of the Great Law, Ontario, Iroquois Publications, 1991, 236 p.
- Rapport des archives de la province de Québec, 1927-1928, L. Amable Proulx, 1928, 536 p.

Relation des jésuites, Montréal, Éditions du jour, 1972, 6 vol.

RIVET, Marcel, «Les pionniers», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, vol. 1, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, no. 1, juin 1979, p. 16 à 20.

ROGERS, Robert, Journal of major Robert Rogers, New York, Corinth books, 1961, 171 p.

ROY, Carole, «Chambly à l'heure de la rébellion», Les Cahiers de la seigneurie de Chambly, Société d'histoire de la seigneurie de Chambly no. 16, novembre 1989, p. 1 à 23.

ROY, Pierre-Georges, Inventaire des ordonnances des intendants de la Nouvelle-France conservées aux Archives de la province de Québec, Beauceville, l'Éclaireur, 1919, vol. 1, 296 p.

ROY, Pierre-Georges, «Mémoire de M. Chaussegros de Léry, 26 octobre 1720», Inventaire des papiers de Léry conservés aux Archives de la province de Québec, vol. 1, 291 p.

RUSS, Christopher, Les troupes de la marine, 1683-1713, Thèse de maîtrise, Université McGill, 1971, 247 p.

SANDHAM, Henry, «Chambly Fort, on the Richelieu River», Scribner's, New York, Nov. 1878, p. 129 à 138.

SHARPE, Tony, «Garrisons Stationed at Chambly», Miscellaneous Historical Reports, Parks Canada, manuscrit report 167, 1970, p. 162 à 206.

SMITH, Justin H., Our Struggle for the Fourteenth Colony: Canada, and the American Revolution, New York, G. P. Putnam's sons, 1907, 638 p.

STANLEY, George F.G., L'invasion du Canada, Québec, La Société historique du Québec, 1975, 240 p.

STANLEY, Georges F.G., New France, The Last Phase 1744-1760, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, 319 p.

SULTE, Benjamin, Histoire des Canadiens français, Tome 5, Montréal, Wilson&Cie, 1882, 161 p.

SULTE, Benjamin, Le fort de Chambly, Montréal, G. Ducharme, 1922, 74 p.

SULTE, Benjamin, Le monde illustré, 14 janvier 1888, p. 289 à 296.

- SULTE, Benjamin, Le Régiment de Carignan, Montréal, G. Ducharme, 1922, 144 p.
- SULTE, Benjamin, Pierre Boucher et son livre, Ottawa, Société royale du Canada, Collection des microfiches no. 13945, 1981, c1896, 168 p.
- SUTHREN, Victor, J. H., «The Battle of Châteauguay», Canadian Historic Sites : Occasional Papers in Archeology and History, no. 11, 1974, 151 p.
- THIBODEAU, Pierre, La conservation du fort Chambly, Ottawa, Parcs Canada, 1979, 133 p.
- THWAITES, Reuben Gold, The Jesuit Relations and Allied Document, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896,-1901, Vol. 49, 278 p.
- TOOKER, Elisabeth, «The League of the Iroquois: Its History, Politic and Ritual», Northeast, Coll. Handbook of North American Indians, Vol. 15, Washington, Smithsonian Institution Press, p. 418 à 441.
- TURTLE, Charles R., History of the Dominion of Canada, Vol. 1, Montréal, D. Downie&Co, 1877-1879, 524 p.
- UNITÉ DE GESTION DE L'OUEST DU QUÉBEC, Énoncé d'intégrité commémorative: Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly, Parcs Canada, 2006 et 2007, 62 p.
- VACHON, André, «L'administration de la Nouvelle-France», Dictionnaire biographique du Canada, Vol. 2, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. xv à p. xxiv.
- VAUBAN, Sébastien, Le Prestre, Traité de la défense des places par le maréchal Vauban, Paris, Magimel, an III de la république, 328 p.
- VERNEY, Jack, The Good Regiment, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1998, 222 p.
- VERREAU. H. A. B., Invasion du Canada: Collection de mémoires, Montréal, E. Senécal, 1873, 394 p.
- WILKINSON, James, Memoirs of my own Times, Philadelphia, 1816, vol. 1, 855 p.